

BULLETIN INTÉRIEUR  
DE L'ASSOCIATION  
PSYCHANALYTIQUE  
DE FRANCE

DOCUMENTS  
&  
DÉBATS



N° 110  
juillet 2022

***DOCUMENTS & DÉBATS***  
**est un bulletin intérieur de l'APF.**  
**Sa diffusion est réservée même par voie de citation.**  
**Toute diffusion ou commercialisation surajoutée peut impliquer des poursuites.**

*DOCUMENTS & DÉBATS* est placé sous la responsabilité du Conseil d'administration en exercice.

La réalisation de ce numéro a été confiée à Miguel de Azambuja avec Joanne André, Éric Flame, Benoît Verdon, Marita Wasser.

## SOMMAIRE

<b>Lettre de Mme Albaranès</b> .....	5
<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 11 MARS 2022</b>	
Rapport moral de la Présidente <i>Dominique Suchet</i> .....	10
Annexes au Rapport moral.....	25
Rapport de la Trésorière <i>Chantal Duchêne González</i> .....	36
Rapport du Secrétaire du Comité de formation <i>Leopoldo Bleger</i> .....	38
Rapport sur <i>Le présent de la psychanalyse Jacques André</i> .....	45
<b>DÉBATS DU SAMEDI</b>	
<b>Samedi 12 mars 2022</b>	
Dialogues des corps, les bienfaits du cadre ? <i>Catherine Herbert</i> .....	48
Discussion de la conférence de Catherine Herbert <i>Lorenzo Inghirami</i> .....	55
Christophe Dejours n'a pas souhaité que sa conférence soit publiée afin de respecter les règles de confidentialité	
<b>JOURNÉE DES MEMBRES SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021 : L'ouverture, telle que l'entend l'APF</b>	
Questions actuelles. L'APF s'engage-t-elle ? <i>Dominique Suchet</i> .....	57
Entre ouverture et fermeture, l'APF en équilibre immobile <i>Philippe Valon</i> .....	62
<b>RENCONTRE FRANCO-BELGE 28 JANVIER 2022</b>	
Présentation de cas <i>Catherine Rodière Rein</i> .....	67
Annick Pairon Starc n'a pas souhaité que sa conférence soit publiée afin de respecter les règles de confidentialité	
<b>RÉUNION AVEC LES ANALYSTES EN FORMATION</b>	
<b>Mercredi 10 mars 2021</b>	
Compte rendu <i>Françoise Laurent</i> .....	76
<b>CONSEIL, INSTITUT, COMITÉS ET LISTE DES MEMBRES DE L'APF</b> .....	81



## *Lettre de Madame Albaranès*

Robert Albaranès participait à la vie de l'APF depuis 1968. Il vivait et travaillait à Marseille. Il contribua activement à la diffusion de la psychanalyse dans la région en participant à l'organisation de groupes de travail, de réunions, de débats et d'échanges avec des analystes de différentes appartenances théoriques. Ils aimaient s'appeler entre eux « Les laboureurs de la psyché ». Sans jamais devenir membre de notre Association mais fidèlement inscrit à son Institut de formation, il est toujours resté attentif aux activités scientifiques de l'APF, auxquelles il a participé jusqu'il y a peu de temps. Il est décédé le 14 juillet 2021 à l'âge de 90 ans. Sa femme Elisabeth Cayol Albaranès nous a envoyé cette lettre à nous tous, « à l'APF ».

Ex: E. CAYOL-ALBARANES  
"L'EMBOULIGUE"  
17 Av. Abbé CABROL  
13260 CASSIS

Cassis, le 7 octobre 2021

Σ U.A.P.F.  
24, Place Dauphine  
75001 PARIS

A l'attention d'un peu tout le monde à l'APF...

Chers Collègues & Amis

Veuillez excuser ma lenteur à vous écrire.

Si Robert ALBARANES ne vous a pas répondu illico c'est  
qu'il est mort le 14 juillet 2021 à 90 ans & demi.

J'ai pensé que seuls les vieux à l'APF peuvent se le rappeler.

Il était proche de Robert PUJOL, J.C. LAVIE, de René PACHE  
& de quelques autres...

Il y a plus de 50 ans Robert avait créé & initié un grand  
travail autour de la psychanalyse à Marseille, avec René Pache &  
quelques autres. Organisation de séminaires, rencontres multiples  
professionnels / étudiants, cycles de conférences etc...

Ce travail a duré des années animé par des psychanalystes de  
Marseille & de Provence, quelle que soit leur "école d'origine", recrutés  
chez eux et d'autres professionnels, d'autres travailleurs de la santé & de la  
psychiatrie, des étudiants, etc...

Robert Albaranes a poursuivi son travail de psychiatrie & de  
psychanalyse jusqu'à il y a deux ans environ.

... Mais j'ai perdu un homme merveilleux avec lequel j'ai vécu  
d'avoir la chance immense de vivre 50 ans. Un homme ado-  
rable au quotidien, amoureux, amoureux de la vie & des gens.

→

Je l'ai vu chaque jour se lever en cheuteux, se coucher en cheuteux,  
esprit vif, très fin, fêléreux, pas fêlmeur, respectueux des autres et d'un  
humour à toute épreuve qu'il a gardé jusqu'à la veille de sa mort.  
Vivre avec lui était un pur bonheur. Nous nous entendions comme  
parous en fait, étions zowels et d'accord sur tout, infiniment proches.  
Nous nous sommes réjouis de votre vie ensemble.  
Il rendait le quotidien délicieux, plein de fantaisie, cet homme,  
plein de talent. Pour moi un vrai cadeau.

Il a eu une vie singulière (comme chaque vie, bien sûr) vraiment  
spéciale. Il est né à Jérusalem en février 1931, petit-fils du Grand  
Rabbin de Jérusalem et de la Palestine entre autres... Totalemeut sans  
religion lui-même mais père d'une belle culture.

Venu en France en Landau avec ses parents, il a traversé la guerre  
de façon spéciale aussi, citoyen britannique (la Palestine l'était),  
juif, il doit à la chance et à la détermination de sa mère d'être  
resté en vie et d'avoir échappé à l'extermination. Sa mère et les deux  
fils se constituaient prisonniers (après une longue errance de codes  
en codes dans le sud de la France) auprès des Allemands au  
Camp de Vittel, au tant que sujets britanniques, non repérés alors  
comme juifs. Il a pu rejoindre avec son petit frère et sa mère la  
Gde Bretagne car les 3 Albanais ont eu la chance d'être échangés, après  
des mois passés à Vittel, contre des soldats allemands prisonniers.  
Il a retrouvé en Angleterre son père après 4 ans de séparation. La famille s'est  
réunie là-bas 3 ans. Au retour Robert s'est retrouvé au Lycée avec des gars  
qui n'avaient pas grand' chose à voir avec lui, il était passé de l'enfance  
à l'âge adulte d'un trait.

De ces années difficiles il a tiré une très grande force.  
C'est sur cette force que je m'appuie pour vivre sans lui.

Voilà!

Très cordialement à vous,  
Elisabeth Cayrol-Albanais





*Assemblée générale – 11 mars 2022*

# *Rapport moral*

*Dominique Suchet*

Établir un rapport moral à mi-parcours d'un mandat ressemble plus à une visite de chantier qu'à un bilan d'activité accomplie. C'est sans doute porté par la vitalité de notre Association dont, je le souhaite, ce rapport va rendre compte, que nous travaillons et, avant de poursuivre, je veux avec mes remerciements souligner le travail, l'engagement, la fidélité à la cause analytique, des membres de ce Conseil qui s'est réuni 13 fois dont une en visio, Miguel de Azambuja, Chantal Duchêne, François Hartmann, Jean-Michel Levy et Patrick Merot à qui j'ajoute Françoise Laurent, Secrétaire du Comité de l'enseignement, qui ont permis par les discussions libres et amicales, par les réflexions critiques et respectueuses, d'avancer ensemble au travers des embûches et en gardant le cap sur notre mission. Nous avons été soutenus par la présence de Claude Barazer chaque fois que cela fut nécessaire, ce qui a permis que nous puissions relayer, le plus amplement possible, ce que les circonstances difficiles de confinement et de couvre-feu avaient empêché au cours du mandat du précédent Conseil, certaines activités scientifiques et aussi quelques réunions institutionnelles, j'y reviendrai. Mais un Conseil ne travaille pas isolément et ce n'est pas par convention que je salue la disponibilité de nombre d'entre vous, je ne peux pas nommer tout le monde mais se reconnaîtront ceux qui ont toujours su répondre présents lorsque je les ai sollicités pour des éclaircissements, des renseignements, des témoignages afin d'avancer en connaissance des voies ouvertes par nos prédécesseurs. Ou plus simplement encore tous ceux d'entre vous qui se sont engagés dans les Comités, les groupes de travail et les nombreuses tâches institutionnelles, d'enseignement ou scientifiques que requiert la vie de notre Institution. Et on peut, là, au quotidien, mesurer ce que « Association » veut dire.

L'an dernier, en nous accordant votre confiance, vous avez soutenu les souhaits que j'exprimais dans une déclaration d'intention et fort de votre confiance, le Conseil a tenté d'être actif tout en maintenant, autant que cela lui était possible, une réflexion vivante inscrivant son activité de transmission de la psychanalyse, d'enseignement et scientifique dans la fidélité aux principes de notre Association, à ses convictions analytiques, à ses positions, tout cela dans le prolongement des réflexions déjà entreprises par les Conseils précédents. Être actifs, agir, être présents à nous-mêmes et dans les communautés nationale, internationale, analytique ou politique, sans pour autant, par activisme, satisfaire les enjeux fantasmatiques divers, toujours prompts à prendre le pouvoir. Chaque fois, que ce soit pour les activités internes scientifiques ou d'enseignement comme pour les prises de position que l'APF est amenée à prendre avec les instances ou interlocuteurs extérieurs qu'ils soient analytiques ou non, nous avons eu le souci de tenir vivant et productif le conflit des idéaux analytiques, leurs temporalités d'attente de la perlaboration de ses enjeux inconscients sexuels ou de pouvoir, avec les sollicitations actuelles, les sollicitations du monde on pourrait dire.

C'est un travail quotidien, une vigilance sur tous les fronts en mentionnant le dernier en date, l'épreuve de la guerre qui vient d'éclater en Europe, éprouvant féroce les Ukrainiens, déchirant nos collègues psychanalystes russes, bouleversant tous les citoyens des démocraties épargnées. L'APF, comme toutes les sociétés européennes d'analyse, sollicitée par les sociétés d'Ukraine et des pays limitrophes, par la société moscovite a pu faire connaître, dès le 23 février, son soutien aux présidents de ces sociétés. Et actuellement nous envisageons de répondre à l'appel de la Société ukrainienne pour un soutien financier.

Notre Association a été éprouvée cette année par **le décès de plusieurs de ses membres** chers et éminents ayant œuvré pour sa vitalité sa créativité et son rayonnement. Mais surtout, pour la plupart d'entre nous, ce fut la perte d'amis, de compagnons et de témoins irremplaçables de nos propres histoires personnelles.

Devenue discrète mais étant restée fidèle et attentive à la vie de notre Association dont elle a été un témoin depuis sa création, Nicole Berry mourrait à Rouen en mai dernier. En juillet, Henri Normand décédait à Bordeaux, sa ville, à la fin d'une vie d'analyste engagé. Engagé dans notre institution dont il fut un vice-président et un membre formateur investi, engagé aussi dans la recherche analytique dont témoignent ses publications. Un numéro de *Documents & Débats* d'hommage et de témoignage est en préparation, sous la responsabilité de Miguel de Azambuja.

En septembre, Raoul Moury décédait dans la plus stricte intimité selon sa volonté. Sa fidélité fortement engagée dans la vie de l'Association, – il en fut son Président –, son souci constant pour la formation et la transmission de la psychanalyse ont marqué plusieurs générations. Sa volonté exprimée très clairement et plusieurs fois réaffirmée par ses proches, qu'aucun hommage institutionnel ne lui soit rendu sera respectée. Mais je dois ici, dans ce rapport moral exprimer la gratitude que notre Association lui doit pour son engagement intense dans la réflexion institutionnelle et sa préoccupation pour que la pensée soit toujours en discussion, vivifiée, au service de la vie en quelque sorte et pas seulement commémorative. Peut-être est-ce là le sens de ce dernier message, une invitation à rester tourné, avec nos héritages, vers le chemin à poursuivre.

En décembre, c'est Daniel Widlöcher membre d'honneur de notre Association qui s'éteignait, après dix ans d'une maladie qui l'avait tenu éloigné. Il avait participé à la fondation de l'APF en 1964, en était le dernier témoin vivant. Avec sa disparition une page de notre histoire se tourne. Son implication institutionnelle, sa production scientifiques, la grande humanité de sa présence auprès des analystes en formation, sa stature internationale, président de la FEP puis président de l'IPA, ont été honorés en France et à l'étranger. L'APF lui rendra un hommage à la mesure de son œuvre sous la forme d'une Journée scientifique ouverte, en décembre prochain, qui viendra compléter le numéro d'hommage de *Documents & Débats* d'ores et déjà en préparation, coordonné par Martín Reça et avec l'attention vigilante et avertie de Miguel de Azambuja.

Je peux aussi dire comment nous avons été éprouvés par la disparition de collègues d'autres sociétés et de la communauté psychanalytique internationale, Jorge Canestri, Françoise Coblence et Manuela Utrilla Roblès pour lesquels l'APF a témoigné son hommage.

C'est le propre d'une Association et qui plus est comme la nôtre, tournée vers la transmission et l'approfondissement de la recherche, de se soumettre **au mouvement de la succession des générations**. Tandis que Henri Asseo et Monique Selz ont demandé à figurer sur la liste des membres honoraires et dont nous saluons ici l'engagement et la créativité qu'ils mirent au service de l'APF, l'un et l'autre ayant participé à un Conseil, animé des séminaires ou groupes de travail, le Collège des Titulaires qui s'est réuni six fois depuis le mois de mars dernier a procédé à l'élection, au titre de membre Sociétaire, de six nouveaux membres que nous accueillons chaleureusement à leur première Assemblée générale : Isabelle Cahingt, Fafia Djardem, Corinne le Doussal, Elaine Patty, Claire Trémoulet et Mi-Kyung Yi et à l'élection de Gilberte Gensel au titre de membre titulaire. Le Collège des Titulaires siégeant en Comité de formation élargi a homologué les cursus de formation à l'APF de Isée Bernateau, Laure Chambolle, Pascale Franques, Catherine Herbert, Hélène Hinze et Nicole Mesplé Soms.

Notre Association aujourd'hui compte 83 membres actifs, dont 35 membres titulaires et 48 membres sociétaires, 24 membres honoraires. 189 analystes sont inscrits à l'Institut de formation, dont 41 analystes ont homologué leur cursus.

Nous n'avons plus de membre d'honneur vivant. Avec Daniel Widlöcher disparaissait le dernier d'entre eux. Tous avaient été honorés pour leur participation à la fondation de l'APF, à ses premiers pas. Il est venu le temps d'attribuer cette qualité, selon nos statuts, à d'autres personnalités du monde psychanalytique ou non, extérieur ou non de l'Association, membre actif ou non. Nous devons y réfléchir.

Honorée, Laurence Kahn le fut cette année, par l'IPA ; son Comité des prix et des récompenses lui a attribué la reconnaissance de « Service extraordinairement méritoire à la psychanalyse » ; c'est l'intitulé du prix qui lui a été remis par sa présidente Virginia Ungar au cours du Congrès annuel en Juillet 2021, prévu à Londres

mais qui a eu lieu en ligne. Nous félicitons chaleureusement notre collègue et nous nous réjouissons, en la remerciant, qu'avec elle, soit ainsi promue une réflexion psychanalytique intense dans laquelle se reconnaissent les psychanalystes français et l'APF.

## **I – Vie institutionnelle**

S'il est exclu d'établir un rapport qui serait un bilan conclusif d'une activité en cours, je mesure l'importance de ce moment où l'assemblée des membres peut prendre le temps d'une respiration et échanger à propos des mouvements qui traversent la vie associative. C'est ce qui transforme l'exercice de cette rédaction en une expérience singulière. Je mesure l'inépuisable richesse de mémoire que constituent ces rapports au fil des ans, souvent trop longs à écouter, ils sont toujours néanmoins trop succincts à la lecture. Au cours de l'année plusieurs questions essentielles pour l'avenir de notre Association se sont ouvertes ou ont été réveillées. Je me dois d'en parler bien sûr mais surtout de les soumettre à votre discussion, considérant qu'une Assemblée générale est un moment privilégié pour entendre les positions, les avis et les remarques de tous. C'est ce que notre petite Association, petite en nombre, permet, devrait permettre. Ce ne sera pas la seule fois où, dans ce rapport, je soulignerai la chance qui est la nôtre d'être ce petit nombre. En accord avec le Conseil, j'ai pris le parti d'adjoindre à ce rapport des compléments d'information, en annexe, compléments que vous avez reçus et qui pourront permettre d'avoir des échanges approfondis au cours de la discussion qui suivra la lecture de ce rapport.

La continuité avec le Conseil précédent nous a amenés à maintenir le Groupe d'étude après-coup Covid et à reprogrammer la Journée des membres qui n'avait pas pu avoir lieu.

### **Le Groupe d'étude « après-coup » du Covid**

Le Conseil présidé par Claude Barazer a dû affronter les désorganisations provoquées par la pandémie Covid, jusque dans les pratiques analytiques des analystes de l'APF. C'est au Conseil d'administration actuel, le 7 février dernier, que par les voix d'Évelyne Sechaud, Frédéric de Mont-Marin et Alexandre Morel, ce groupe a fait connaître ses résultats (Article 31, 32 et 33 du RI). Ce groupe, composé avec eux trois de Pascale Totain, Catherine Chabert, Nicole Mesplé Soms, Jean-Yves Tamet et Claire Tremoulet, s'est avéré être représentatif de la composition de l'APF, avec des analystes aux expériences cliniques différentes, des membres plus ou moins anciens et des analystes en formation. Ils se sont réunis sept fois. Son objet était d'étudier les effets de la pandémie et des mesures réglementaires qui s'imposaient à tous, sur la pratique analytique à l'APF, compte tenu de la spécificité de sa conception de la pratique et de la théorie de la pratique de l'analyse. Essentiellement et encore une fois, on constate que c'est l'application de la règle de l'extraterritorialité du champ de l'analyse personnelle, qui a conduit le Conseil de Claude Barazer, en fidélité à nos principes institutionnels, de s'abstenir de donner des consignes et de choisir de mettre en place un outil de réflexion. Les travaux produits dans ce groupe, des écrits, ont déplacé la question du comment faire et sa perspective de réponse directe au traumatique de la situation, vers celle de l'approche de ce que ces pratiques ont fait ou non, à la métapsychologie elle-même. Mais je ne vous en dirai pas plus, dans la mesure où, à la demande de ce groupe, notre Conseil a accepté que leurs travaux soient présentés et soumis à la discussion de tous au cours d'un point « Perspective ». Il devrait avoir lieu le samedi 15 octobre 2022, matin d'un débat du samedi.

La restitution de ces travaux a été d'autant plus précieuse pour le Conseil puisqu'elle nous donne des éléments pour envoyer un second courrier au *Board* de l'IPA à propos des positions prises par l'IPA sur l'analyse à distance. Je reviendrai sur cette question.

### **La Journée des membres**

Reportée depuis l'année précédente elle s'est tenue sur le thème établi par le précédent Conseil : *L'ouverture telle que l'entend l'APF* avec l'intervention prévue de Philippe Valon « Entre ouverture et fermeture, l'APF en équilibre immobile ». Il se trouve que le choix de ce thème était presque prémonitoire au regard des préoccupations qui se sont installées ensuite avec la pandémie et les confinements. Mais, également prémonitoire vis-à-vis d'une agitation qui s'est emparée des Associations de psychanalyse en France durant l'automne 2021, choquées par les positions prises par les administrations publiques, sanitaires et universitaires vis-à-vis de la psychanalyse et mises en lumière dans la semaine de santé mentale. En lien avec les réactions publiques des autres sociétés, essentiellement la SPP, ainsi qu'avec les mouvements du groupe de Contact réveillé en la circonstance, l'APF se devait de préciser son positionnement dans ce contexte d'hostilité sociétale envers la psychanalyse. Afin d'ouvrir un débat, je proposais une intervention l'après-midi de la Journée des membres avec le titre « Questions actuelles ; l'APF s'engage-t-elle ? ». Vous trouverez les textes dans *Documents & Débats*.

Au-delà des questions de défense professionnelles auxquelles nous ne souhaitons pas participer, on posait la question de savoir comment une Société d'analyse peut (doit) se situer face à une véritable menace de formatage des pensées et à la banalisation d'un « interdit de penser ». Ça a été une question pour le Conseil, avec échanges de points de vue différents et débats et ensuite au cours de cette Journée des membres. Un débat très animé, riche de réactions et des témoignages généreux de membres ayant été impliqués à divers moments de la vie de l'APF, a permis de repérer la ligne de crête sur laquelle avance une institution analytique comme la nôtre : entre d'un côté protéger son identité pour assumer sa mission et de l'autre rester sensible à la fureur du monde. Mais en réalité avons-nous vraiment d'autres moyens pour la défense et l'avenir de la psychanalyse que, d'une part la nécessité du maintien de nos exigences de formation et institutionnelles et leur respect, au prix d'une place particulière, légèrement décalée, en retrait dans le champ médico-social et culturel et, d'autre part, la possibilité de la promotion de nos travaux scientifiques ? Cela précise la ligne de crête, son étroitesse autant que sa direction.

Mis en discussion dans cette journée et dans le prolongement, je retiens deux engagements de l'APF, portés par notre Conseil, une présence particulière dans le Groupe de contact et la mise en place d'une réflexion interne à l'Association.

### **Le Groupe de contact**

Nous avons reconsidéré notre façon d'être présents dans le groupe de contact. Sa position de réserve, y être comme observateur plus que comme participant, avait pu jusqu'à présent permettre de préciser la position de l'APF et sans doute cette histoire a permis d'asseoir une nouvelle position que l'on peut dire « de participation critique ». Claude Barazer a accepté de poursuivre sa tâche de représenter l'APF dans ce groupe et je l'en remercie vivement, tant sa connaissance de ce Groupe et, en tant qu'ancien Président, celle de notre Association ont permis un travail fructueux. Nous sommes ensemble d'accord pour dire que ce dédoublement de la présence de l'APF qui y est, en quelque sorte, présente et représentée, installe un aller et retour entre le travail de ce groupe et les décisions, accords ou désaccord de l'APF qui sont renvoyés au Conseil d'administration ; cela installe une temporalité d'attente ou d'après-coup qui n'est pas nuisible dans une telle instance qui a tôt fait de vouloir agir promptement, d'autant qu'elle est traversée par des enjeux forts éloignés de son objet, ceux d'une recherche de légitimité pour certains et de désir d'expansionnisme hégémonique pour d'autres. Et je dois dire que notre position est écoutée. Nous avons refusé de co-signer la motion de la SPP défendant la profession et la formation des psychologues et nous avons promu l'écriture d'un communiqué commun redéfinissant la place de la psychanalyse dans le champ de la culture et du soin et sa laïcité fondamentale. Un courrier a été adressé aux membres et analystes en formation de l'APF pour faire état de cela en janvier 2022 ; et mis en annexe de ce rapport (Annexe 1).

Informé des travaux du Groupe de contact et de son communiqué, M. Brahim Hammouche, député de Moselle, Président de la mission d'information relative à l'organisation territoriale de la santé mentale, a organisé **un colloque le 22 décembre 2021** au ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sur le thème *Ce que les psychanalystes apportent à l'université*. Les présidences des tables rondes ont été assurées par des universitaires et aussi, pour deux d'entre elles, par des représentants d'association de psychanalyse, une par la Présidente de la SPP, l'autre par la Présidente de l'APF ; y intervenait Cristina Lindenmeyer.

### **Un groupe de travail interne à l'Association**

Notre Association se devait de se mettre au travail et de réfléchir en interne à cette question et d'abord, elle se devait d'écouter tous ceux d'entre nous, membres de l'APF ou analystes en formation, qui étaient engagés dans une recherche ou qui rencontraient des difficultés liées au maintien d'une présence vivante de la psychanalyse dans de lieux d'interventions cliniques ou de recherche autres que les cabinets. Nous avons d'abord recueilli les textes produits par les uns et les autres sur ce thème, une trentaine à ce jour formant d'ores et déjà un *corpus* amené à s'enrichir. Et, seconde action, nous avons engagé une réunion le 21 janvier dernier, des personnes concernées par cette question et désireuses de participer à un travail commun dans le cadre de l'APF. L'accueil a été très favorable. Les échanges au cours de cette soirée, réunissant une vingtaine de membres et analystes en formation, permettent d'imaginer que sous la responsabilité du Conseil se mette en place un ARCC dont l'intitulé, pour reprendre le thème qu'André Beetschen donnait à la Journée des membres de 2004, pourrait être : « Répondre de l'analyse face à l'interpellation sociale et politique ». Cet ARCC aura pour objet d'engager une réflexion, de la diffuser dans l'Association et de mettre en œuvre une façon de la porter dans l'espace public. ARCC, il pourra s'adjoindre la participation de personnes extérieures à l'APF, psychanalystes ou non. L'initiative en est à ses balbutiements.

### **Le Conseil a été saisi de deux questions d'ordre déontologique**

Deux questions de nature différente, la première est un signalement à propos d'un possible manquement à l'éthique professionnelle de l'un d'entre nous, la seconde est une interpellation sur le possible soutien complaisant pour un collègue engagé dans des enquêtes administratives hors sa pratique psychanalytique.

Nous avons mis en route des procédures d'enquête pour l'une et de réserve pour l'autre. Le Collège des Titulaires a été régulièrement tenu informé de leur mise en place et de leur déroulement. Elles sont en cours, je n'en ferai pas état dans le rapport moral de cette année.

### **Les activités scientifiques de l'Association**

L'an dernier, on s'en souvient, Claude Barazer faisait état dans son rapport des conditions très difficiles de maintien des activités scientifiques et institutionnelles de l'APF durant la période de pandémie et des mesures restrictives pour la tenue de réunions. Il nous disait le souhait de son Conseil de reporter la plupart des activités qui n'avaient pu avoir lieu et c'est dans la continuité de notre vie institutionnelle, en assumant ce choix, que se sont déroulés les premiers mois de notre propre activité avec le report de plusieurs rencontres. Les *Entretiens* de juin 2020 et juin 2021, la journée *Rencontre* de septembre 2020, la Journée ouverte de janvier 2021, la Journée de Bordeaux, la Journée de Lyon. Le Comité scientifique, sous la responsabilité de François Hartmann, composé de Laurence Kahn, Philippe Quéméré, Sarah Contou Terquem, Marc Delorme et Cecile Marcandella a su investir les choix scientifiques retenus par le précédent Comité scientifique mais aussi engager sa propre réflexion, avec ses propres orientations pour cette année 2021-2022.

**Les débats du samedi** ont pour thème « L'écoute au contact du sensoriel », thème élaboré à partir des interrogations sur la place de la sensorialité dans la pratique analytique qui, avec les traitements par visio ou

téléphone pendant quelques semaines pour certains d'entre nous, avait été bousculée par la mise à distance des sens et la promotion du dire. Cette élaboration en après-coup durant toute une année devrait permettre de mettre en lumière les enjeux transférentiels et contre-transférentiels que la sensorialité introduit dans le champ de la cure. Nous avons entendu en octobre les exposés de Philippe Valon et Cecile Marcandella avec les discussions de Régis Bongrand, au cours d'une après-midi riche en réflexions qui ont fait oublier les conditions matérielles défavorables de réunion, malgré la vigilance extrême de notre trésorière, et dû à une désorganisation de notre lieu habituel d'accueil. Demain (12 mars), nous entendrons les exposés de Catherine Herbert et Christophe Dejours avec les discussions de Lorenzo Inghirami et le samedi 2 avril ce seront les exposés de Bernadette Ferrero Madignier et de Jean-Louis Fouassier que discutera Julie Moundlic. Le quatrième samedi prévu pour le 21 mai sera consacré à une reprise générale du thème de l'année.

**Les Entretiens** de juin 2021 (reportés de juin 2020) à propos du principe de plaisir, avec l'accord des conférenciers et discutant a vu son titre un peu modifié ainsi que son argument initial, l'un et l'autre centrés très explicitement, au moment de leur conception, sur la date anniversaire, centenaire du texte de Freud « Au-delà du principe de plaisir » et que les reports rendaient obsolète. Ces *Entretiens* ont permis d'entendre les conférences de Brigitte Eoche-Duval, Bernard de La Gorce et Jean-François Solal de la SPF, discutés par Frédéric de Mont Marin ; en décembre 2021 ont eu lieu les *Entretiens* initialement prévus en juin 2021 sur « La singularité de l'acte analytique » ; Catherine Desvignes de la SPRF, Philippe Quéméré et Olivia Todisco ont prononcé leurs exposés discutés par Claude Barazer. Ces *Entretiens* proposés par Pascale Totain et son Comité scientifique, étaient centrés sur des thèmes très profondément analytiques au carrefour de la métapsychologie et de la clinique de la cure ; thèmes éminemment *inactuels* qui ont donné lieu à de véritables discussions ; et on peut, peut-être, voir comme un signe de la qualité du travail fait, la satisfaction de nos invités si habituellement déçus par l'accueil que nous leur réservons. L'un et l'autre ont été heureux de leur participation à ces *Entretiens* et de la qualité des échanges comme si l'idée de communauté analytique pouvait se vivre au-delà des différences ou des différends, ce à quoi les échanges préalables entre conférenciers ont sans doute contribué. Les *Entretiens* de l'APF sont les temps forts de notre vie Associative et nous souhaiterions que le coût de leur inscription se réduise le plus possible, afin qu'ils ne soient plus considérés comme des activités accessoires et onéreuses. Nous avons amorcé cette diminution.

La qualité des débats du samedi et des *Entretiens* est le signe manifeste du travail continu du Comité scientifique. Nous sommes souvent conduits à regretter que l'énorme travail de ces Comités ne soit pas partagé par l'ensemble de l'Institution ; les *Entretiens* et Débats du samedi ne sont qu'une partie émergée de cet iceberg (image un peu fautive tellement l'activité du Comité scientifique ressemble plutôt à celle d'un chaudron) mais enfin, une forte partie cachée de production et réflexion reste cachée et notre communauté n'en profite que peu. Alors cette année, sous l'impulsion de François Hartmann, le Conseil a inauguré une nouvelle activité inscrite dans l'Enseignement proposé par l'Institut de formation ; il s'agit d'un groupe de travail sous la responsabilité du Comité scientifique. Ce groupe de travail est intitulé *Les samedis-débats au travail : L'écoute au contact de la sensorialité* ; il est animé par le Secrétaire scientifique et un membre du Comité Scientifique ; il est fermé pour les deux années avec une possibilité de renouvellement partiel entre les deux années. Il est proposé à un nombre limité d'analystes en formation, il a pour objet de travailler à partir des conférences et des travaux du Comité scientifique sur le thème des Débats du samedi et d'animer le dernier samedi qui est la rencontre avec l'ensemble des conférenciers et des discutants.

Vous l'entendez, l'activité, la créativité, l'opiniâtreté du Comité scientifique méritent d'être saluées, ainsi que son talent pour rester à l'écoute des besoins de l'Institution, des souhaits des analystes de l'APF qu'il a écoutés et de sa propre visée théorico-clinique de l'activité scientifique à l'APF.

**Les activités ouvertes de l'APF** sont la *Rencontre* de septembre, les *Entretiens* ouverts que sont la Journée ouverte de janvier tous les deux ans et les journées ouvertes en Province.

La **journée Rencontre** de septembre programmée par le précédent Conseil a eu lieu le 18 septembre 2021 sur le thème *Au fil des traces* ; nous avons entendu Françoise Laurent, Jean-Michel Levy et Jean-Michel Rey. Philippe Charlier nous a fait faux bond. Laurence Kahn, qui assurait la direction de discussion, put non seulement commenter chaque conférence mais aussi organiser et animer une reprise et une invitation au débat en fin de journée avec les trois conférenciers. L'intensité scientifique était au rendez-vous. Nous souhaitons, dans nos projets, que le thème de cette journée *Rencontre*, parce qu'elle inaugure la rentrée et qu'elle est l'occasion d'inviter des scientifiques, des intellectuels, soit en connexion avec celui des Débats du samedi de l'année. Il se trouve que le thème *Au fil des traces* pouvait s'articuler avec le thème choisi par le Comité scientifique *L'écoute au contact du sensoriel*. Ainsi, le report des activités empêchées n'a pas contrarié notre projet.

**Les Entretiens ouverts** de la Journée de janvier programmée par le précédent Conseil sur le thème *Pulsion(s), encore ?* a eu lieu le 22 janvier 2022. Les conférences de Jacques André, André Beetschen, Pascale Michon Raffaitin, discutées par Catherine Chabert, ont donné lieu à ce que nous souhaitons tous, une reprise, approfondie et discutée de ce qui avait été un moment fort de notre histoire, les premiers *Entretiens* ouverts de l'APF en 1984. En particulier a été explicitement explorée la voie à la pulsion de mort absente des débats de 1984. Loin d'une commémoration figée dans la répétition, ce fut la mise en acte de la possibilité d'acquiescer ce dont on hérite. Cette Journée, si proche de la date de décès de Daniel Widlöcher, a été marquée par son souvenir d'autant qu'il était un des intervenants en 1984.

À Bordeaux, Nantes et Lyon, différées d'une année ou deux, selon les calendriers les journées habituelles ont eu lieu : le 5 juin, **la journée des analystes de l'APF à Lyon** sur le thème *La nostalgie, et après ?* introduite par Sandrine Boivin avec des interventions d'Hélène Hinze, Kostas Nassikas, Dominique Suchet ; le 27 novembre **la Journée des analystes de l'APF à Bordeaux** sur le thème de *La fabrique du symptôme* avec des interventions de Bernard Basteau, René Dinant, Jean-Claude Rolland, discutées par Éric Jaïs et Brigitte Hüe Pillette.

Je profite de mes remerciements aux organisateurs de ces journées, à Lyon : Paule Bobillon et Bernard de La Gorce avec Sandrine Boivin, Régis Bongrand, Solange Carton, Fafia Djardem et Fleur Lazdunski, à Bordeaux : Jean-Claude Bourdet, Marc Delorme, Brigitte Hüe Pillette, Éric Jaïs, Anne Serisé Dupuis, Philippe Pierre, pour souligner l'enthousiasme, le travail, l'engagement des analystes en province, en formation à l'APF, qui affrontent le travail que requiert une telle journée, travail scientifique et d'organisation et qui souvent vivent là, l'expérience d'un premier engagement dans la vie associative à l'APF, une mise à l'épreuve des transferts sur l'Institution, souhaitable et inévitable dans nos parcours.

À Lyon une soirée ouverte appelée **L'APF invite** voit un membre de l'APF proposer une discussion avec un invité. Cette année, le 18 novembre 2021, Françoise Laurent a invité et discuté avec Bruno Karsenti sur la notion de vérité historique à la lecture de Freud.

Cette année pas d'activité à Nantes, elle a lieu tous les deux ans.

Ces activités ouvertes en Province sont précieuses pour le rayonnement de notre Association, et également pour son dynamisme interne. Pour son rayonnement, parce que ce sont des moments où nous témoignons publiquement de nos façons très particulières de travailler et d'envisager la transmission de la psychanalyse. Des analystes engagés dans la formation sont invités à exposer, à s'exposer, en discussion avec des membres de l'Association plus anciens, Il est très spécifique de l'APF que les personnes, dès qu'elles sont inscrites à l'Institut, sont considérées comme des interlocuteurs analytiques, tant sur le plan institutionnel que sur le plan scientifique. En dissociant ainsi l'engagement institutionnel et scientifique du parcours de formation par les cures supervisées, on a comme l'application du principe exigeant de l'extraterritorialité du champ d'élaboration du transfert. Je rappellerai ici que les autres sociétés de la FEP ou de l'IPA nomment les inscrits dans leurs



instituts « candidat », nous les dénommons quant à nous « analystes en formation », ce qu'après nous d'autres sociétés (francophones) ont d'ailleurs adopté. Une chance pour les analystes, ces manifestations sont également une chance pour le dynamisme interne de notre Association. Non seulement elles permettent aux analystes en formation de produire des textes écrits qui sont ensuite publiés dans les *Documents & Débats* mais aussi elles sont l'occasion de maintenir vivants les liens des analystes avec l'APF que l'on dit parisienne. Je dirais qu'elle ne peut que nécessairement l'être, parisienne, à condition d'envisager Paris comme le lieu atopique d'un transfert institutionnel central ; loin d'être un lieu réel c'est le lieu, l'ailleurs, l'au-delà du transfert – des transferts – que chacun d'entre nous déplaçons sur nos Institutions ; à chacun, qu'il soit de Paris ou d'ailleurs de le qualifier, virtuel, imaginaire, symbolique, fantasmatique mais en tout état de cause sollicitant l'inconfort d'un sentiment nécessaire au mouvement analytique, ce sentiment d'étrangèreté pour reprendre un mot d'Edmundo Gómez Mango. C'est dans cet esprit qu'au carrefour de la vie scientifique et de la vie institutionnelle s'est tenue à Bordeaux, comme cela se fait à Lyon, au lendemain de la réunion scientifique ouverte, une réunion de l'ensemble des analystes membres et en formation pour reprendre en après-coup le travail de la veille et lancer les grandes lignes de la suite à donner...

Bien que cet engagement ait un coût pour l'Institution, le Président et le Secrétaire scientifique garants de ce dépaysement participent à toutes les activités régionales, il nous semble que l'Association se doit de poursuivre cet investissement, voire de le favoriser. On ne peut que souhaiter que les activités régionales se multiplient et qu'elles soient annuelles, sous une forme ou une autre. Cette question a d'ailleurs été mise au travail au sein du Comité de l'enseignement.

### **Les ARCC**

Ateliers de recherche clinique et conceptuelle, initiés par Daniel Widlöcher dans le souci de promouvoir des recherches métapsychologiques transversales sont au nombre de six. Anne Robert Pariset continue d'en assurer la recension ; cette année il n'y a pas eu de présentations de travaux.

### **L'enseignement**

Certaines activités d'enseignement de l'année précédente avaient subi des annulations que nous avons jugé préjudiciables pour les analystes en formation, dès lors que certains s'étaient engagés dans des présentations ; c'était le cas essentiellement pour les Mardis cliniques. Nous avons donc, un samedi de juin dernier, réuni sur une seule journée les présentations annulées. Cette rencontre a donné lieu à une journée de travail clinique satisfaisant pour les analystes en formation et pour les membres animateurs de ces mardis cliniques, coordonnés par Chantal Duchêne-González.

L'enseignement proposé par l'Institut s'est donc vu adjoindre un groupe de travail sur les débats du samedi, animé par François Hartmann et Marc Delorme.

Le séminaire sur l'engagement du traitement a été confié à André Beetschen et a retrouvé ses modalités premières, groupe mensuel, fermé, restreint, en présence.

Le groupe d'accueil a été confié selon les modalités habituelles, à Viviane Abel Prot et Laurence Apfelbaum.

Les Mardis cliniques, dont la coordination a été confiée à Frederic de Mont-Marin et l'animation à Lucile Durrmeyer, Pascale Michon Raffaitin et Felipe Votadoro, ont entendu des exposés de Antoine Perier, Aude Élurse, Solange Carton et vont venir ceux de Sabine Belliard, Nelly Gaillard Janin et Régis Bongrand.

Pour les mardis L'Enfant, l'adolescent et la psychanalyse dont la coordination a été confiée à Claire Squires et l'animation à Paule Lurcel et Nicole Oury, ont été entendus des exposés d'Hélène Hinze, Brigitte Bétis Viguié et Isabelle Pays et viendront ceux de Karinne Gueniche, Pascale Margot et Katryn Driffield.

Mais tout n'est pas satisfaisant. Si pour les présentations cliniques les fréquentations sont relativement importantes, surtout s'il s'agit d'analystes en formation qui ont beaucoup d'amis semble-t-il, il n'en est pas de même quand les intervenants sont des membres de l'APF. Nous avons été surpris que par exemple Lecture/lecteur de Freud, pour lequel nous avons imaginé un dispositif qui nous semblait propice à la discussion et l'échange et pour tout dire séduisant : deux analystes, un membre titulaire et un membre sociétaire proposent deux discussions parallèles sur un même texte de Freud, cette proposition ne semble pas avoir beaucoup de succès ; tout au moins pas un succès immédiat, il n'y a eu que deux séances ! Ces exemples illustrent la question posée par le désir d'enseignement ; désir de qui ? de l'Institution ? des analystes ? des analystes en formation ? À suivre.

Le Comité de l'enseignement, dont la responsabilité du Secrétariat incombe à Françoise Laurent, est constitué avec le Président et le Secrétaire scientifique *ex officio*, par Isabelle Cahingt, Cristina Lindenmeyer, Maria Marcellin et François Royer, Jean-H. Guégan y représente les titulaires. Nous nous sommes réunis neuf fois, accueillis chez Cristina Lindenmeyer que nous remercions pour sa disponibilité.

Tout le monde connaît la tâche ingrate de réalisation de la plaquette. Ingrate mais tellement instructive et formatrice à la compréhension des rouages institutionnels ! Je salue la patience, la ténacité et l'inventivité de Françoise Laurent, qui avec l'ensemble des membres de ce Comité, a su braver les difficultés techniques et de communication pour produire une plaquette très réussie ; certes les pages intercalaires prévues en couleurs sont devenues grises mais malgré tout le tableau récapitulatif et chronologique montre le souhait de mettre quelques panneaux d'orientation dans la lecture de ce document. Un peu mais pas trop, tant nous avons toujours pensé que le temps de l'appropriation de cet outil étrange correspond bien souvent au temps du cursus de formation. N'a-t-on pas entendu, « c'est au moment de mon homologation de cursus que j'ai finalement compris ce qui était inscrit et comment cela s'articulait... » ? Peut-on mettre beaucoup d'ordre dans les enjeux transférentiels ?

Selon nos statuts, le Comité de l'enseignement a pour mission d'orienter (mot inscrit dans nos statuts, à repenser peut-être ?) les analystes en formation vers les enseignements appropriés et aussi d'évaluer régulièrement l'enseignement proposé par l'Association. C'est ainsi qu'un des membres du Comité de l'enseignement participe à certaines activités proposées par l'Institut : *L'Enfant l'adolescent et la psychanalyse*, *Lecteurs/Lectures de Freud*, *Rencontre avec un auteur*. Chacune de ces activités mériterait un développement particulier sur son bien-fondé, son orientation, etc. ce que je ne ferai pas aujourd'hui, le travail étant en cours. Une remarque, cependant : si on excepte les Mardis cliniques, que leur fréquentation toujours importante, amène à considérer comme un point nodal du temps de la formation à l'APF, les autres activités sont très peu fréquentées ; très, très peu : 3 ou 5 analystes en formation le plus souvent par réunion.

Il y a sans doute comme un symptôme de notre Institution avec sa mise en œuvre de l'enseignement ; on lit de rapport moral en rapport moral, d'année en année, une suite de questionnements et d'insatisfaction, tant à propos des offres, que de l'accueil fait à ces offres. Et toujours on se demande pourquoi les analystes en formation n'en profitent pas plus... On constate, se félicite ou déplore la pléthore de propositions de travail venues de l'Institut, celles venues des membres avec les séminaires et aussi celles des analystes en formation par les groupes de travail. Cette année 20 séminaires, 28 groupes de travail dont 18 ouverts. On regrette leur accumulation dans une présentation où tout finalement est considéré équivalent à tout, faisant fi des différences, celles-ci lèveraient sans doute le lièvre des enjeux transférentiels et de ses évitements.

Et si dans nos statuts qui distinguent séminaire et groupe de travail, l'accès à l'Enseignement est une prérogative du devenir membre sociétaire. Est-ce une réalité ?

Cette question est complexe, elle doit tenir compte de l'obscurité nécessaire des cheminements transférentiels individuels, en conflit avec une mission de transmission et d'enseignement visant, elle, l'éclaircissement. Organiser est-ce faciliter ? Que veut dire faciliter ou non l'appropriation du parcours de formation, dont l'enseignement fait partie ?

Le Comité de l'enseignement, comme ses prédécesseurs, a été saisi par ces questionnements complexes qui mériteraient d'autres lieux d'élaboration et s'est recentré sur un point, un abord latéral de ces questions : « Quelles sont les possibilités pour les analystes en formation de faire entendre leur voix directement et pas seulement dans les supervisions, les séminaires les groupes de travail, etc. ? » où les entrecroisements avec les enjeux transférentiels sont au premiers plan, voire objet de travail. Pour les écouter, il y a **la rencontre annuelle des analystes en formation avec le Comité de l'enseignement** qui aura lieu demain samedi 12 mars. Mais peut-on imaginer d'autres lieux de parole ou d'écriture ? Ce sont des questions au travail et qui vont s'articuler avec les nouvelles conceptions de la vie du site et aussi celles de la Revue *Le présent de la psychanalyse*.

Et ce sont des questions qui pourraient aussi s'éclairer lors d'une discussion avec le Secrétaire du Comité de formation. L'Institut de formation est constitué de deux instances, le Comité de formation et le Comité de l'enseignement ; jamais réunis ; ne pourrait-on pas penser une rencontre annuelle des deux Secrétaires des deux Comités avec le Président, le Secrétaire scientifique membre *ex officio* du Comité de l'enseignement et aussi le Secrétaire général, rencontre où seraient abordées des préoccupations communes. Je crois que l'accueil de cette proposition est favorable et devrait se mettre en œuvre.

La tâche donnée au Comité de l'enseignement par ce Conseil était aussi de réfléchir aux modalités de présence de l'APF dans les diverses régions ou provinces, en relation avec les analystes de Province, en relation avec le Comité de rédaction du *Présent de la psychanalyse* et aussi avec la transformation du site *Web*, des pistes sont à l'étude.

Une tâche supplémentaire, qui s'avère devenir une préoccupation grave, s'est invitée au fil des réunions, celle de revoir les modalités d'information, de *mailing* ou d'envois d'*e-mails* ou courrier des activités ouvertes. Tâche monstrueuse qui revient avec chaque Conseil et qui est le plus souvent remise à plus tard. Il se trouve que nous arrivons à un point budgétaire critique, quand on voit que la priorité dans notre Association est donnée actuellement aux envois papier et non aux envois *e-mails*. Chantal Duchêne notre trésorière en parlera.

### **La vie institutionnelle, le travail des membres**

Nous avons peu de moments de travail ensemble, d'occasion d'élaboration psychanalytique des questions théorico-cliniques et institutionnelles qui se présentent à nous. Pour l'ensemble des membres, la Journée des membres en est sans doute le moment privilégié. Pour un travail clinique, nous avons aussi les rencontres avec les Sociétés étrangères. Ces rencontres interrompues pendant les années Covid ont pu reprendre. **Une rencontre franco-belge** a eu lieu à Paris le 29 janvier dernier avec des exposés de Annick Pairon pour la SBP et de Catherine Rodière Rein pour l'APF. Deux exposés passionnants, précis et personnels, qui ont donné lieu à des discussions où les points de vue pouvaient se confronter librement. Les présentatrices ont apprécié la bienveillance sans concession des discussions. Articulation délicate, peut-être que la situation de rencontre avec des étrangers la facilite. Nous sommes convenus, la SBP et l'APF, de reprendre le rythme annuel des rencontres, la prochaine se programme pour fin mars 2023.

Nous souhaitons envisager une telle possibilité avec la Suisse. Bien entendu la question de la francophonie limite les possibilités mais pourrions-nous nous intéresser aux relations avec nos collègues des sociétés françaises, la SPP et la SPRF ?

Ces rencontres sont traditionnellement ouvertes aux analystes dont le cursus a été homologué et est perçu souvent comme le premier acte de reconnaissance par l'Institution d'une autre place. Que ce soit un moment clinique est assez réjouissant.

Les membres titulaires ont leur journée, **la Journée de l'Institut de formation**. Elle a eu lieu le 22 janvier dernier sur le thème proposé par le Comité de formation *Qu'est-ce qu'un entretien d'admission ?* Les discussions ont suivi les exposés de Didier Houzel et de Brigitte Eoche-Duval. Ce fut aussi un moment de reprise de l'histoire à l'APF de ce point de vue-là.

Moment de travail pour les membres titulaires : le temps du **Comité de formation** ce dont le rapport de son Secrétaire Leopoldo Bleger rendra compte.

**Les réunions du Collège**, lorsqu'elles ne sont pas trop chargées et que les questions diverses sont abordées avant 23 heures, sont également de telles circonstances.

L'embouteillage du calendrier des Collèges des Titulaires, lié aux reports de l'année précédente, nous a conduits à instaurer des Collèges dédiés aux homologations de cursus, c'est-à-dire à réunir le Collège en Comité de formation élargi selon les termes de nos statuts ; ce qui se faisait habituellement implicitement en fin de Collège après les élections, lorsque nous envisagions les homologations de cursus. Ces Collèges ont eu lieu les samedis 29 mai et 16 octobre 2021, un autre est prévu le 2 avril prochain. On pourra discuter la pertinence de cette distinction des tâches des Collèges, eu égard à l'esprit de l'Association qui envisage dans une continuité élaborative les différentes étapes de nos parcours, homologation, sociétariat, titulariat. Mais ce fut au fond pour nous, imposé par les circonstances de calendrier, une circonstance facilitatrice pour avancer sur un des objets de travail que ce Conseil s'était donné, à savoir les conditions de la fin du cursus, de son homologation, le statut et les responsabilités des analystes ayant homologué leur cursus et ceux des analystes membres sociétaires. Il s'est avéré que deux circonstances ont déplacé ou plutôt permis de préciser la question au cours de notre travail. La première est donc cette revalorisation institutionnelle du moment de l'homologation et la seconde, j'y reviendrai plus tard, est l'interpellation de la FEP sur le statut des analystes dont le cursus a été homologué et que j'ai dû défendre.

### **Modification des modalités de l'homologation et du statut des analystes ayant homologué leur cursus**

Nous avons le souhait de repenser les modalités de fin de cursus et le statut et responsabilité des membres sociétaires. Nous mettons au travail une réflexion que nous avons déjà présentée à la discussion lors du Collège des Titulaires du 24 janvier 2022. Le point de vue est de considérer que l'homologation et la demande de Sociétariat sont solidaires et en réalité ne sont que les deux temps d'une même démarche, celle de devenir membre de l'Association. Alors plutôt que d'en faire deux étapes radicalement séparées par un changement de statut radical : être ou non partie prenante de l'Association, nous pourrions envisager une modification, qui en ferait deux étapes d'un même engagement : les analystes ayant homologué leur cursus pourraient être reconnus analystes par l'Association (ce qui d'ailleurs nous mettrait en accord avec le fait que l'Association les reconnaît comme analystes et avec le fait que jamais dans l'esprit de l'APF il ne fut envisagé, en donnant une homologation, de donner ce qui pourrait être une reconnaissance professionnelle ou de compétence). Ils seraient reconnus analystes de l'Association sans pour autant en être membres délibératifs mais y être à titre consultatif. Qu'est-ce qui changerait pour les analystes ayant homologué ? Pas grand-chose d'autre que d'être inscrits sur une liste publique et pouvoir assister et participer à l'Assemblée générale, sans droit de vote. Il faut noter que cela ne simplifierait pas forcément leur reconnaissance par les instances internationales, pour des raisons que je vais exposer plus loin et qui sont en débat actuellement. Et donc noter que ce n'est pas le motif de cette proposition, qui est plutôt de changer pour nous l'axe du regard sur l'homologation, l'envisager comme un commencement plutôt que comme une fin, un *quitus*. Vous avez reçu un document qui donne quelques éléments supplémentaires exposés le 24 janvier dernier pour éventuellement reprendre la discussion après la lecture de ce rapport (Document que je joins en annexe : Annexe 2).

Nous n'avons pas repris la proposition du précédent Conseil de mettre au travail l'admission comme membre des analystes de sociétés étrangères.

Cette dernière partie du paragraphe sur la vie institutionnelle est consacrée aux **publications**.

**Documents & Débats** est notre publication interne ; sous la responsabilité de Miguel de Azambuja, le Comité de publication composé de Joanne André, Éric Flame, Benoît Verdon et Marita Wasser a assuré les parutions

des numéros 105 et 107, restituant les textes des rencontres scientifiques ; le numéro 106 en hommage à Jean-Claude Lavie a été réalisé par Claude Barazer, Corinne Ehrenberg et Gilberte Gensel.

**Le Présent de la psychanalyse**, dont Jacques André, le directeur de rédaction de notre revue, fera le rapport d'activité.

**Le site.** Nous aurions beaucoup aimé vous présenter le nouveau site ; ce ne sera pas le cas. Nous avons dû faire face à une accumulation de difficultés qui ont rendu le site entièrement indisponible plusieurs jours durant l'été et souvent dysfonctionnant, avec de façon récurrente un niveau de fonctionnalités très limité.

Un nouveau *Web Master* est à la tâche ; il a remplacé M. Thoniel qui avait pu assurer l'intérim après le décès de M. Perrinel mais qui n'a pas pu poursuivre, du fait de la nature archaïque du site de notre association. La même raison a fait que notre hébergeur OVH qui a subi un incendie et a vu ses capacités ralenties, ne pouvait plus assurer l'hébergement de notre site trop archaïque, trop coûteux, etc., et il s'en est fallu d'un cheveu que nous ne perdions toutes nos données...

Je ne parle pas des dysfonctionnements quotidiens, les *e-mails* qui ne peuvent pas partir, des informations auxquelles nous n'avons plus accès, etc., autant de problèmes qui mettent à l'épreuve notre secrétaire, Madame Mamane, qui pourtant a toujours montré patience et confiance en son expérience, qualités qui nous ont beaucoup aidés pendant cette première année de travail du Conseil et que je remercie ici chaleureusement.

Une première mission a été confiée au *Web Master* Santiago Zuluaga : reprendre en main le site, établir un cahier des charges pour la création d'un nouveau site, ce qui était inévitable. Notre demande est de proposer un site avec deux pages d'accueil reliées et interactives : une page d'accueil de l'Association et une page d'accueil de la revue de l'APF *Le Présent de la psychanalyse*. Puis, à partir de ce cahier des charges, un appel d'offre a été fait, plusieurs réponses ont été reçues, la sienne a été retenue. Son avantage, outre un prix moyen, était sa présence à Paris, sa capacité de pouvoir former notre secrétaire, Madame Mamane et aussi former la personne référente de la Commission du site. Tout ce travail a été fait, sous la responsabilité du Secrétaire général, Jean-Michel Levy, en collaboration avec une commission composée de Frédéric de Mont-Marin, Philippe Valon, Mi-Kyung Yi et Chantal Duchêne-González.

La suite serait la formalisation d'une commission de suivi du site qui, sous la responsabilité du Secrétaire général, serait composée deux ou trois membres de l'APF et un ou deux analystes en formation, pour maintenir surveillance et actualisation du site, faire le lien avec le Conseil et avec la Revue.

Une proposition est de réunir une fois par an les responsables et membres des différents Comités des publications : le site, le *Présent* et *Documents & Débats*.

## II – Nos relations avec les autres Sociétés d'analyse

La fin des mesures sanitaires a permis de retrouver l'habitude du dîner commun des deux bureaux de la SPP et de l'APF. Cette année l'APF a invité la SPP.

Avec la SPP et la SPRF, les relations se font au cours de nos rencontres à l'étranger, à la FEP ou à l'IPA ; notre solidarité est plutôt bonne et en tout état de cause a permis une position commune vis-à-vis de l'IPA en décembre dernier.

**Collaboration scientifique avec la SPP pour le CPLF.** Nous connaissons l'importance que nous accordons à ce lien qui nous apporte mutuellement. Cette année, Jean-Yves Tamet est le rapporteur pour l'APF au 82<sup>e</sup> congrès, du 26 au 29 mai 2022, sur le thème *L'objet, l'autre*. Brigitte Eoche-Duval discutera le rapport de Josiane Chabrier Slama. En 2024, pour le 84<sup>e</sup> CPLF, Claude Barazer sera rapporteur sur le thème *Des identifications*. Si sur le plan scientifique la collaboration est à l'œuvre, je dois dire que le fin mot pour l'organisation revient en fin de compte au Comité du CPLF et au-delà de lui au Bureau de la SPP. Pour preuve, cette année la récusation par la SPP d'un intervenant et leurs questions récurrentes sur le statut de membre des intervenants

proposés. Cependant les représentants de l'APF au comité du CPLF Maurice Borgel, Elisabeth Cialdella Ravet, Fafia Djardem, Brigitte Eoche-Duval et Catherine Herbert ont permis que soient présents dans les Ateliers ou Tables rondes : Patricia Attigui, Hélène Do Ich, Bernard Golse, Jean-H. Guegan, Catherine Herbert, Nicole Oury, Claire Squires, Philippe Valon et Felipe Votadoro animera un atelier Clinique

## LA FEP

Depuis l'an dernier une discussion conflictuelle nous oppose à l'exécutif de la FEP dont le Président est Heribert Blass. Pour résumer, Heribert Blass refuse de considérer les analystes ayant homologué leur cursus comme pouvant s'inscrire au *New Member Seminar* le *NMS*. Cette possibilité était acquise depuis toujours à la FEP et reposait sur la reconnaissance de la différence de parcours de formation entre modèle français et modèle Eitingon. C'est pour répondre à cette même interpellation que, il y a quelques années, la SPP avait instauré un nouvel état de membres, les affiliés, qui, dans leur dernière réforme, sont des membres. La SPRF a suivi ce modèle ; en revanche, la Société belge et l'APF ont, en quelque sorte, tenu bon. L'argument administratif opposé par l'exécutif de la FEP est que les analystes qui ont homologué leur cursus ne sont pas membre de l'IPA. Or, administrativement, jusqu'à présent et depuis les années 1992/93, la FEP ne s'aligne pas sur l'appartenance ou non des personnes à l'IPA ; elle a toujours considéré cette différence dans la fin de la formation, reconnaissant la place de ces analystes formés selon le modèle français dans le *NMS* et qui bien souvent avaient beaucoup plus d'années d'expérience clinique (puisque c'est un de leurs critères) que les *New Members* formés selon le modèle Eitingon. La FEP a instauré ainsi une jurisprudence « *de facto* » si elle n'est pas « *de jure* » dont l'exécutif actuel de la FEP ne tient pas compte.

Les arguments que nous opposons contre cette décision sont :

Sur la forme : C'est une décision prise sans aucune concertation ni même sans aucune information des Présidents des sociétés concernées, Belgique et APF, qui ont eu connaissance de cela par les analystes qui se voyaient refuser leur inscription.

Après une prise de parole, arrachée en quelque sorte, au cours du *Council meeting* de novembre dernier, j'ai obtenu que le point soit porté à la discussion et inscrit à l'ordre du jour du prochain *Council meeting* de juillet 2022 à Vienne.

Sur le fond : Cette décision met en cause la responsabilité des Associations constituantes de la FEP quant à leur désignation de la qualité analyste ou non des personnes qu'elle choisit pour participer aux séminaires. La FEP est une fédération de Sociétés qui n'a, par ses statuts, aucun pouvoir d'ingérence dans les critères de formation ou de reconnaissance des membres de chaque Société.

Mais la gravité du problème semble plus politique qu'il n'y paraît et orienterait cette allégeance de la FEP à l'IPA vers une conception de régionalisation au sein de l'IPA. C'est-à-dire que la FEP pourrait souhaiter devenir une des provinces régionales de l'IPA. Ou bien l'IPA pourrait le souhaiter. Quoi qu'il en soit, si cela advenait, la FEP y perdrait sa qualité d'être une fédération à visée scientifique et de recherche. Et savoir que Heribert Blass est candidat à la présidence de l'IPA n'est pas inutile pour comprendre l'énergie qu'il met à ne pas vouloir écouter.

Par ailleurs, on pourrait simplement s'arrêter aux apparences et dire que les relations scientifiques de l'APF au sein de la FEP sont fructueuses. Philippe Valon a fait une intervention dans le cadre du dernier Séminaire des *Training Analysts*. Leopoldo Bleger interviendra en avril prochain dans le cadre d'un colloque sur *Le temps* en hommage à Jorge Canestri.

## L'IPA

Notre nouveau *Link* est Conceição de Almeida de la société du Portugal et elle viendra nous rencontrer à l'APF dans le cadre d'un *Point d'incidence* le samedi 21 mai.

Le Cowap a initié une rubrique « Les femmes psychanalystes qui ont marqué les institutions » et demande à chaque Société trois contributions. Nous donnerons un texte de Dominique Clerc à propos de Marie Moscovici, un texte de Brigitte Eoche-Duval à propos d'Annie Anzieu et un texte de Leopoldo Bleger à propos d'Évelyne Sechaud.

Paule Lurcel est la correspondante pour l'APF de la COCAP, pour la psychanalyse d'enfant et d'adolescents. Les mouvements de réformes se font à l'IPA sous la pression des présidents des sociétés européennes et en tension avec l'APsa. Une première réforme sur les cotisations s'est faite, avec une cotisation minimum dont nombre d'analystes nord-américains étaient dispensés et une seconde réforme pour améliorer démocratiquement les relations entre les Présidents des sociétés et le *Board* de l'IPA. Des groupes interrégionaux de discussion ont été instaurés, sans objets autre que ceux qu'ils se donnent. Notre groupe s'est déjà réuni deux fois. Si on ne comprend pas tellement comment il peut avoir un pouvoir de discussion avec le *Board* différent de celui des représentants, au moins cela permet de faire avancer des idées entre nous et par exemple les différents modèles de formation ou la question de l'analyse à distance.

Dans son rapport l'an dernier Claude Barazer écrivait que si on cherchait à défendre les intérêts européens au sein de l'IPA aussi bien sur les questions de cotisations, que des politiques de formation, sans parler des différends théorico-cliniques qui sont vertigineux, il fallait pour nos représentants, soit mettre trop directement en question les aspects discutables de l'exception américaine, au risque de voir leur pouvoir fortement hypothéqué du fait même du poids que pèse l'APSA dans les votes et le soutien qu'elle trouve auprès des sociétés d'Amérique latine, soit se montrer très conciliants avec les Américains et renoncer à défendre quoi que ce soit. Le climat n'a pas changé et voir la traversée de la pandémie a révélé fortement ce qui était là insidieusement. Le risque est que l'APSA impose sa vision de la psychanalyse et de la formation mais aussi ses orientations théoriques, etc., à l'IPA et que l'IPA l'impose ensuite au reste du monde. Je vais donner deux exemples ; un petit et un grand.

### Le petit : l'*e.journal*

C'est un journal en ligne de l'IPA lancé en juillet 2015, *Psychoanalysis today*. Sa mission est de publier des articles présentant un intérêt actuel pour la psychanalyse et la culture. Il bénéficie d'une participation active de la part de l'API et des Fédérations régionales : APsaA/NAPsaC, FEP et Fepal. Chaque organisation est responsable de 25 % des coûts et partage les responsabilités dans la même proportion. Dès le départ, une équipe de huit éditeurs s'est formée, deux par fédération, pour l'Europe Chantal Duchêne est l'un d'eux. Or au cours de la dernière réunion, elle apprend sans préavis que l'*e.journal* pourrait s'arrêter.

William Glover le président de l'APsaA veut se retirer, ne plus payer au moment où, dit-il, l'IPA coûte cher et que ce projet ne lui correspond pas ; il préfère des orientations éditoriales vers les questions raciales et de défense des minorités plutôt que vers des questions psychanalytiques. Son retrait signe la fin du projet.

### Autre exemple plus fondamental : les positions vis-à-vis de l'analyse à distance et de l'analyse de formation à distance

En 2020, l'IPA a engagé une *Task force* sur la *Remote Analysis*, analyse à distance, analyse de formation comprise. Elle a rendu son rapport en octobre dernier. Son travail a été traversé par l'expérience liée aux confinements et à la pandémie avec la généralisation des usages de la visio ou du téléphone. Banalisant les circonstances exceptionnelles et surtout révélant que ces conditions en réalité sont habituelles dans certaines

régions, les conclusions de ce rapport sont terribles quant à la conception théorico-clinique de la situation analytique. Elles approuvent l'analyse à distance tout en considérant que c'est, en effet, « particulier ». Nous avons attiré votre attention par un courrier de Jean-Michel Lévy en décembre dernier sur la possibilité que chaque membre avait de réagir auprès de l'IPA (Annexe 4, rapport de la *Task Force* accessible sur le site de l'IPA).

Au cours d'une rencontre à la FEP avec Clarisse Baruch, Présidente de la SPP et Hélène Davout, Présidente de la SPRF, nous avons rédigé une lettre adressée à la présidente de l'IPA, aux membres de la *Task Force* et à tous les présidents des sociétés européennes (Annexe 5). Pas moins de 25 présidents ont écrit à l'IPA pour faire connaître leur opposition quelques fois moins virulente mais toujours très critique quant aux conclusions du rapport.

Il se trouve que la *Task Force* ayant terminé sa mission, elle a été prolongée par un groupe d'étude auquel la Présidente de l'IPA suggère d'adresser encore ses commentaires avant qu'il ne statue.

Plusieurs d'entre vous ont attiré notre attention sur le fait que rien ne semble arrêter la détermination de l'IPA américaine de modifier les standards de la formation ; malgré un groupe, des directives temporaires de formation vont être décidées, qui prennent en compte l'actuelle modification des pratiques de formation pendant la pandémie.

Claude Barazer disait que nos représentants étaient coincés entre disqualification et allégeance, nous pouvons avoir le même sentiment. Que représente l'IPA pour nous ? C'est sans doute une question que nous devons nous poser.

En ce temps de guerre, de peur en Europe, d'angoisse pour des amis analystes que nous rencontrons à Bruxelles et qui nous permettent de mettre des visages sur les victimes comme sur ceux qui sont déchirés par la violence de leur propre dirigeant, nous voyons une avalanche de messages de soutien, de compassion, de demande de pouvoir aider... la FEP est balayée par un vent émotionnel... à l'image de la Présidente de l'IPA qui enregistre un message de soutien pour cette « crise humanitaire ».

Voulons-nous cette psychanalyse humanitaire ? sociale ? adaptée ?

Voilà, beaucoup de questions auxquelles nous sommes confrontés et qui chacune exige de nous.

Je vous remercie de votre attention.

La discussion est ouverte.



## *Suivi des annexes*

### **Annexe 1**

La Présidente

Paris, le 11 janvier 2022

Chers collègues, chers amis,

Au cours du dernier trimestre 2021, sans doute réveillé par la Semaine de santé mentale qui s'est déroulée du 4 au 17 octobre, un débat public s'est engagé quant à la place laissée à la psychanalyse, comme théorie ou comme pratique, dans les lieux de soin, de recherche ou d'enseignement. Ce débat est venu rencontrer une autre mobilisation de défense professionnelle que les psychologues en institution ont promue. Les diverses Sociétés d'analystes, l'APF comme les autres, ont été interpellées et amenées à prendre position, interpellées d'ailleurs plus par leurs membres que par les instances sanitaires, sociales ou politiques. Certaines Sociétés de psychanalystes traditionnellement présentes et actives dans le champ sociétal, n'ont pas manqué de relayer cette question ainsi que les mobilisations en cours.

Le Conseil de l'APF, s'appuyant sur l'histoire des engagements publics de notre Association, a pu envisager une prise de position face à une situation d'hostilité envers la psychanalyse (sa pratique et sa théorie) inquiétante pour la pérennité de sa présence dans les lieux de soin ou de recherche et plus généralement dans la vie culturelle.

Des réflexions et des discussions à ce propos ont été engagées, dans le cadre du Conseil d'administration et au cours de la dernière Journée des membres le 20 novembre dernier. (Les textes des interventions seront accessibles dans le numéro de *Documents & Débats* et sur la partie « Asso » du Site).

Il s'avère que les questions de l'engagement de l'APF dans ce qui est appelé curieusement « le monde extérieur » est une interrogation pour l'APF depuis la création. Quelle que soit l'époque l'APF a dû se positionner dans le débat public, que ce soit en se mettant en retrait ou dans une position de réserve quelques fois jugée comme pusillanime, d'autres fois en s'engageant comme au début des années 90 quand avait été envisagé la création d'un Ordre des psychanalystes ou plus tard (début des années 2000) quand a été créé le titre de psychothérapeute et imaginé une réglementation de la formation des psychanalystes. En ces périodes passées, de popularité de la psychanalyse dans le monde culturel, la menace venait de sa dissolution par assimilation et l'APF a pu alors préciser comment la difficulté pour une Association psychanalytique est de devoir maintenir un positionnement propice à la défense de la laïcité de la psychanalyse. Ce positionnement précise sa ligne de conduite mais dessine aussi une voie étroite, véritable ligne de crête quant aux engagements dans le monde, entre respect de l'insoumission essentielle de la psychanalyse et de sa transmission à tout discours social politique ou scientifique, et vigilance quant au maintien des conditions de son existence et de son développement. On l'entend : le paradigme de la position analytique propre à la cure n'est pas loin.

Aujourd'hui les menaces éveillent des inquiétudes dont certains d'entre vous nous ont fait part et il n'est pas toujours question d'existence ou de développement mais quelques fois de survie. Les psychanalystes que nous sommes peuvent être engagés en dehors de leur cabinet dans des pratiques professionnelles où notre qualité d'analyste est requise et pourtant aujourd'hui contestée, attaquée, déniée. L'effacement est la forme la plus aboutie de cette destructivité à l'œuvre. On le sait l'annexion ou bien le rejet hostile ne sont que les deux faces

d'une même attitude primitive d'antipathie envers la psychanalyse. Il nous a semblé qu'il convenait de ne pas négliger cette situation, et d'envisager une action que notre présence dans le Groupe de contact permet. Le Conseil de l'APF, en relation avec Claude Barazer qui le représente au Groupe de contact, a activement participé au travail de ce Groupe. Notre présence depuis sa création, y est à la fois importante et difficile. Importante dans la mesure où elle permet aux Sociétés de psychanalyse de prendre position dans le débat public, difficile parce qu'il convient aussi de rester fidèle à nos propres exigences, chaque Société ayant les siennes et soutenir les débats qui s'y forment. (Cf. les textes sur le site, particulièrement celui de Bernard de La Gorce)

Nous avons pu faire connaître notre position : dire que nous reconnaissons la menace qui plane sur la psychanalyse mais que pourtant nous ne souhaitons pas renoncer à une fidélité à l'éthique psychanalytique qui situe notre exercice et notre formation en dehors de toute ingérence ou soumission à toute autre éthique, médicale ou autre ; que nous ne souhaitons pas renoncer à l'autonomie de la psychanalyse en engageant une défense professionnelle des psychanalystes ou des professions qui ont recours, forcément partiellement, à la psychanalyse comme théorie ou comme pratique. Mais dire aussi qu'en revanche, nous souhaitons défendre la présence de la psychanalyse dans le monde sanitaire, social et culturel, dire que nous envisageons tout à fait de soutenir les engagements propres des associations, syndicats, sociétés, etc., des professionnels qui souhaitent agir pour le maintien de leur liberté de choix et bien sûr soutenir nos collègues engagés, quelquefois avec difficultés, dans ces lieux devenus hostiles. Les discussions ont permis d'établir un texte commun émanant du Groupe de contact, destiné à être diffusé pour alerter les instances, les décideurs et aussi les médias ou autres lieux d'information du champ culturel politique ou social inquiets de cette atteinte à la liberté et les soutenir. (Vous le trouverez en annexe, en fin de ce courrier).

À la suite de cette information Mr Brahim Hammouche, député de Moselle, Président de la mission d'information relative à l'organisation territoriale de la santé mentale, a organisé un colloque, le 22 décembre 2021 au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sous le patronage de Mme Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur le thème *Ce que les psychanalystes apportent à l'université*. Les présidences des tables rondes ont été assurées par des universitaires et aussi pour deux d'entre elles par des représentants d'association de psychanalyse, une par la présidente de la SPP l'autre par la présidente de l'APF. Il y a eu une centaine de participants, le nombre avait été limité par la réglementation liée aux conditions sanitaires et il y avait 400 participants par visioconférence.

Enfin et surtout, le Conseil de l'APF souhaite engager une réflexion au sein de l'Association. Nous proposons de réunir les travaux déjà entrepris par les collègues membres ou analystes en formation, et il y en a de nombreux colloques, articles, témoignages. Un *corpus* ainsi constitué, amené à s'enrichir, sera à la disposition de tous dans une rubrique spéciale de notre Site. Cette recension sera destinée à faire connaître et faire circuler entre nous des expériences et des recherches utiles pour soutenir les réflexions ou les actions que chacun est amené à prendre, quelques fois isolé.

Nous n'avons vraiment pas d'autres moyens pour la défense et l'avenir de la psychanalyse que, d'une part la nécessité du maintien de nos exigences de formation et institutionnelles et leur respect en tenant notre place particulière dans le champ médico-social et culturel, et d'autre part la possibilité de la promotion de nos travaux scientifiques, alors, à partir de cette recension nous envisageons dégager des orientations pour mettre en œuvre une façon de porter dans l'espace public ces travaux sur ce que la psychanalyse apporte au progrès de la vie de l'esprit, et comment l'APF y participe.

En vous assurant de nos sentiments dévoués,

Dominique Suchet pour le Conseil

## **Communiqué du Groupe de Contact**

2 décembre 2021

Le Groupe de contact, fondé il y a une vingtaine d'années, réunit la majorité des associations de psychanalystes existant en France, dans la reconnaissance et le respect de leur diversité. Il a pour vocation d'exprimer l'apport de la psychanalyse lorsque des politiques, des réglementations et des mesures administratives menacent son existence.

Nous alertons tout un chacun – le public, les media et les politiques – sur la multiplication et l'aggravation très préoccupantes des mesures de discrimination, voire d'exclusion, visant les professionnels qui reconnaissent les acquis de la psychanalyse ou s'en réclament dans leur pratique, qu'ils soient soignants ou enseignants, dans les hôpitaux, les centres de soin, les universités, les laboratoires de recherche.

Les héritiers de Freud affirment la nécessité de leur présence dans les champs de recherche scientifique, dans les pratiques médico-sociales et dans l'espace culturel. Des mesures administratives indues ne sauraient effacer ce qui est leur contribution théorique et pratique, depuis plus d'un siècle, aussi bien dans le débat sur les origines de la souffrance psychique, que sur les moyens individuels ou institutionnels d'y remédier, dans notre culture actuelle.

C'est pourtant ce qui est en train de se réaliser très concrètement et à grands pas dans les hôpitaux, les centres de soins, les universités et les media.

Actuellement, les listes d'attente s'allongent considérablement dans les centres de consultations médico-psychologiques, mouvement amplifié par le contexte fragilisant de la pandémie.

Une politique qui consiste à se priver d'apports certains dans la compréhension des enjeux individuels de la souffrance psychique et de leur articulation avec les groupes d'appartenance (famille, institutions) ne peut être que contre-productive. Et ce, aussi bien pour les enfants que pour les adolescents ou les adultes : dépression, suicide, crises de panique, décrochage scolaire, errance et replis identitaires, etc.

Dans le champ de la santé, la psychanalyse apporte une conception de la vie psychique, de ses productions normales comme de ses troubles. Elle est au principe d'une pratique fondée sur une disponibilité et une réceptivité au long cours, qui respecte la singularité de la parole d'un autre. Les psychanalystes, formés à une écoute spécifique, créent les conditions pour que celles et ceux qui souffrent puissent explorer leurs racines inconscientes, tenter de s'en déprendre et découvrir d'autres solutions que celles de leurs symptômes. Cette pratique se décline de diverses façons, en ville et en institution, en fonction des caractéristiques individuelles. Selon de multiples études internationales, elle a prouvé son efficacité à court terme et dans la durée.

Dans le champ de la culture, les théorisations psychanalytiques enrichissent les connaissances et les recherches, tant en psychologie que, plus largement, en sciences humaines. Elles contribuent à penser le monde contemporain dans sa complexité.

La psychanalyse est, depuis Freud, un outil majeur pour rendre compte de l'organisation psychique humaine et ses concepts sont maintenant devenus d'un usage courant dans la vie quotidienne. Elle a fait ses preuves tant dans le traitement de patients en souffrance que dans la construction personnelle de nombreux analysants. Elle ne doit pas être menacée par les pouvoirs publics, visiblement séduits par des « solutions » prônées comme plus rapides ou plus scientifiques.

Le Groupe de contact se veut donc vigilant pour que soit maintenu ce qui fait la spécificité et la richesse de la psychanalyse, face aux méconnaissances et dérives que nous constatons actuellement.

**Associations représentées au Groupe de Contact**

- Analyse freudienne
- Association lacanienne internationale (ALI)
- Association psychanalytique de France (APF)
- Cercle freudien
- École de psychanalyse Sigmund Freud (EpSF)
- Espace analytique
- École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL-Fr)
- Fédération européenne de Psychanalyse et École psychanalytique de Strasbourg (FEDEPSY)
- Quatrième Groupe
- Société de psychanalyse freudienne (SPF)
- Société psychanalytique de Paris (SPP)
- Société psychanalytique de Recherche et de Formation (SPRF)

Secrétaire du Groupe de Contact :

Jacques Sédat

36, rue Pierre Sémard 75009 Paris

## **Annexe 2**

Reprise des éléments exposés lors du Collège des Titulaires du 24 janvier 2022

### **Document de travail proposé pour l'Assemblée générale du vendredi 11 mars 2022**

*Qu'est-ce que devenir membre sociétaire ? Repenser le statut des analystes dont le cursus est homologué*

Tel que je l'avais énoncé dans mes intentions au cours de l'Assemblée générale en mars 2021, nous avons le souhait de repenser les modalités de fin de cursus et le statut et responsabilité des membres sociétaires.

Avant d'avancer des propositions pour la discussion, je vais faire un retour en arrière sur l'histoire de l'instauration de l'homologation du cursus (1972).

À une époque où la validation du deuxième contrôle valait autorisation à présenter un mémoire, J.-B. Pontalis avec son conseil opère une modification du Règlement intérieur et instaure la validation du cursus de formation.

Le point de départ de la réflexion qui a abouti à cette modification est que, je reprends les termes de Pontalis dans l'Annexe à la modification du RI en 1972, que l'on trouve dans *Documents & Débats* numéro 6 : « il arrivait qu'un candidat au titre de membre associé – (on ne les appelait pas sociétaire ce qui se fera justement avec l'instauration de l'homologation du cursus) – donc qu'un candidat vit contester par un vote l'ensemble de sa formation, alors que celle-ci avait jusqu'alors été reconnue comme valable sans objections ». C'est-à-dire avoir eu un deuxième contrôle validé, validation au cours de laquelle on évaluait le parcours dans l'enseignement autant que le travail de la cure et donc la validation donnait autorisation à présenter le mémoire de candidature à membre associé...

(Termes du règlement intérieur : « La seconde validation doit tenir compte de l'ensemble des expériences cliniques et des acquis théoriques (participation aux groupes de travail, travaux personnels...) elle vaut pour autorisation à présenter un mémoire de membre associé »).

Un malaise avait été repéré auparavant (par exemple rapport du Comité de sélection de Smirnoff en 1971), celui-ci notait que ceux qui sont autorisés à présenter leur mémoire ne le font pas toujours ou pas toujours rapidement et il ajoutait que cela révélait, d'une part l'insatisfaction des « élèves » selon le mot du moment et aussi l'insatisfaction de l'Association.

Pontalis a souhaité dissocier les deux temps de la démarche en en faisant deux enjeux, je cite encore ses mots :

– Faire de la validation de la formation avant la présentation du mémoire, un temps effectif : évaluation de tout un parcours et non pas simple constatation que le candidat a satisfait formellement aux exigences de notre institution.

– Et ensuite avec le mémoire et le vote l'accès à devenir membre de l'Association.

Alors, son Conseil propose (encore ses mots) : « que le Collège des titulaires se prononce plus tôt et prenne plus nettement ses responsabilités en donnant à l'élève « *quitus* » de sa formation une fois ses contrôles terminés, ou, dans le cas contraire, en lui formulant ses avis ou recommandations éventuels. »

Au fur et à mesure du temps cette étape a montré quelques particularités, qui donnent lieu à, disons-le avec le mot de Smirnoff, une insatisfaction de l'Association que l'on lit dans les rapports des secrétaires des Comités de formation : Les analystes **prennent un long temps entre la validation du 2<sup>e</sup> contrôle et leur demande d'homologation** (peut-être le maintien du souvenir actif de l'ancienne formule). Essentiellement on lit l'importance croissante du groupe des « homologués » qui « stagnent », « en restent là ». Un « là » d'ailleurs qui se définit de plus en plus difficilement. L'avant dernière journée de l'Institut sur le thème de l'homologation avec un exposé de Felipe Votadoro nous avait amené à réfléchir sur ce point.

On lit aussi un autre effet plus inattendu : **beaucoup d'analystes ayant validé leur deuxième contrôle ne demandent pas l'homologation, là encore « ils prennent du temps »**. Ne le demandent pas toujours ou pas toujours rapidement. Pour y remédier une modification a été apportée et l'Institution s'est prononcée. Elle décide de rester moins neutre et elle incite la demande d'homologation dans la lettre de validation du 2<sup>e</sup> contrôle « Vous pouvez d'ores et déjà demander etc... » Cela a eu l'effet escompté, à l'extrême, puisque la demande peut quelques fois être faite à réception de l'avis de validation du contrôle.

Mais, le problème du temps pris, du refus etc. n'est pas résolu, il est juste déplacé ; maintenant le temps se prolonge beaucoup entre le moment de l'homologation de cursus et la candidature au sociétariat. Bref, il semblerait que la question soit celle de l'engagement en personne, du franchissement d'une étape décisive, avec la présentation d'un mémoire, la rencontre avec les analystes de l'Association et l'épreuve du vote.

Une idée court, comme une pensée manifeste, assurant que l'homologation est une formalité. Cet avis serait partagé par les analystes en formation et l'Institution. Je dis par l'Institution et non par les analystes titulaires, parce que, individuellement nous sommes tous, je pense à peu près tous, très investis dans cette étape et dans cette épreuve de l'homologation que nous considérons comme un moment critique pour l'analyste en formation qui va quitter l'Institut de formation mais aussi pour l'Institution qui évalue d'une certaine façon, là, sa capacité de formation (supervisions et enseignement). Cependant cet investissement reste latent pour l'Institution qui en contre-investit l'importance en n'y adjoignant ni vote systématique ni quorum ni plusieurs rapports ni véritablement changement de statut pour l'Institution. Et essentiellement par le fait que les analystes ayant leur cursus homologué, ne rentrent pas dans l'Association, ce qui est le point proposé à la discussion.

Ça, c'est du côté de l'Institution ; du côté des analystes en formation, on pourrait imaginer une pensée latente chez les analystes dont le cursus a été homologué de se penser dès lors comme des analystes homologués, sans avoir à s'engager dans ce qui est considéré comme une autre démarche : adhérer à l'APF. Et au fond il y aurait un glissement de l'homologation qui rendrait – estampillerait – « homologué » et cela permettrait d'économiser, d'assumer le pas de la décision personnelle, celui de l'engagement à exposer, de rencontrer et de parler avec les collègues, analytiquement, cela autoriserait de repousser le moment de l'écriture du mémoire qui est à la fois le signe et le moyen de cet acte.

Comme si le « donné *quitus* » du parcours de formation (mot de Pontalis) devenait un « être quitte ». Mais, à attribuer à l'estampillage « homologué » le pouvoir de favoriser le ralentissement de l'engagement vers le Sociétariat n'est-ce pas négliger le fait qu'il y a une difficulté interne dans la démarche de devenir membre, l'engagement dans un processus qui a plusieurs étapes : homologation et candidature au sociétariat et que quels que soient les modalités du parcours, ralentissements et inhibitions internes et personnelles trouvent toujours leur lieu d'action.

Quand l'homologation n'existait pas, les analystes de l'APF se plaignaient que beaucoup s'arrêtaient après le deuxième contrôle validé. On peut alors considérer que :

– L'homologation et la demande de sociétariat sont solidaires et en réalité ne sont que les deux temps d'une même démarche, celle de devenir membre de l'Association. Alors plutôt que d'en faire deux étapes radicalement séparées par un changement de statut radical : être ou non partie prenante de l'Association, nous pourrions envisager une modification, qui en ferait deux étapes d'un même engagement : et avec un souhait : que ce rapatriement à l'intérieur de l'Institution de la difficulté dénommée « prendre son temps » « stagner », favorise ou renforce l'importance analytique et institutionnelle à chacune de ces deux étapes. En en faisant vraiment l'occasion d'une élaboration en après-coup. D'un point de vue dynamique on peut aussi considérer que l'on peut relier ces deux temps ; le premier temps de passivité où l'Institution reconnaît la validité d'un parcours et deuxième temps de la démarche active d'un candidat qui demande un Sociétariat, soutenu par l'écriture d'un mémoire. Deux temps passif/ actif favorable à l'élaboration en après-coup.

Les analystes ayant homologué leur cursus pourraient être reconnus analystes par l'Association, (ce qui d'ailleurs nous mettrait en accord avec le fait que l'Association les reconnaît comme analyste et avec le fait que

jamais dans l'esprit de l'APF il ne fut envisagé de donner ce qui pourrait être une reconnaissance professionnelle ou de compétence), sans pour autant en être membres délibératifs mais y être à titre consultatif ; ils pourraient être, au regard de la loi de 1901, membres consultatifs mais dénommés dans les statuts comme analystes associés ou analystes adhérents ou analystes formés, de ou à l'APF.

Cette étape serait le premier temps pour devenir membre sociétaire et alors, élu à l'appui de la production d'un mémoire avec un quorum 2/3, être membre actif de l'APF.

Au regard de la législation loi de 1901, cela est possible si écrit dans les statuts avec précision.

Les modalités :

– Valorisation du processus d'homologation.

– La proposition supplémentaire serait que l'homologation soit prononcée après l'écoute de deux rapports. En effet l'expérience nous montre bien souvent que plusieurs temps permettent une évolution et un travail psychique salutaire. C'est vrai pour le candidat mais aussi pour les analystes qui écoutent le ou les rapports. Faire jouer deux écoutes est souvent précieux pour entendre le mouvement d'une démarche.

– Avec un vote à majorité simple.

En conséquence on pourrait envisager que pour le sociétariat il y ait aussi deux rapports, avec bien sûr le mémoire et le quorum aux 2/3.

Qu'est-ce qui changerait pour les analystes ayant homologué ? Pas grand-chose d'autre que d'être inscrits sur une liste publique ; ils pourraient assister et participer à l'Assemblée générale, sans droit de vote. Cela ne leur donnerait pas plus de possibilités pour participer aux Comités et autres instances de l'Association qui sont déjà ouvertes aux analystes en formation.

Peut-être que cela simplifierait leur reconnaissance par les instances internationales, même si ce qui n'est pas certain et qui est en débat actuellement.

Ce sont les bases préliminaires pour une discussion. Ensuite, en tenant compte des remarques, des critiques, des propositions, réactions ou suggestions qui seront faites une suite pourrait être donnée.

Dominique Suchet pour le Conseil

### **Annexe 3**

Le Secrétaire Général

Paris, le 15 novembre 2021

Chers collègues,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que l'IPA va statuer sur le rapport du groupe de travail sur l'analyse à distance en janvier 2022, comme indiqué dans sa *Newsletter* du 29 octobre dernier.

Vous pouvez prendre actuellement connaissance du rapport. Pour télécharger une copie du rapport, veuillez cliquer [ici](#).

Il est possible à tous les membres de l'IPA de réagir à titre individuel et de donner son point de vue sur la question. Les retours sur le rapport sur la formation à l'analyse à distance peuvent être envoyés à [laura@ipa.world](mailto:laura@ipa.world). Le délai de réponse est le **15 décembre 2021**.

**Vous trouverez dans la même *Newsletter* d'octobre un** Projet inter-comités sur la discrimination et le racisme auquel vous pouvez **également** réagir. Pour télécharger une copie du rapport, veuillez **cliquer ici**. Vous pouvez donner vos retours **ici** jusqu'au **mercredi 15 décembre 2021**.

Bien cordialement.

Jean-Michel Lévy



## **Annexe 5**

**Association Psychanalytique  
de France**

**Société Psychanalytique  
de Paris**

**Société Psychanalytique  
de Recherche et de Formation**

To  
• Board IPA,  
• Task force on remote analysis  
Alexander M. Janssen, chair  
Martina Burdet Dombald  
Paul Crake  
Todd Essig  
Richard C. Fritsch  
Marsha H. Levy-Warren  
Liliana Patricia Manguel de Maniowicz  
Andrea Marzi

Paris, December 8, 2021

Dear colleagues,

The French Psychoanalytic Association (APF), The Paris Psychoanalytic Society (SPP), the Psychoanalytic Society for Research and Training (SPRF), thank you very much for this important work of investigation, interview and synthesis. But the three French psychoanalytic IPA component societies are together here, to express their great concern about the use that can be made of the task force's report on the remote analysis.

We understand that the pandemic situation with health measures and the global contagion of worry have stimulated reflection on the practice of remote analysis.

The question existed before this particular situation and we respect this initiative, which tries to bring out of the shadows this practice, which until then unofficial. But we believe that the metapsychological or technical questions that it raises deserve in-depth reflection that the urgency of the moment must not compromise.

So, we do not want hasty recommendations to be deduced from an investigation linked to the particular circumstances of a pandemic or from training in psychoanalytically isolated regions (Asia). We only reject the exceptional which leads to treatments or training carried out in this way "for lack of anything better" and producing, according to these exceptional measures admitted by the IPA, psychoanalysts who meet "minimum skills and capacities" according to the terms of the Task Force report, becomes a standard.

The Boards and Councils of our three Societies consider that the issue of remote analysis (and remote training analysis) fundamentally disrupts the principles of presence and language, governing the conditions of the cure (the talking cure), the conditions of transference and its interpretation.

The understanding that we have built over almost 130 years of the function of language and of presence in the treatment, their bodily, emotional, libidinal, symbolic, phantasmatic anchors but also their unconscious

interweaving with the personal and cultural histories specific to each society, cannot be excluded from the field of reflection.

Each of the three Societies has already set up reflections, working groups and study committees which can add their work to the reflection you are opening, by forwarding them to you as soon as possible.

We know that the IPA is an Association of members, and each one will be able to make you know his personal position, but in view of our responsibility towards our members, the three Boards and Councils of APF, SPP and SPRF come to express to from you they wish that no urgency comes to prevent considering our points of view, different from that expressed in the report of the Task force and may be specific to psychoanalysis in Europe but nourished by experience and history.

Best regards.

Hélène d'Avout  
President of the SPRF

Clarisse Baruch  
President of the SPP

Dominique Suchet  
President of the APF

**Association Psychanalytique  
de France**

**Société Psychanalytique  
de Paris**

**Société Psychanalytique  
de Recherche et de Formation**

À  
• Bureau de l'IPA,  
• Task force sur la remote analysis  
Alexander M. Janssen, chair  
Martina Burdet Dombald  
Paul Crake  
Todd Essig  
Richard C. Fritsch  
Marsha H. Levy-Warren  
Liliana Patricia Manguel de Maniowicz  
Andrea Marzi

Paris, le 8 décembre 2021

Chers collègues,

L'Association Psychanalytique de France (APF), La Société Psychanalytique de Paris (SPP), la Société Psychanalytique de Recherche et de Formation (SPRF), vous remercient beaucoup pour cet important travail d'investigation, d'interview et de synthèse. Mais les trois sociétés françaises de psychanalyse affiliées à l'IPA se rejoignent ici, pour faire part de leur grande inquiétude à propos de l'utilisation qui peut être faite du rapport de la *task force* sur la *remote analysis*.

Nous comprenons que la situation de pandémie avec les mesures sanitaires et la contagion mondiale de l'inquiétude ont stimulé une réflexion sur la pratique de l'analyse à distance.

La question préexistait à cette situation particulière et nous accordons de l'estime à cette initiative qui tente de sortir de l'ombre cette pratique jusque-là officieuse. Mais nous pensons que les interrogations métapsychologiques ou techniques qu'elle soulève méritent une réflexion approfondie que l'urgence du moment ne doit pas compromettre.

Aussi nous ne souhaitons pas que des recommandations hâtives se déduisent d'une investigation liée à des circonstances particulières de pandémie ou de formation dans des régions psychanalytiquement isolées (Asie). Nous refusons que l'exceptionnel qui conduit à des traitements ou des formations réalisées ainsi « faute de mieux » et produisant, selon ces mesures exceptionnelles admises par l'IPA, des analystes qui répondent à « des compétences et des capacités minimales » selon les termes du rapport de la *Task force*, devienne une norme.

Les Bureau et Conseil de nos trois Sociétés considèrent que la question de la *remote analysis* (et *remote training analysis*) désorganise fondamentalement les principes de présence et de parole, présidant aux conditions de la cure (*the talking cure*), aux conditions du transfert et de son interprétation.

La compréhension construite depuis presque 130 ans que nous avons de la fonction de la parole et de la présence dans la cure, leurs ancrages corporels, émotionnels, libidinaux, symboliques, fantasmatiques mais aussi leurs entrelacements inconscients avec les histoires personnelles et culturelles propres à chaque société, ne peut être exclue du champ de la réflexion.

Chacune des trois Sociétés a déjà mis en place des réflexions, des groupes de travail, des comités d'études qui pourront venir ajouter leurs travaux à la réflexion que vous ouvrez, en vous les transmettant, dès que possible.

Nous savons que l'IPA est une Association de membres, et chacun pourra vous faire connaître sa position personnelle, mais eu égard à notre responsabilité envers nos membres, les trois Bureau et Conseil de l'APF, la SPP et la SPRF viennent exprimer auprès de vous leur souhait qu'aucune urgence ne vienne empêcher de considérer nos points de vue, différents de celui exprimé dans le rapport de la *Task force* et peut être propre à la psychanalyse en Europe mais nourri de l'expérience et de l'histoire.

Bien cordialement.

Hélène d'Avout  
Présidente de la SPRF

Clarisse Baruch  
Présidente de la SPP

Dominique Suchet  
Présidente de l'APF

# *Rapport de trésorerie de l'année 2021*

*Chantal Duchêne-González*

Chers collègues,

Je vais vous présenter les comptes de fonctionnement et de résultats pour l'exercice 2021 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2022.

2021 a vu la reprise progressive, en présence, des différentes manifestations et rencontres scientifiques après la levée du troisième confinement du mois d'avril (3 avril/3 mai).

Dès le mois de mars, les rencontres en présence ont été soumises au protocole sanitaire qui imposait la mise en place d'une jauge, variable en fonction de la période de l'année. Cette situation n'a pas permis que certains séminaires, rencontres ou activités institutionnelles puissent continuer à avoir lieu au siège de l'APF. Cela a donc nécessité la location d'autres salles.

Dans cette période de post-confinement, nous assistons à une envolée des prix de location de salles. À titre d'exemple, la location de la fondation Dosne-Thiers rez-de-chaussée et premier étage a coûté, jusqu'en 2019, 4 000 €. Maintenant, la location seulement du premier étage coûte 4 800 €. Si nous louons le rez-de-chaussée, cela reviendrait à 7 020 €. C'est pourquoi pour les Entretiens de décembre dernier, le Conseil a pris la décision du déjeuner au restaurant, solution qui revient à la moitié de ce qu'aurait coûté le traiteur sur place.

L'année 2021 a enregistré des **charges exceptionnelles** d'un montant de **9 038,70 €** : 7 568 € de frais correspondant à des dépenses d'affranchissement et d'impression pour la Journée ouverte de janvier 2021 qui n'a pas eu lieu ; 707,48 € de frais de *mailing* pour la journée de Lyon de 2020 qui n'a pas eu lieu ; 762,70 € du précédent cabinet d'expert-comptable.

**Pour l'année 2021, le montant global des affranchissements s'élève à 11 872 €. Il me semble important de réfléchir sur le mode de transmission des informations. Continue-t-on à privilégier la voie postale ? Ou transmettons-nous les informations par *e.mail* uniquement ?**

En 2021, la cotisation des membres a produit une recette de 101 590 €, la redevance des membres honoraires une recette de 3 220 € et la participation à l'Institut de formation une recette de 118 720 €.

À ce jour, pour l'année 2021, une analyste en formation seulement n'a pas réglé sa participation. Il y a eu 9 démissions de la part des analystes en formation, 2 après s'être acquittés de leur dette, ce qui a provoqué par rapport au budget prévisionnel une perte de 4 340 €.

Malgré toutes ces contraintes, un effort d'économie a été fait. L'année 2021 présente un exercice excédentaire de 21 518 €. Les créances ont baissé : en 2021, elles étaient de 2 810 € euros alors qu'en 2020, elles s'élevaient à 12 806 €. De 2020 à 2021, la trésorerie est passée de 212 802 € à 259 235 €.

En juin 2021, les Entretiens n'ont duré qu'une seule journée. Il n'y a pas eu de prise en charge du déjeuner, les frais d'inscription ont été de 100 €. Pour l'année 2021, la participation aux Entretiens avait légèrement baissé par rapport à 2019. 93 participants pour 103 en juin 2019. 97 participants en décembre 2021 et 124 participants en décembre 2019. Cependant, la participation aux Entretiens de 2021 ne peut être représentative. En juin, existence d'une jauge et en décembre 2021, mise en place de nouvelles mesures sanitaires face à la survenue du variant omicron. L'inscription en décembre a été de 110 euros au lieu du tarif habituel de 150 euros, montant que le Conseil pense adopter. En effet, devant la baisse de fréquentation des Entretiens, par rapport aux Samedis-débats constatée durant la période précédant la Covid, le Conseil a jugé opportun de

baisser le montant de l'inscription, afin qu'il y ait une plus grande fréquentation de la part des analystes en formation et cela va dans le sens d'amener à considérer ces *Entretiens* comme étant une activité scientifique ordinaire de l'Association.

## **Budget 2022**

Le budget est toujours prévu à l'équilibre, il a été réalisé avec les mêmes projections, sans tenir compte de l'augmentation excessive des tarifs de location. Et donc nous souhaitons trouver des alternatives, qui tout en étant moins onéreuses, peuvent rester agréables, propices au travail et à la convivialité.

En 2022, les dotations aux amortissements seront plus importantes : construction du nouveau site de l'APF et son entretien (environ 12 000 €), achat d'une caméra, d'un pied et de deux micros d'un coût de 1 021 €. Ce matériel audiovisuel permettra l'enregistrement des activités scientifiques, d'interviews, qui pourraient être mis en ligne par exemple à l'occasion de la sortie d'un livre par un auteur APF et la transmission par *Zoom* des journées de Lyon, Nantes et Bordeaux.

De plus, l'exercice 2023 devra supporter des dépenses exceptionnelles : une période de 1 à 2 mois de chevauchement prévue pour notre nouveau ou nouvelle secrétaire, ce qui entraînera donc une double charge salariale. Dans le cadre de ce changement, la mise en place de procédures écrites pour l'organisation administrative et le bon fonctionnement de notre Association s'avère nécessaire.

Dans ce contexte-ci, est donc prévue une augmentation de 10 euros pour la cotisation des membres (1 330 €), 5 euros pour la redevance des membres honoraires (145 €).

Il n'y aura pas d'augmentation, *stricto sensu*, pour les analystes en formation et les analystes qui ont homologué leur cursus car depuis 2021, l'APF s'acquitte auprès de la FEP de la cotisation de 25 euros pour les analystes en formation. Cette somme a été réglée cette année par l'APF, elle sera dorénavant imputée à la contribution des analystes en formation et des analystes ayant homologué leur cursus, ce qui fait que leur contribution s'élève pour 2022 à 645 € au lieu de 620 l'an dernier.

Pour conclure ce rapport de trésorerie, je tiens tout particulièrement à remercier notre présidente, Dominique Suchet et l'ensemble du Conseil, de leur soutien et de leur aide dans le choix des décisions à prendre dans cette période de mouvement et de changement.

# ***Rapport du Secrétaire du Comité de formation 2021-2022***

***Leopoldo Bleger***

Alors que le précédent Comité de formation a dû se confronter aux contraintes sanitaires de l'épidémie de covid, le nouveau Comité a eu la chance de pouvoir travailler en présence, dès la première réunion, en dépit du couvre-feu, certificats de dérogation à l'appui. Vraiment une chance. À deux reprises, un des collègues du Comité a participé à la réunion *via* internet.

Le changement des membres du Comité a été relativement important : 3 titulaires de la liste 1 (Claude Barazer, Catherine Chabert et moi) et 2 de liste 2 (Brigitte Eoche-Duval et Christophe Dejours) suivant la dernière règle de rotation. Didier Houzel, Sylvie de Lattre, Philippe Valon et François Villa sont rentrés au Comité l'année précédente.

En cours de route, il y a eu un changement : François Villa a demandé une mise en disponibilité, c'est la personne suivante sur la liste 2 (celle des nouveaux titulaires), Pascale Michon-Raffaitin, qui est entrée au Comité.

Lors de notre première réunion, nous avons constitué deux commissions pour des validations de premier contrôle et quatre autres pour des validations de second contrôle. La reprise, si l'on peut l'appeler ainsi, a été forte.

Ce rapport concerne donc le travail du Comité de formation depuis mars 2021. Il s'est réuni 11 fois.

Il y a 189 analystes en formation. Parmi eux, 44 n'ont rien entrepris, 42 premiers contrôles et 31 seconds contrôles sont en cours, 39 analystes en formation ont homologué leur cursus.

Nombre d'analystes en formation Années d'admissions		Analystes n'ayant rien entrepris	Premiers contrôles			Seconds contrôles			Cursus homologués	Refus sociétariat
			En cours	Validés	Refusés ou ajournés	En cours	Validés	Refusés ou ajournés		
Admis entre 1964 et 1973	0									
Admis entre 1974 et 1983	4			2			1	1		
Admis entre 1984 et 1993	16	3			1		1	9	2	
Admis entre 1994 et 2003	32	4	2	4	1	6	1	14		
Admis entre 2004 et 2013	62	4	6	9	1	20	7	15		
Admis depuis 2014	75	33	34	2	1	5				
<b>Totaux</b>	<b>189</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>31</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>39</b>	<b>2</b>

Le nombre d'analystes en formation est à ce jour de 189, chaque analyste en formation n'est que dans une seule catégorie.

**Leopoldo Bleger**

---

---

Trois titulaires ont 8 contrôles, un titulaire 7, un autre 6, 6 titulaires assurent 3 contrôles, 7 assurent 2, 4 titulaires ont un contrôle, 13 aucun.

3 analystes	8 contrôles
1 analyste	7 contrôles
1 analyste	6 contrôles
6 analystes	3 contrôles
7 analystes	2 contrôles
4 analystes	1 contrôle
13 analystes	0 contrôle

Des 28 demandes d'admission ou d'information reçues, on n'a pas donné suite à 10 d'entre elles. Parfois ces dernières étaient un peu loufoques, parfois demande d'orientation, presque toutes sans aucune expérience clinique (je me suis demandé si le nom de notre Association n'est pas parfois interprété comme un organisme plus ou moins officiel ou national). Sur les 18 demandes restantes, le Comité a pu en examiner 11. Il y a eu 10 candidats admis et un refus ; 8 femmes, 3 hommes ; 8 psychologues, 2 psychiatres, une orthophoniste. Six candidats viennent d'un divan APF (dont le refus), trois candidatures d'un divan inconnu, une autre d'un divan SPP (à remarquer que trois divans APF concernent une deuxième, voire une 3<sup>e</sup> cure). Le Comité n'a pas eu le temps d'examiner 2 autres candidatures qui ont déjà fait les 3 entretiens, les autres sont en cours.

Les 2 dernières années, il y a eu à peu près le même nombre de demandes. Il y a 2 ans, 12 admis, 7 l'année dernière (plus deux candidatures refusées). En dépit des variations du nombre d'admissions, qui peuvent sembler importantes d'une année sur l'autre, l'orientation générale reste assez stable.

**Demandes d'admission**

	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Demandes par téléphone	8	7	9
Demandes par courrier Et courriel	28	25	19
Demandes ayant abouti à un envoi de la liste du CF	18	7	16
Candidatures examinées par le CF	11	9	15
Candidats refusés	1	2	3
Candidats admis	10	7	12

**Répartition des candidatures acceptées**

CANDIDATS	10	HOMMES	3	FEMMES	7
MÉDECINS			1		1
PSYCHOLOGUES			2		6
DIVANS APF		1			5
DIVANS SPP		1			
(IV° G., SPRF, SPF) autres		1			2

**Répartition des candidatures refusées**

CANDIDATS	1	HOMMES		FEMMES	1
PSYCHIATRES					
PSYCHOLOGUES					
AUTRES					
DIVANS APF				1	
IV° Groupe					
SPP					
Divans inconnus					

Nous avons examiné 6 demandes de validation du premier contrôle dont 5 ont été validées, une refusée ; 5 demandes de validation du second contrôle, toutes validées, parfois après un ajournement avec la constitution d'une nouvelle commission, parfois la même commission proposant à l'analyste en formation de continuer les échanges.

Par comparaison, en 2020, il y a eu 10 premiers contrôles validés, 3 l'année dernière et 3 autres ajournés.

Quant au second contrôle, 6 et 4 respectivement. L'année dernière un second contrôle a été refusé, un autre ajourné.

Une commission de validation d'un second contrôle a été annulée suite à la démission de l'analyste en formation, en raison d'un changement important dans sa vie personnelle.

Trois validations du second contrôle sont en attente de discussion, nous avons 2 commissions de premier contrôle et 2 de second contrôle à constituer.

**Validations de premiers contrôles**

Demandes de validations	Contrôles validés	Contrôles refusés	Ajournés
2021/2022	5	1	
2020/2021	3		3
2019/2020	10		



Validations de seconds contrôles

Demandes de validation	Contrôles validés	Contrôles refusés	Ajournés
2021/2022	5		
2020/2021	4	1	1
2019/2020	6	1	

Il y a eu 6 homologations du cursus, 5 autres demandes sont en cours. Les chiffres sont les pratiquement les mêmes que les dernières années.

Homologations de cursus

Demandes d'homologations	Cursus validés	Demandes non examinées par le CT
2021/2022	6	5
2020/2021	3 (+ 1 ajourné)	5

Sans surprise, il n'y a pas eu de nouvelles candidatures entre septembre 2020 et janvier 2021. À partir de février 2021, peu avant la constitution du nouveau Comité de formation, le rythme habituel d'une ou deux demandes par mois s'est rétabli avec un pic de trois nouvelles demandes en mai et quatre en juin.

Nous avons été un peu étonnés par le fait que la plupart des analystes en formation ayant validé le second contrôle demandent rapidement l'homologation. Nous avons introduit une petite modification dans la lettre envoyée. C'est peut-être dû au fait que ce soit le même courrier qui informe de la validation et de la possibilité de demander l'homologation. Mais j'ai parfois le sentiment qu'on vogue entre un « trop rapidement » et un « trop lentement ». Comme s'il y avait malgré tout une idée du « bon moment ». Par-devers moi, je pense parfois : « jamais contents ».

Lors de l'admission, on le sait, ce sont trois rencontres avec trois psychanalystes. D'ailleurs, la demande elle-même de commencer les entretiens a son poids. Parfois entre l'envoi de la lettre avec la liste du Comité et la prise du premier rendez-vous plusieurs mois s'écoulent, un des candidats a attendu un an. C'est donc un usage transférentiel de la demande d'admission. Variations importantes aussi entre les différents candidats concernant les trois entretiens : parfois les trois rendez-vous sont peu espacés, parfois un premier rendez-vous est suivi d'une longue période d'attente.

En d'autres termes, nous sommes loin d'un parcours balisé, pas de candidature « type », pas de « moyenne ». Reste la surprise de beaucoup de candidats eux-mêmes concernant les entretiens d'admission. Avec des styles différents, les membres du Comité de formation semblent tenir au caractère analytique de ces entretiens, ne serait-ce que parce les enjeux de l'entretien lui-même sont au premier plan. C'est bien la mobilisation psychique que l'entretien provoque, autant côté interviewé que côté intervieweur.

Un des thèmes sur lesquels nous sommes revenus à plusieurs reprises est, justement, celui des entretiens d'admission. Chacun mène ces entretiens à sa manière : pourrait-on dégager un peu plus clairement qu'est-ce qu'un entretien d'admission ?

Faisant suite aux discussions au sein du Comité, la Journée de l'institut de formation a eu comme thème *Qu'est-ce qu'un entretien d'admission à l'APF ?* C'est bien à l'APF dont il s'agit. Il serait intéressant d'avoir une idée plus précise de la manière dont les entretiens d'admission ont lieu dans d'autres sociétés, notamment en France et en Europe. Si je me fie aux échanges informels, à certains panels avec des collègues d'autres

sociétés et à ce que j'ai pu en lire, la modalité de l'APF est l'une des plus élaborée avec des temps assez différents (la lettre envoyée, les trois entretiens, la rédaction de rapports, la lecture, la discussion et le vote). Pour les oreilles de certains de ces collègues non-APF, notre fonctionnement semble « *engorroso* ». Difficile à traduire : quelque part entre « lourd », « encombrant » et « fastidieux ». Pour d'autres, il semble difficile à saisir tant sur le plan de la forme que sur le pourquoi.

L'autre thème proposé pour une journée de l'Institut de formation concerne le travail de supervision. On s'aperçoit, en effet, que la conception de ce travail varie considérablement d'un superviseur à l'autre. Certainement c'est un thème plus difficile à mettre à la discussion.

Les discussions de cette année furent toujours animées, permettant souvent un mouvement d'élaboration au cours de la discussion en en faisant apparaître d'autres aspects de la candidature ou de la validation. Ces moments sont précieux : c'est un groupe de psychanalystes au travail, parfois même un groupe de recherche. Tout à coup, on se trouve en train de parler clinique, tout simplement ! On mesure alors nos différences de point de vue, parfois très marquées.

Il s'agissait d'une part de prendre le temps nécessaire pour que l'échange puisse avoir lieu pour que, éventuellement, les positions des uns et des autres évoluent et d'autre part la nécessité de passer au vote. À certaines occasions, la discussion aurait pu continuer bien plus longtemps. Ce sont souvent les questions qu'on connaît qui reviennent, sans pour autant qu'on ait le sentiment d'un ressassement.

Lorsque les candidatures d'admission prêtent à de longues discussions, on est tiraillés entre une certaine culpabilité de dire non, de porter un jugement qui, nous le savons, aura des effets très forts et les idéaux que nous partageons.

Pour les validations, le temps d'échange avec l'analyste en formation nous a paru parfois un peu limité. À deux reprises, le Comité a proposé que la même commission continue les échanges sans le contrôleur.

D'emblée nous avons discuté une validation qui avait été ajournée un an avant, plus tard deux autres validations ajournées par le précédent Comité ont été validées.

Notre Comité a aussi ajourné une validation de premier contrôle en invitant l'analyste en formation à se représenter devant une autre commission sans le contrôleur.

Le Comité a donc utilisé la liberté qui lui est accordée de chercher d'autres manières de procéder, une liberté qui est restée assez longtemps un peu étouffée par des modalités disons « établies ». Le Comité de formation ne semblait pouvoir dire que « oui » ou « non ». Il serait intéressant de s'interroger du pourquoi de cette évolution.

Est-ce que nous sommes trop timides pour changer quoi que ce soit de ce dont nous avons hérité ? Il est toujours intéressant de revenir aux textes (statuts et règlements) pour essayer d'en saisir les enjeux et comment on se situe aujourd'hui vis-à-vis de cette parole qui fait tradition.

Le travail du Comité de formation est riche de plein de facettes et d'enjeux qu'il serait vain de vouloir énumérer. C'est à une véritable clinique des entretiens d'admission, des commissions de validation et de la discussion elle-même des rapports au sein du Comité.

Deux petits exemples : bien que les rapports présentés soient écrits, la partie la plus importante reste l'échange oral lors des réunions où chacun est confronté à ses préjugés, à ses positions, aux mouvements psychiques que la discussion soulève. Cela pourra paraître superflu de le rappeler mais les réunions ouvrent à chaque fois les mêmes questions, les mêmes difficultés. Jusqu'à un certain point, pour chaque candidature ou validation, nous refaisons le chemin de l'élaboration, chaque fois singulier. J'avoue une certaine gêne lorsque on discute de deux candidatures ou de deux validations pour un premier ou second contrôle dans la même réunion. Comme si la première situation discutée venait se mêler à l'écoute la plus libre possible de la seconde.

Si je pense à une précédente expérience au Comité de formation (avec au bout de la première année un changement de 7 collègues, c'est-à-dire deux Comités assez différents), j'ai le sentiment d'une évolution du travail du Comité. Les réponses sont, disons, moins catégoriques.

La lecture de rapports des Secrétaires du Comité de formation donne un certain panorama de la tâche et du travail de recherche du Comité de formation. Dans ses précisions, ses allusions, ses blancs, le retour de mêmes questions, on pourrait parfaitement en faire un texte qui tenterait de rendre compte, ne serait-ce que partiellement de ce qu'est le Comité de formation.

Quelques brèves remarques.

La demande d'admission et la validation de supervisions, bien qu'avec des enjeux différents, ne peuvent que mettre en jeu de forts investissements, entre autres narcissiques. On sait bien l'impact narcissique sur l'analyste en formation d'un ajournement d'une validation, plus encore d'un refus.

Comme on l'a souvent signalé, les entretiens d'admission restent un moment marquant au-delà même de l'admission ou le refus. Les « réponses » du Comité de formation fonctionnent souvent comme une admission ou un refus de l'être-même. « On me dit oui ou non à moi, à ce que je suis, à mes attentes, à mon parcours, à mon analyse, à mes supervisions ».

Le Comité de formation, de manière plus modeste mais peut-être tout aussi problématique, répond à ce qui a été entendu lors des entretiens, d'admission et de validations. On discute sur ce qu'il s'est passé et là la collégialité est primordiale.

Nous ne « jugeons » pas l'être d'un candidat à l'Institut ou d'un analyste en formation. Dire non est souvent entendu comme un refus de l'« être ». Témoin d'un très fort investissement narcissique certainement nécessaire. Avec ce « dire non » on navigue entre un « pour qui on se prend » et le risque de se défausser de notre part de responsabilité. Le processus par lequel on fait, avec un certain nombre d'écueils, dont l'idéalisation est sans fin. On refait le chemin encore et encore. Pas manière de s'installer dans une position assurée.

Le narcissisme concerne aussi les superviseurs lors de validations (le mot narcissisme n'a pour moi aucune valeur péjorative). Le travail de titulaires entre eux a quelque chose d'une « inter-formation ». La situation de supervision, comme celle d'analyse, se prête aussi bien aux complicités les plus secrètes et ignorées, c'est-à-dire en plein dans le transfert. C'est une des raisons pour laquelle le titulaire présente aussi le travail de la supervision devant la commission. Nous tenons beaucoup à la collégialité, au travail collectif comme une mode de recherche et de réflexion mais aussi pour éviter la situation, très courante dans d'autres sociétés, où le superviseur est seul juge du travail de supervision et de sa validation.

À chaque validation, j'ai informé rapidement les superviseurs après la décision du Comité de formation. Et à chaque fois j'ai proposé qu'on en parle. Je me suis entretenu au téléphone avec plusieurs d'entre eux lorsqu'ils m'ont sollicité, tout en gardant la discrétion sur les échanges au sein du Comité.

À chaque fois cela a été pour moi, j'espère aussi pour eux, un échange très intéressant y compris dans les manières différentes d'envisager la situation.

Si la formation du psychanalyste a maille à partir avec le conflit psychique, difficile d'imaginer qu'il puisse y avoir un « bon système de formation », portant une bonne formule ou des critères d'admission à l'Institut ou de validation de supervisions. Il semble pourtant que l'idéal persiste, probablement, là aussi, une partie nécessaire du processus de la formation, y compris chez les titulaires les plus chevronnés.

Évelyne Sechaud et d'autres collègues ont depuis longtemps proposé de mettre au travail la clinique de la formation. Difficile à mettre en place. Est-ce que les titulaires devraient trouver la manière de rendre compte de leur travail ?

Dans les faits, les différents Comités de formation fonctionnent nécessairement aussi comme un groupe de travail à partir de la situation qu'ils ont à traiter (une validation, une admission). La difficulté est de pouvoir en extraire quelque chose qui puisse se transmettre à d'autres. Comment faire pour que le travail des titulaires (Collège et Comité de formation) puisse être élaboré, lui donner même une forme qui soit publiable ? Les difficultés sont nombreuses. Faut-il renoncer à l'envisager ?

Je remercie mes collègues du Comité de formation qui m'ont fait la gentillesse de me confier cette tâche. Je remercie aussi Madame Mamane pour sa disponibilité et son rappel de manières de procéder. C'est une mémoire vivante de l'APF.

# *Rapport*

## *Le Présent de la psychanalyse*

### *Jacques André*

Ce rapport associe l'ensemble du Comité de rédaction de notre revue, chacun de ses membres étant particulièrement investi dans son élaboration.

Nous sortons lentement de la pandémie, laquelle n'a pas manqué d'avoir aussi son impact sur la vie de la revue, qu'il s'agisse de notre activité scientifique, première source de notre publication ou de la vente directe des numéros, largement dépendante des tables de librairie lors des colloques.

Pas d'impact par contre sur les abonnements, dont le chiffre reste stable. Il culmine chaque année autour de 280. Il est actuellement de 229 mais nous ne sommes qu'au début mars, avant le règlement des cotisations.

L'abonnement est la meilleure assurance pour l'édition de notre revue. Arriver au chiffre de 400 serait l'idéal, pour nous comme pour notre éditeur, les PUF.

### **Les publications**

L'entrave à la vie scientifique par la pandémie nous a amenés à construire deux numéros, les 6 et 7, en dehors des modalités ordinaires. Pour ces deux numéros (n° 6 *L'étranger*, n° 7 *Détresse dans la civilisation*), les auteurs sollicités (APF et extérieurs) ont généreusement répondu et permis l'élaboration d'une publication de qualité.

Le n° 8, à paraître en septembre 2022, retrouve la forme classique, celle de se construire autour des activités scientifiques de l'APF. D'abord l'activité passée, celle de première journée ouverte de l'APF en 1984, *La pulsion pour quoi faire ?* Les textes qui la composent (Roger Dorey, Jean Laplanche, Daniel Widlöcher, Didier Anzieu) y seront intégralement reproduits. Les conférences de la journée de janvier 2022, *Pulsion(s) encore ?*, compléteront le numéro. Titre de ce numéro : *La pulsion*. Sous-titre : *Vie et destin*.

Le n° 9 (janvier 2023), dont le titre provisoire est *La trace*, se construira autour des deux journées : *Le plaisir et au-delà*, et : *Au fil des traces*. La limite de notre publication (300 000 signes maximum, deux fois par an) interdit une publication exhaustive de nos activités scientifiques. Le choix est nécessaire et cette sélection entraîne inévitablement certaines déceptions. On ne peut que le constater.

### **La distribution**

Je ne reviens pas sur le rôle-clé des abonnements. Une lettre accompagnera la demande de cotisation pour rappeler cette donnée. Il y va aussi de la responsabilité des membres d'en faire sentir la nécessité auprès des analystes en formation. Le cadre des séminaires s'y prête particulièrement.

La vente directe reste faible, toujours inférieure à 100 par numéro. C'est évidemment trop peu. Sachant que les colloques restent les premiers lieux de vente, la pandémie n'a évidemment rien arrangé.

La diffusion internet, la vente des articles sur Cairn, est elle, en nette progression. 771 consultations pour le n°5, 631 pour le 6, 604 pour le 7 (qui n'est paru qu'en janvier dernier). Résultat satisfaisant certes, sauf qu'il nuit évidemment à la vente directe des numéros...

### **Le site internet du Présent**

Il est en construction, avec celui de l'APF. Site à double entrée : un onglet sur le site de l'APF. Une entrée directe, laquelle renverra au site de l'APF.

Principales rubriques :

- Présentation générale des numéros.
- Forum : commentaires à propos des numéros parus, ou d'un article.
- Débats (ou Lectures) : lectures critiques d'ouvrages (en France ou à l'étranger). Avec l'espoir de solliciter tout particulièrement les analystes en formation pour ces rédactions.
- Entretien avec un auteur à propos de son texte.

*Débats du samedi*

# *Dialogue des corps, les bienfaits du cadre.*<sup>1</sup>

*Catherine Herbert*

Je remercie le Comité scientifique et son Secrétaire, François Hartmann, de me donner l'occasion de parler devant vous aujourd'hui. Je remercie aussi les personnes qui m'ont soutenue et aidé à construire ce texte car leur tâche n'a pas été facile face à mes inhibitions, ma probable demande de reconnaissance, ma demande de présence, tant cet acte d'écrire puis de dire est extrêmement solitaire et appelle l'humilité. C'est donc une toute petite mosaïque que je présente aujourd'hui.

Lorsque François Hartmann, sur la proposition du Comité scientifique, m'a appelée pour me demander si je souhaitais intervenir lors des Débats du samedi de cette année, dont le thème est *L'écoute au contact du sensoriel*, ça s'est bousculé dans mon corps avant d'arriver dans mon esprit. C'est lui qui a réagi en premier, d'aucun dirait instinctivement, je dirais plutôt sensoriellement. « Ensuite » mais c'est évidemment plus intriqué que cela, quelque chose s'est construit en pensées et en représentations. Quelle est donc cette idée reçue que la psychanalyse ne serait intéressée que par la psyché ? Que le corps resterait de côté, à côté, voire nié ? Et alors de quel corps parle-t-on ? Du corps éprouvé ? Du corps représenté ? Du corps qui ressent ou du corps qui pense ?

Je me souviens des bruits du corps de mes analystes que je percevais, dont je pouvais penser qu'ils parlaient, me parlaient et que j'essayais de traduire. Je me souviens de mes propres bruits corporels qui me gênaient comme s'ils me trahissaient. Je me souviens des sensations ressenties lors de certaines séances de mes différentes analyses, séances dont j'avais pris conscience, peu à peu, qu'elles étaient importantes et probablement mutatives, puisque et parce que j'avais ces sensations corporelles.

Très vite, deux patients me sont venus à l'esprit. Deux patients ou plutôt une patiente et un patient, pour lesquels mon contre-transfert est vif, très vif et dont les ressentis corporels, très présents, m'étonnent ou me dérangent toujours un peu. Pour ces patients, aucune mise à distance des sens, même si la suspension du faire est présente, d'ailleurs parfois difficilement. La qualité de ces ressentis sensoriels, à la fois très différents (évidemment) mais si prégnants avec ces deux analysants, amène des questions dont celle-ci : que viennent mobiliser en moi ces deux transferts pour que mes sens soient ainsi aiguisés ? Pour reprendre Freud, de quelle « région la plus obscure et la moins accessible »<sup>2</sup> s'agit-il pour ces patients et pour moi ?

Pour Paul Denis : « La sensation n'implique aucun travail psychique, c'est une donnée, un éprouvé venant d'une stimulation en provenance du monde extérieur, ou de notre corps lui-même [...] ou déclenché par voie psychique. »<sup>3</sup> Il transpose ainsi cette phrase de Freud « Là où était le Ça, le Moi doit advenir » en « Là où était la sensation, la perception doit advenir », la perception étant l'interprétation d'une sensation en lien avec un jeu de représentations<sup>4</sup>. Ce chemin tracé par Paul Denis me laisse un champ de possibles à explorer, à créer, à interroger, à interpréter, pour comprendre ces deux analysants et, par la même occasion, moi-même.

---

1. Mon intervention ayant été très clinique, pour des raisons de confidentialité, beaucoup de ces éléments cliniques ont été supprimés de ce texte. Ceci engendrera peut-être une moins bonne compréhension de ce que j'ai tenté d'exposer. Je vous prie de m'en excuser.

2. « Éditorial », *RFP*, tome LXXX, n° 4, *Sensations*, PUF, octobre 2016.

3. P. Denis, « Sensations et destins des sensations », *RFP*, tome LXXX, n° 4, *Sensations*, 2016, p. 943.

4. *Ibid.*, p. 945.



Pour reprendre Laurence Kahn dans son article « Qualifier et reconnaître. À propos de l'agir transférentiel », je cite : « La rencontre avec cet étranger qu'est l'analyste mobilise un surcroît d'excitation lié conjointement à la force de l'infantile et à la vacance de réponse réelle - ce qui, tout à la fois, convoque les modalités hallucinatoires de la satisfaction et menace de réveiller l'effraction de la douleur. » Pour Freud, c'est là que s'engage une lutte et le transfert est constamment pris en tenaille entre deux formes « d'erreurs ». Du côté du patient, le fourvoiement des perceptions et le retour en force de la recherche de la satisfaction sur le mode hallucinatoire, ce qui fait le cœur de l'*Agieren* ; le travail d'élaboration sollicite ce qui a été refoulé afin de confronter l'objet désiré qui devrait satisfaire à l'objet présent qui ne satisfait pas. Du côté de l'analyste, la tentative de compréhension de ce qui est présent en séance fait appel à ses propres tracés moteurs et aux informations fournies par son corps pour saisir ce que le patient lui fait éprouver sans le dire<sup>5</sup>. Dans « l'être-auprès »<sup>6</sup>, j'emprunte à Catherine Matha cette belle expression, que sont le transfert et le contre-transfert, le corps est fortement affecté, mis à l'épreuve de part et d'autre ; il n'est en rien étranger à cette aventure. Ces deux patients illustrent parfaitement ces propos.

En premier lieu, je dois dire qu'une grande hésitation m'a tenue assez longtemps, avant de décider si je devais prénommer mes deux patients ou si je devais les nommer. Simplement parce que le désir premier était de prénommer ma patiente et de nommer mon patient. Contre transfert évident s'il en est. Ma patiente dès le début sera Alice. Mr V, mon patient, finalement sera Albert.

Alice est venue me voir il y a plus de cinq ans. La première rencontre me déroute par son intensité et la désespérance que je sens chez cette patiente. Alice me fait penser à la sculpture de Giacometti *L'homme qui chavire*. La maigreur, la froideur, la fragilité, la friabilité, de cette sculpture m'ont toujours émue. Pour Alice, mêmes émotions en moi : elle va s'effondrer, tomber, chavirer, disparaître, se dissoudre... Dès ce premier instant, au-delà de son histoire dramatique, un élément m'interpelle, sa voix. Comme une étrange évidence, je me dis que lorsque cette voix changera, notre travail ensemble aura commencé à porter quelques fruits. Alice a une voix d'enfant dans un corps de femme ou plutôt d'adulte. Elle est sans âge, s'habille de manière androgyne, sans aucun signe distinctif d'un sexe ou de l'autre, hormis parfois de belles écharpes et ses cheveux mi-longs. Sa voix est enfantine, très haut perchée, très aiguë, très crécelle. Pourtant, j'entends derrière ces hauteurs, une intonation profonde que son rire fait exploser. Son rire, lui, est dans son corps. Plus sa voix monte, plus la mienne est grave, je le perçois aussitôt dès les premières séances. Ma voix est posée, contenante, basse et mon débit de paroles est lent.

Dès les premières séances, Alice me parle de son histoire et me dit qu'elle a été abusée enfant, très jeune. De ces abus, elle garde en mémoire la peur, la salissure et la honte. Alice dit nier tout attachement à moi, ne jamais penser à moi en dehors des séances, ne jamais se souvenir de mon visage ou de ma voix. Elle reste liée à une thérapeute qui l'a reçue pendant plusieurs années. Le cadre des séances était flou, incertain et indistinct. Après des années passionnelles, elle sera rejetée par cette thérapeute sans explication. Pour Alice, l'incompréhension est insupportable et sa question centrale est : pourquoi une telle proximité puis ce rejet ? Et rapidement Alice pense à sa mère qui partait sans elle avec son frère, son père très violent qui jetait ses affaires par la fenêtre, ces actes ignobles qu'elle a subis. Quand Alice va très mal, quand elle est prise dans ce tourbillon d'incompréhension et de sidération, elle appelle en elle cette thérapeute, comme elle appelait sa mère, toute petite, la nuit, pour être sûre que le lien existe toujours.

Alice semble nier tout attachement à moi mais, dès mes premières absences, tout éloignement de ma part, week-end ou vacances, entraîne un possible effondrement intérieur. Pour elle, c'est objectif et authentique. Elle a des douleurs des membres inférieurs insupportables, elle ne peut plus marcher et elle chute. Peu de

---

5. L. Kahn, « Qualifier et reconnaître. À propos de l'agir transférentiel », *Comprendre en psychanalyse*, PUF, « Petite bibliothèque de psychanalyse », 2012, pp. 103-106.

6. C. Matha, « L'intime dans le transfert : du corps à l'écriture », *Écritures de soi, écritures du corps*, sous la direction de J.-F. Chiantaretto et C. Matha, Cerisy, Éditions Herman, p. 133.

temps avant mes absences, elle se renseigne subtilement pour savoir si mon téléphone peut recevoir des messages... Rarement elle m'en envoie. Mais elle le fait dans les moments de grand désespoir. Juste pour avoir un lien, peut-être un visage au loin, savoir qu'il y a encore un autre là pour elle. Jusqu'à ce lundi matin où avant de la recevoir, je consulte mon portable et m'aperçois qu'il y a plusieurs messages de sa part que je n'ai pas vus. Je suis envahie de panique, mes jambes ne me portent plus et pourtant je dois aller la chercher en salle d'attente. La séance sera épouvantable, pour elle surtout, pour moi aussi. Une séance en face à face. Elle est allongée depuis plusieurs mois mais il lui arrive de s'asseoir dans le fauteuil quand je suis trop absente ou qu'elle ne va pas bien. Cette séance sera une explosion de désespoir et de haine si les deux peuvent se vivre ensemble. Elle ne fera aucun commentaire me concernant. Son désespoir et sa haine se retournent contre elle et se manifestent par des douleurs visibles sur son visage, par une grande difficulté à marcher, par ses mains qu'elle tord et retord dans tous les sens. Sans bouger de mon fauteuil, je la regarde, lui parle, essaie d'expliquer, dis mon désarroi, baisse encore plus la tonalité de ma voix, retrouve peu à peu de la contenance. Elle refuse de venir aux séances suivantes mais je l'assure de ma présence. Finalement elle viendra, mais pour des séances en face à face avec un masque de cire sur le visage, se plaignant de douleurs atroces aux membres inférieurs. Depuis ce lundi j'ai moi aussi très mal aux genoux. Habituel chez moi et pourtant je ressens ses symptômes et je ne peux m'empêcher, au regard de la violence de la séance, de penser qu'il y a un lien. Je me punis. Je me punis de n'avoir pas été une bonne mère, celle qui se lève la nuit pour aller vers sa fille qui pleure et l'appelle, pour la prendre dans ses bras, la calmer, la rassurer, lui dire qu'elle est là pour elle. J'apprendrai, quelques mois après cet épisode, qu'une nuit, sur un ordre violemment dit de son père, sa mère ne s'est pas levée, puis plus jamais levée, pour aller prendre sa fille dans ses bras. Par mon acte manqué, j'avais été cette mère-là. Mais sa douleur et ma douleur associées, nos affects partagés, lui ont permis la mise en mots de ses éprouvés et ressentis, de voir que mon absence peut aussi être mise en mots, qu'elle n'entraîne pas la distance, le rejet, la mort de l'objet.

Albert est venu me voir il y a maintenant plus de dix ans. Cette cure m'apparaît très « classique » ! D'emblée, c'est la sensorialité qui va dominer les séances. Son regard est difficile à nommer tant il est avide, aspirant et pénétrant. Lors des entretiens ouverts de janvier dernier, une phrase d'André Beetschen m'a semblé caractériser ce regard difficile pour moi : des yeux excités comme s'ils étaient en érection. Raison, pas la seule bien sûr, pour laquelle il est allongé trois fois par semaine. Sur le divan, il va alors gesticuler dans une probable agitation sexuelle. Derrière, dans mon fauteuil, je suis figée sans aucun mouvement sauf parfois l'écriture pour le mettre à distance, pour remettre en mouvement mes pensées.

Il me semble que le moment de bascule de notre histoire analytique remonte aujourd'hui à huit ans. Au cours d'une séance, il me relate une scène incestuelle avec une toute jeune adolescente. À la séance suivante, il évoque un rêve de viol qu'il va m'exposer très longuement. J'ai la nausée. Une nausée très forte et totalement inhabituelle, qui va me revenir à toutes les séances avec lui pendant plusieurs semaines.

Albert est venu me voir pour des céphalées intenses qui résistaient à tous les traitements. Il était certain d'avoir une tumeur du cerveau. Ce n'était pas la première fois que des douleurs évoquaient un cancer. La première fois, c'était quelques années auparavant, juste après le décès de sa mère. Depuis quelques temps, il dit que l'analyse lui donne de nouveaux symptômes qu'il me détaille très longuement. J'écoute longuement tous les détails, n'interviens jamais malgré les questions et interpellations, soit strictement médicales, soit allant de l'analyse comme sauveuse à l'analyse comme destructrice. Allant de moi, femme analyste, comme la sauveuse, à moi, femme, qu'il faut posséder, aspirer, découper, détruire.

Une analyse est une tentative de libération, de désintringement pulsionnelle, libération de l'amour refoulé, qui avait trouvé un ou des symptômes pour se fixer comme compromis et la personne de l'analyste, ma personne

donc, devient l'objet choisi<sup>7</sup>. Albert m'a choisie. Si comme le dit Fédida, « Le médecin met à l'épreuve de son savoir - examens à l'appui - *la réalité* de la douleur éprouvée par le patient, ce qui est intolérable à celui-ci qui a « besoin » de maintenir sa plainte d'organe comme écran à toute communication transférentielle »<sup>8</sup>, avec moi, pour Albert, aucun examen objectif, juste la parole et le silence. Silence qu'il ne supporte pas et qui l'agresse.

Fédida nous dit que « Tout se passe comme si l'hypocondriaque garantissait [son] intégrité par la fixation transférentielle sur un organe à conserver absolument. »<sup>9</sup> Il ajoute que souvent les enfants marqués et angoissés par l'état corporel du parent, développent un soin d'hygiène hypocondriaque pour leur propre corps, parfois entrant dans un idéal esthétique comme défense contre les angoisses de la mort du parent. Albert est fier de son corps, en parle souvent, mais plus particulièrement de son corps longiligne, fin, mince, féminin comme était celui de sa mère.

Albert, ce serait une statue rituelle d'une société première africaine avec des seins et un pénis dressé.

Sa mère était tout pour lui. Il dit s'effondrer lorsqu'il apprend son décès, dont il impute la responsabilité à son père. Mais à part ce fait, de père il n'y en a point. Même si aujourd'hui, les propos d'Albert sont plus mesurés, sa mère n'est pas critiquable. Sa mère était pure, virginale, attentionnée, une femme au corps svelte et fin. Mais derrière cette idéalité, certains faits transparissent, sa mère était aussi anorexique, alcoolique, inconstante dans ses liens avec lui, toujours malade, maltraitante voire perverse. Les masturbations commencent tôt. Et elles sont rapidement accompagnées d'humiliations, notamment par sa mère. Les masturbations qui d'après lui s'étaient arrêtées depuis quelques années, reprennent avec l'analyse, en convoquant des images pornographiques. Depuis cinq ans, des maîtresses font leur apparition dans l'actualité des séances. Transferts latéraux qu'il réussit assez rapidement à identifier. Il doit aller trouver ailleurs ce qu'il ne peut obtenir avec moi.

Un dernier élément sensoriel est important et évoque ses toutes premières années de vie : une sorte de panneau avec du papier kraft dessus. Sa mère lui racontera, lorsqu'il sera adulte, qu'enfant il a eu une maladie qui le rendait monstrueux et que, pour cette raison, elle avait recouvert de papier tous les miroirs de la maison pour l'empêcher de se regarder. Il revient sur ce miroir constamment, sur l'importance du regard de l'autre qui est miroir, qui montre ce que cet autre ressent pour lui, lui dit qui il est. Est-il dans les yeux de l'autre un bel enfant, un bel homme, un enfant normal, un homme normal, un enfant malade, un homme malade ou un monstre ? L'hypocondriaque est à la recherche d'un miroir-témoin et le médecin, l'analyste, fonctionne comme projection nécessaire de la frustration.<sup>10</sup> Albert interroge toujours, avec moi, ce regard premier de sa mère sur lui. Il était donc sale, crasseux, malsain, monstrueux. Miroir, regard, crasse, dégoût, masturbations, viol, monstre, nausée... tout cela n'est pas sans lien. Est-ce qu'il s'agit de ma nausée, de sa nausée ou de celle de sa mère ?

Pour Fédida, « Dans les reconstructions effectuées en analyse, [...] le patient peut acquiescer à ce qui lui est signifié, soit de l'hypocondrie dépressive de sa mère, soit des incohérences de comportement affectif de celle-ci troublant la perception corporelle de ce qu'elle ressent. À la source de l'hypocondrie, il y aurait des dystonales corporelles qui renvoient à une désorganisation des temps et des rythmes d'échanges. »<sup>11</sup> Pour Freud puis Lacan, le rôle manquant du père est essentiel dans la perversion mais l'un et l'autre insistent sur le rôle prégnant de la mère qui met son enfant à la place du phallus. Le futur pervers est donc enchaîné au désir/demande de

---

7. S. Freud, « Le délire et les rêves dans la Gradiva de W. Jensen », *Œuvres complètes*, vol. VIII, PUF, p. 121.

8. P. Fédida, « L'hypocondrie de l'expérience du corps », *Psychopathologie des limites. Traité de psychopathologie de l'adulte*, sous la direction de R. Debray, C. Dejours et P. Fédida, Dunod, 2009, p. 116.

9. Idem, p. 121.

10. P. Fédida, note de bas de page dans « L'anatomie dans la psychanalyse », *Lieux du corps*, n° 3, *Nouvelle revue de psychanalyse*, p. 117, printemps 1971.

11. P. Fédida, « L'hypocondrie de l'expérience du corps », *Psychopathologie des limites. Traité de psychopathologie de l'adulte*, sous la direction de R. Debray, C. Dejours et P. Fédida, Dunod, 2009, p. 114.

sa mère, lié qu'il est aux transmissions et communications silencieuses et trompeuses de celle-ci concernant l'identité sexuelle, la sexualité adulte et les notions de féminité et de masculinité<sup>12</sup>. Fédida ajoute que l'homme hypocondriaque laisse entendre dans ses symptômes et sensations corporelles éprouvées, l'indice d'une transformation souhaitée/redoutée de son corps en corps féminin<sup>13</sup>. Hypocondrie, perversion, je passe de l'une à l'autre. Qu'est-ce qui protège Albert ?

Après la nausée, c'est l'agacement qui m'envahit. Tout peut m'agacer chez lui. Rien qu'à ce premier regard, les yeux ronds, exorbités, excités, il peut m'arriver de grimacer dans son dos après lui avoir ouvert la porte de la salle d'attente. Façon d'être, détestable, attachée au sentiment d'être enfermée, engluée. Tout ce qui me concerne le questionne, signes vers lui ou contre lui, qu'il s'agisse de ma façon de parler ou de ne pas parler, les mots que j'utilise qu'il décortique longuement, me fait répéter plusieurs fois, mes sourires ou absence de sourire, mes mouvements derrière lui, les bruits que je peux laisser échapper par inadvertance, jusqu'aux revues que je laisserais à son intention dans la salle d'attente. Son regard, mon agacement et ce sentiment d'être ballottée, enfermée, par ses mots, sont ce qui est le plus pénible à supporter pour moi. Enfermés à deux, lui voulant me voir, voir mes parties intimes comme il le dit, m'émouvoir, me faire parler, que je lui cède, que je lui parle de mon intimité, de mes amours, de ma sexualité, que je lui dise qui il est et ce qu'il est pour moi. Moi tenant ma position d'analyste, enfoncée dans mon fauteuil, ferme, silencieuse, le regardant très peu en début et fin de séance. Clairement, cet analysant tente toujours de me rentrer dedans. Pour reprendre Laurence Kahn citant Annie Reich « Le contre transfert [...] c'est la manière dont le patient s'insère dans la vie psychique de l'analyste en tant qu'objet mobilisant les désirs et conflits infantiles de celui-ci. »<sup>14</sup> Dès le début de l'analyse, il évoque un fantasme sur lequel il revient régulièrement : que nous soyons tous deux sur le divan allongés tête bêche ou côte à côte. J'ai parfois le sentiment que ma position extrême, protectrice et défensive, me met plus sur le divan avec lui que dans mon fauteuil derrière lui. Pourtant, je ne me sens ni scandalisée ou apeurée ou excitée, juste agacée, comme si cet énervement me permettait de rester vivante et sensible.

Pour Christophe Dejours, s'il y a une différence entre somatisation et hystérie, elle n'est pas tant à rechercher dans sa nature ni dans la cible du symptôme mais davantage dans la façon dont le patient manipule la pensée de l'analyste<sup>15</sup>, en la contrôlant, principalement en la neutralisant. « Le transfert déclenche chez le patient une volonté de pétrifier l'analyste ». Ou encore selon Fédida, « [il y a] l'extraordinaire subterfuge auquel l'hypocondriaque conduit l'analyste : il nous faut d'abord accéder à l'ennui comme substitut d'attention flottante afin d'être imprégné de la teinte du marasme ; il nous faut renoncer à ce que nous voyons, jugeons et pensons pour se donner en pâture à la voracité hypocondriaque ; il nous faut rompre avec toute idée de communication intersubjective, alors que le patient [...] veut nous voir, tandis qu'il ne parle pas à nous. »<sup>16</sup>

Entre ennui, colère et pétrification, l'écriture reste ma porte de sortie. Je le reçois toujours, je contiens toujours ses excès pulsionnels et continue, me semble-t-il, de travailler mon refus et ce manque, mot apparu il y a quelques mois, dont il commence à me parler. Pour lui, manque au sens de ce qui lui manque avec moi, de ce que je n'accepte pas de donner puisque je respecte ma position d'analyste. Il ne supporte pas le mot renoncement dont il estime que cela est équivalent à subir, être dominé et parle très souvent de transgresser les interdits. Il accepte de regarder ses désirs et sa toute-puissance, que le « cru », le sale, le pulsionnel soit en partie métabolisé dans et par le transfert mais ne peut envisager une position passive, masochiste. Sur le

---

12. J. McDougall, « La perversion », *Dictionnaire international de psychanalyse*, sous la direction de A. de Mijolla, Grand Pluriel, 2002, p. 1272.

13. P. Fédida, « L'hypocondrie de l'expérience du corps », *Psychopathologie des limites. Traité de psychopathologie de l'adulte*, sous la direction de R. Debray, C. Dejours et P. Fédida, Dunod, p. 138.

14. L. Kahn, « Qualifier et reconnaître... », *Comprendre en psychanalyse*, PUF, « Petite bibliothèque de psychanalyse », 2012, pp. 106-107.

15. C. Dejours, *Les dissidences du corps*, Payot, « Petite bibliothèque », 2009, p. 117.

16. P. Fédida, « L'hypocondrie de l'expérience du corps », *Psychopathologie des limites. Traité de psychopathologie de l'adulte*, sous la direction de R. Debray, C. Dejours et P. Fédida, Dunod, p. 117.

divan, il réclame à grands cris de s'asseoir à nouveau dans le fauteuil face à moi mais semble conscient de ne pas supporter que je le voie me voir. Une position passive évoquerait la question de la castration, qui reste encore vivement refoulée<sup>17</sup>. Ses mots sont vraiment des actes de parole.

Je me suis interrogée sur le pourquoi de ces deux patients, pourquoi je les réunissais et en écrivant, peu à peu sont apparus des points communs : leur désir à tous deux qu'ils me voient, que mon regard leur parle, que mon corps soit visible, que je les touche ou les entoure de mes bras.

Selon Catherine Chabert, je la cite, « Deux grands courants sont aisément repérables dans ces assignations du corps [de l'analyste] : l'un [s]'inscrit dans une trame régressive et lui confère des fonctions relatives au pare-excitation ou à l'action secourable ; l'autre est davantage référé à la sexualité œdipienne et à la séduction. »

Dans le premier cas, Alice a manifesté rapidement, lors de l'absence visible de mon corps, une détresse appelant la présence, le secours, l'effectif, le tangible, témoignant d'un corps de psyché aux limites poreuses, d'un Moi-peau « passoire », signalant les zones incertaines entre le Moi et l'objet<sup>18</sup>. Et cet appui spéculaire tant recherché, m'a permis de comprendre que le non à l'analyse si souvent répété par Alice, parle surtout, je cite à nouveau Catherine Chabert, de « l'enfant perdu [qu'elle est] dans une attente infinie, accroché à la figure maternelle aveugle et immobile dont [cet enfant] ne désespère pas d'appeler le regard et de conjurer le mutisme. »<sup>19</sup> Alice, toujours comme *L'homme qui chavire* perpétuellement mais toujours debout.

Dans le second courant, Albert en statue africaine, lutte contre l'objet et avant tout contre sa différence. « [...] le maintien de la bisexualité ou de l'indifférenciation ou de l'emprise du même, le transfert [en] est bien le porteur<sup>20</sup>. » Pour Albert, le corps de l'analyste, son regard notamment, fonctionne à la fois comme excitant et interdictif. La scène analytique est vraiment indécente et séductrice pour lui. Cet appel à une intimité démesurée, dont il ne supporte pas l'asymétrie, cette illusoire promesse d'amour, sont source d'une déception sans explication, d'une frustration inélaborable, d'un renoncement inenvisageable, impensable, rappel d'un interdit insupportable et toujours à transgresser. Comme le dit encore Catherine Chabert, « La rencontre analytique est forte de potentielles représentations : une intimité extrême y côtoie une étrangeté radicale [...]. » Et elle ajoute, « [qu'] À cet égard, le sexe de l'analyste [n'est] pas indifférent [...] parce que quelque chose du même ou du différent est d'emblée présent [et visible] [...]. »<sup>21</sup>

Mais Albert va plus loin encore, il détaille, il dépèce, il coupe, il prend, il avale, il capte. Jean-Michel Hirt dans son article sur le voyeurisme dit : « En s'appropriant l'autre comme image, le voyeur en fait son objet de jouissance, tandis que lui-même restera inentamé dans son intimité. Il ne recherche ni échange, ni relation mais une captation sexuelle en prenant l'image de l'autre contre son gré. Le but poursuivi n'est pas seulement la vision des parties du corps frappée d'interdit par [...] la culture mais, à l'horizon de son désir, la mise en morceau du corps. [...] La pulsion du regard est certainement la plus propre à annuler la castration [...]. [...] Le pervers ne parviendra pas à élaborer un objet transitionnel, mais sera conduit à fabriquer un « objet-collage interne » qu'il va tenter de retrouver dans la réalité extérieure. »<sup>22</sup> » Pourrions-nous être les mêmes ? Serions-nous les mêmes ?

Alors que j'écris ce texte, Albert, lors de la fin d'une séance me dit : « Qu'est-ce que j'attends encore ? Toujours le désir d'intimité. Vous capter. Une sensorialité ! [mot que je n'ai jamais exprimé avec lui].

---

17. S. Freud, *L'analyse finie et l'analyse infinie*, PUF, « Quadrige », p. 41.

18. C. Chabert, « Le corps de l'analyste », *Le corps de Psyché*, PUF, « Petite bibliothèque de psychanalyse », 2013, pp. 99-100.

19. Idem, p. 101.

20. Idem, p. 104.

21. Idem, p. 107.

22. J.-M. Hirt, Entrée « Voyeurisme », *Dictionnaire international de psychanalyse*, sous la direction de A. de Mijolla, Hachette, « Grand Pluriel », 2002, p. 1902.

L'ensemble de mon corps vous écoute. Vouloir absolument connaître ce qu'il y a en l'autre, en vous. Oui c'est ça, tout capter, tout prendre. Votre silence c'est du caché, du miroir caché. Mais en moi, il n'y a pas que la sensorialité. Il y a les fantasmes depuis longtemps. Ce que je ne maîtrise pas. Le viol notamment. [...] Me sentir comme un pervers, un obsédé sexuel, celui qui viole. J'ai deux ou trois scènes en tête, par terre... tout ça est en moi. Je ne vous ai pas encore obtenue. Je veux vous obtenir. C'est quoi ça ? Obtenir ma mère alors ? » Et Alice : « Ce serait dramatique que vous soyez maternelle ! Trop maternelle ! Que vous m'approchiez, me remettiez mon manteau. Ici c'est plus simple pour moi, pas de question. C'est toujours pareil. Vous ne changez rien, toujours les mêmes gestes, toujours votre sourire. Pas de proximité-intimité. Ce serait un piège. Du coup, pas de rejet ensuite. Pas de discontinuité. C'est plus sécurisant pour moi. Vous tenez, vous tenez le cadre. »

« La pensée s'enracine dans le sensoriel qui offre une sorte de terrain fait d'éprouvés corporels qui permettent la construction de représentations mentales.<sup>23</sup> » Ces éprouvés corporels nous obligent et nous orientent dans la cure. J'ai tenté de montrer comment les corps, le dialogue des corps du patient et de l'analyste, permet, comme dans une danse à deux où chacun reste à sa place, d'élaborer et de restaurer son moi. Mais j'en reviens au début : prénommer ou nommer ? Entourer cette femme et mettre à distance cet homme. Accepter, protéger, l'enfant, l'infantile, être une mère suffisamment bonne, réparer, pour ma patiente, Alice. Lui permettre par le transfert et par ce qu'elle ressent face à moi, par ce qu'elle ressent de moi, de trouver les mots pour dire ses éprouvés, ses détresses, ses dislocations et trouver enfin un « en-face » qui tienne. Devenir la « Femme debout » plutôt que *L'homme qui chavire* ! Mettre à distance, lutter pour ne pas le rejeter, ne pas être complaisante, refuser de voir l'enfant, l'infantile, être une mère rejetante. Ou alors revoir car je l'ai vu au début de la cure, cet enfant perdu, cet enfant débordant d'excitations, être la mère qui tient et qui se refuse, pour monsieur V., Albert. Enfin, l'anthropologue en moi aime aussi les statues rituelles africaines !

Finalement je vais les prénommer tous les deux... Est-ce pour l'esthétique du texte ? Pour le plaisir de penser et d'écrire que ces deux cures et cette intervention me donnent ? Pour contenir toujours leurs débordements ? Pour ne pas reconnaître la différence, notamment la différence des sexes ? Ou pour ne pas dévoiler plus précisément ces parties de mon histoire que ces deux analysants viennent toucher ? Si le refoulement a fait son œuvre, mon corps, lui, en a gardé les traces. Les accueillir, les écouter, les interpréter, les écrire, pour continuer.

Au fil de l'écriture et plus encore dans le dire de cet écrit, je sens combien il y a une mise en jeu du corps et de toute la sensorialité. Comme le dit J.-B. Pontalis, « Écrire c'est donner forme à l'informe [...] une vie [...] à l'inanimé. <sup>24</sup> » Mais ce qui s'inscrit à l'écrit est aussi teinté par la perte. Les mots ne sont pas toujours justes, la mémoire produit de l'oubli. Comme le rappelle Michel Gribinski dans son dernier ouvrage<sup>25</sup>, aucune présentation clinique ne dit la réalité. Nous évoquons des « impressions » et « le récit est un accident de la clinique ». Ainsi, se rappeler et écrire revient à transformer en souvenir ce qui fut la réalité ; parfois se souvenir n'a pas plus de consistance qu'un rêve, une fantaisie, un éprouvé ; se souvenir c'est s'imaginer et écrire transforme fatalement en fiction ce qui fut.<sup>26</sup>

La petite mosaïque, écrite il y a plusieurs semaines et présentée aujourd'hui devant vous, a pris une teinte plus sombre du fait de l'actualité récente. Ukraine, Russie. La toute puissance et la perversion, là, ne sont pas une fiction.

Je vous remercie.

---

23. C. Matha, « L'intime dans le transfert : du corps à l'écriture », *Écritures de soi, écritures du corps*, sous la direction de J.-F. Chiantaretto et C. Matha. Cerisy, Editions Herman, p. 135.

24. J.-B. Pontalis, *La force d'attraction*, Collection « Point Essais », p. 110.

25. M. Gribinski, *Les choses vagues*, Édition Fario, Collection « Le silence des sirènes », pp. 34-35.

26. P. Forest, *Après tout*, PUF, p. 36.

## *Discussion de la conférence de Catherine Herbert*

*Lorenzo Inghirami*

Chère Catherine Herbert, merci beaucoup pour cette conférence, que j'ai trouvée extrêmement riche. Je pense en particulier aux articulations théorico-clinique et également à ta manière de rendre compte du travail d'écriture qui t'a permis de cheminer dans l'exploration des enjeux transféro-contre-transférentiels. J'ai beaucoup apprécié la générosité de ta présentation, je remercie François Hartmann et le Comité scientifique de m'avoir proposé d'introduire brièvement la discussion. Je vais donc essayer d'être bref et de me contenter de soulever quelques interrogations qui ont germé à la lecture de ton exposé. Interrogations qui sont inévitablement nourries par le précédent Samedi débat et par le travail que Christophe Dejours va nous présenter tout à l'heure.

Au moment où j'écris cette introduction à la discussion de ta conférence je ne suis plus tout à fait le même qu'au moment où je t'ai lue.

Les événements politiques mondiaux viennent perturber ma réflexion et mon rapport au travail d'aujourd'hui, les points de repère qui étaient les miens sont forcément bousculés. Sans vouloir entrer dans des réflexions sur la guerre, je tenais à souligner néanmoins à quel point ma lecture est habitée par cette actualité et oriente peut-être ma première remarque.

Traumatique. C'est le mot qui surgit en moi en te lisant. Tu as choisi ou as-tu été poussée intérieurement à nous présenter ces deux patients Alice et Albert, dont l'histoire est marquée par des événements de vie traumatiques.

Ton choix est celui d'une mise en perspective par l'écriture, face à une clinique qui a des effets paralysants sur l'analyste. Écriture pendant les séances d'Albert et écriture pour cette conférence. Ma première question serait donc : peut-on comprendre cette nécessité d'écrire comme une première tentative d'ancrer quelque chose dans le corps afin de préserver une mobilité psychique ?

Ta clinique relève du traumatisme et met à rude épreuve l'écoute, la neutralité et l'associativité. Une clinique donc qui, en quelque sorte, vient directement solliciter le « Corps » : un corps qui peut se figer ou un corps qui menace de passer à l'acte. À l'image de ce qui peut être mobilisé dans notre écoute en séance : paralysé ou au contraire hyperactif, dans la tentative d'enrayer quelque chose de l'excitation induite par le patient.

Une remarque à partir du thème qui nous réunit aujourd'hui : *La sensorialité*.

Comment penser les liens entre corps et sensorialité ? Je pars du présupposé que le travail psychique s'approprie, transforme, oriente, ou perlabore ce qui vient du corps (le corps du patient et celui de l'analyste), ce qui vient des sens et ce qui vient de l'extérieur.

J'ai en mémoire une question posée par Laurence Kahn lors du dernier Samedi débat à la suite de la conférence de Philippe Valon. La question était, j'espère ne pas me tromper : « Ce qui viendrait du corps serait-il une présentation première ? » Pour essayer d'aborder cette question, j'ai tenté en premier lieu de délimiter le champ des sensations, celui des stimulations extérieures et enfin, les réactions déclenchées par voie psychique. Ma tentative ne m'a pas permis d'éclairer davantage la question, au contraire ces territoires me sont apparus comme ayant des frontières très poreuses, indéfinies et vagues pour reprendre le titre du dernier livre de Michel Gribinski *Les choses vagues*.

D'autres questions par contre ont surgi et je te le soumets : n'est-il pas difficile de donner une direction ou introduire une temporalité lorsqu'on songe à l'intrication entre corps, sensation et perception ? Faut-il chercher

une antériorité temporelle entre corps et psyché ? Il me semble que d'emblée, le corps et les sensations sont infiltrés par le psychisme, celui du sujet lui-même et celui de l'environnement qui l'entoure.

Le flux d'informations et d'échanges entre ce qui vient de l'intérieur ou de l'extérieur du corps et le psychisme ne sont-ils pas sujets à des remaniements constants ? Que le propre de ces flux d'informations est qu'ils coexistent ? C'est sur cette potentialité dynamique que s'appuie le travail analytique et qui tente de lutter contre les points de fixation, de répétition et de résistance. À ce titre, les situations cliniques que tu nous relates rendent très bien compte, à la fois des résistances, de la force de la répétition traumatique et de la mobilité des places auxquelles les patients t'assignent. Ce qui ouvre la voie et tu nous le montres bien, à des remaniements psychiques qui s'opèrent dans ces deux cures.

En lisant ta conférence, je me suis fait la remarque que, déjà, lors du premier Samedi débat, les cas cliniques présentés se situaient du côté de la destructivité et de la haine. Je perçois bien comment ce genre de situations nécessite une mobilisation importante de l'analyste pour rester vivant face aux attaques transférentielles. Attaques qui passent, pour beaucoup d'entre elles, par des éprouvés corporels intenses chargés d'affects et d'angoisse. Cela tu nous le transmets avec beaucoup de finesse et de manière très incarnée. Je pense cependant à une remarque de Catherine Chabert, lors du premier Samedi débat, qui interrogeait le fait que les cas présentés relevaient de la destructivité, des attaques perverses ou encore, on le verra avec Christophe Dejours, des atteintes somatiques. Mais il n'a pas été question de l'amour de transfert lorsqu'il est à son comble, quand le feu prend sur la scène. Alors, de quel frein s'agit-il ? Comment le sensoriel, tant du côté du patient que du côté de l'analyste, est-il mobilisé quand la libido embrase nos sens ? Serions plus à l'abri que Jung face au transfert amoureux, vis-à-vis de sa patiente Sabina Spielrein ? L'amour est-il plus honteux que la haine ?

Alice témoigne de sa Honte des scènes qui la salissent quand lui reviennent en mémoire les abus incestueux qu'elle a subis de la part de son frère pendant 6 ans. La Honte ne serait-elle pas plus présente, d'une certaine manière, qu'on ne le voudrait même dans des situations nettement moins traumatiques ? Cela nous inviterait à penser à la puissance du fantasme au-delà de la réalité événementielle.

Pour conclure, je reprendrai certaines questions que tu soulèves à la fin de ta conférence et auxquelles tu apportes des ébauches de réponses.

Ainsi, comment contenir les débordements de tes deux patients qui se montrent très différents dans la façon dont ils te sollicitent transférentiellement ? On pourrait penser qu'il s'agit d'un côté d'une victime et de l'autre d'un bourreau mais tu nous montres bien, dans le déroulé de ton propos, comment, en pensant en termes de jeux identificatoires, les choses sont plus complexes et plus riches et c'est probablement grâce à cette richesse là que le processus analytique peut s'amorcer.

Autre point qui me paraît important, tu décris bien à quel point ton corps peut garder des traces de l'expérience analytique, en fonction de la manière dont ton histoire résonne avec celle du patient.

Tu évoques, enfin, dans ton titre l'importance que tu accordes au cadre et au refusement pour « tenir » ta position d'analyste et permettre au processus analytique d'avoir lieu. Je partage ta position mais pour alimenter notre réflexion je voudrais néanmoins poser la question suivante : comment faire en sorte que le cadre ne vienne pas rigidifier ou freiner la liberté et la créativité de l'analyste de telle manière à ce que le transfert puisse se déployer ? Le dispositif technique peut servir le processus et en cela il est nécessaire mais il peut servir aussi nos propres points de résistance et en cela créer un frein au processus.

Merci.



## *Questions actuelles* *L'APF s'engage-t-elle ?*

*Dominique Suchet*

L'ouverture de l'APF est aussi une question sur la façon dont l'APF réagit aux sollicitations venues de ce qui est nommé, drôlement comme le fait remarquer Miguel de Azambuja, le monde extérieur. J'ai souhaité introduire la discussion cet après-midi sur l'actualité de cette question.

Les psychanalystes sont tantôt adulés, courtisés, puis plus tard honnis, accusés. Tantôt recherchés et convoqués sur tous les supports médiatiques pour donner leur avis, tantôt rejetés, exclus des lieux d'expression et de développement de leur compétence, hôpitaux ou universités. On envisagera ces deux mouvements comme deux rejetons, certes opposés dans leur manifestation mais tirant leur sève des mêmes racines, deux rejetons de l'attitude primitive d'antipathie envers la psychanalyse. En effet l'antipathie envers la psychanalyse n'a d'égal que la fascination qui se retourne vite en horreur. La façon versatile dont la société fait usage des psychanalystes en serait l'expression.

Notre Association commence son histoire dans une période socialement « bénie » pour la notoriété de la psychanalyse. Je mets bénie entre guillemets. Elle a cependant toujours été confrontée à des mouvements sociétaux à l'encontre de la psychanalyse et des psychanalystes, au début sous la forme d'une « annexion » et ces derniers temps par un rejet explicite et hostile.

Mais quelle que soit l'époque l'APF a dû se positionner dans le débat public. Au temps du succès de la psychanalyse, de son rayonnement et de son développement remarquable, dans le champ culturel, scientifique et de son insertion indiscutable dans les milieux psychiatriques, sociaux et universitaires, l'APF a pris position sur deux fronts, le premier en établissant une présence particulière dans le monde social et le second, un front d'adaptation, si on peut dire, celui d'une permanente redéfinition interne de sa mission. Ces positions participent de la construction de son identité.

Dans le premier registre, social, je citerai le moment où (les années 1989-90-92) l'inflation des différentes sociétés d'analyse, leur éclatement et la popularité de la psychanalyse avait conduit les pouvoirs publics alliés à certains psychanalystes à imaginer la création d'un ordre des psychanalystes ; projet abandonné mais projet dont la conséquence de réglementation de la formation des psychanalystes se faufila dix ans plus tard (2003) dans la réglementation du titre de psychothérapeute, avec l'extension de psychothérapie analytique ou relationnelle. L'APF participe aux discussions reprises dans le Groupe de contact. Elle partage l'idée qui s'y dégage de la nécessité de maintenir la formation d'analyste sous la responsabilité des Associations d'analyse mais se démarque de la démarche de défense professionnelle collective, ne s'engage pas dans la signature d'un texte commun, tout en suivant la décision selon laquelle chaque société adressait un courrier auprès des autorités. Elle fait entendre sa voix, par courrier ou aussi dans des rencontres avec les autorités (Dominique Clerc). Au fond comme une prise de position sans militantisme. Je retrouve là, la façon d'être présent dans le Groupe de contact. En lui reconnaissant sa fonction d'instance de vigilance et en se méfiant qu'il ne devienne une instance de décision, se transformant alors un peu comme un ordre qui ne se dirait pas. Il pourrait très facilement être l'interlocuteur unique pour les autorités, ce qui leur irait bien. L'APF y est représentée actuellement par Claude Barazer. (Je renvoie au texte de Bernard de La Gorce que l'on trouve sur le site, pour connaître plus précisément l'histoire de ce groupe et la difficulté d'y être le représentant de l'APF). Dans ce

Groupe de contact l'APF exprime sa voix, se soutient, comme axe de référence, de la laïcité de la psychanalyse qui en est la condition, tant pour l'exercice que pour la formation, je reviendrai sur ce point.

Une idée court donc, très consensuelle, l'APF ne s'engage pas dans le monde. Est-ce si vrai ? Se tenir à l'écart des mouvements sociétaux, dont les enjeux sont confus, complexes, politiques et souvent au service d'intérêts économiques, quelquefois particuliers, est-ce ne pas prendre position ? S'il venait à l'idée de considérer que l'APF ne veut pas s'occuper du monde autour d'elle, il ne serait pas possible d'oublier que le monde autour d'elle, s'occupe d'elle. Et quelles que soient ses décisions, signer ou ne pas signer des manifestes, s'engager, ne pas s'engager, faire connaître au public ou non ses réflexions, sa position est une prise de position. Accepter, refuser a toujours valeur de réponse disait Leopoldo Bleger lors de la Journée des membres de 2017 dont le thème était *La psychanalyse dans la cité*. Étaient intervenus aussi Monique Selz « La psychanalyse et la cité » et Jean-Michel Hirt « La psychanalyse au temps de l'anthropocène ». Mais si la question de l'ouverture sur le monde extérieur semble occuper les esprits, les Journées des membres qui lui sont consacrées sont rares. En 2004, au moment du problème du titre de psychothérapeute, sur le thème *Répondre à l'analyse face à l'interpellation politique*, Françoise Couchard intervenait avec Jean-Yves Tamet « La psychothérapie une part en souffrance » ; ou auparavant, au moment de la question de la création d'un ordre des psychanalystes 1999, Raoul Moury, Jean-Claude Arfouilloux, Marie-José Celié étaient intervenus sur *Statut du psychanalyste, ou de la psychanalyse*. Pour en savoir plus il faut lire les rapports moraux des présidents ou bien les conférences de certains *Entretiens*.

Ainsi on ne peut pas vraiment dire que l'APF ne prend pas position, elle suit une ligne de conduite, véritable ligne de crête, quant aux engagements dans le monde, clairement exprimée dans le texte de Raoul Moury, au moment du débat sur la création d'un statut des psychanalystes, énonçant que la réglementation et la professionnalisation de la psychanalyse sont à entendre en dehors de l'institution analytique et que ce n'est pas son objet qui est la transmission de la psychanalyse, la formation des analystes. Il n'en demeure pas moins que les mouvements du monde l'amènent à considérer, évaluer, modifier éventuellement les moyens qu'elle se donne pour réaliser sa mission, de considérer leur pertinence toujours interrogée par un monde qui, par définition, bouge.

Je retiens à titre d'exemple et pour contredire l'idée tout aussi consensuellement répandue de l'APF vieille dame qui ne s'adapte pas plus qu'elle ne s'engage, deux situations.

Dans les années 70 la diffusion croissante et en tout lieu, de la théorie psychanalytique, la demande de plus en plus pressante qui est faite à l'APF de participer à cette diffusion posait un tel problème à l'Association que les *Entretiens de juin 70* lui sont consacrés. Jean Laplanche les introduisait en disant « Théorie et enseignement sont ici deux thèmes connexes, inséparables. Car notre appréciation de la fonction de la théorie (dans la cure ou en dehors d'elle, pour l'individu ou au niveau social) commande évidemment notre attitude par rapport à l'enseignement. » Il se souvenait que Freud et ses élèves souhaitaient vivement et encourageaient, sans grande discrimination, toute diffusion de la doctrine. Freud faisait des conférences, cherchait des lieux d'intervention et s'il mettait en œuvre l'organisation de l'enseignement de la psychanalyse dans les Sociétés d'Analystes, c'était dû en fait à l'exclusion de la psychanalyse des universités. Si Freud souhaite un enseignement de la psychanalyse dans les universités c'est pour amener ensuite le médecin à se former à la psychanalyse dans la société d'analyse. Et il (Freud) écrivait « C'est pourquoi il est évident que des arrangements (d'enseignement) continueront à jouer un rôle effectif aussi longtemps que cette exclusion persistera ».

Dans les années 70 (l'APF a 5 ans), pas d'exclusion de la psychanalyse des lieux sociaux, la situation se caractérise par une inversion radicale des données. On a une diffusion culturelle de masse des notions psychanalytiques, une pénétration et une utilisation de la pensée psychanalytique en psychiatrie, sciences humaines ou philosophie, une présence de psychanalystes dans l'enseignement, qui n'est pas exceptionnelle mais importante, voire massive.

Et dans ce monde-là les psychanalystes de l'APF, défendant le fait que la psychanalyse se transmet plus qu'elle ne s'enseigne, engagent un débat intense. Les avis sont partagés, depuis, d'un côté, l'encouragement de la participation analytique à la diffusion de la psychanalyse à l'université (c'est Laplanche qui promeut ainsi une éthique de l'enseignement, quand il est dispensé aussi bien en dehors des Sociétés, qu'au sein de celles-ci, au service d'une vigilance quant aux aspects éthiques de la théorie elle-même, trop prompte à se prêter aux modifications par telle ou telle idéologie) jusqu'à, d'un autre côté, la formation analytique exclusivement envisagée par la transmission dans la cure (c'est Anzieu qui soutient de cette façon différente mais comme Laplanche, un maintien de l'éthique de la cure comme entreprise de désaliénation et non d'adaptation). Les débats soulignent l'avis partagé par tous, qu'il ne peut y avoir d'enseignement de la théorie psychanalytique que par rapport à une pratique et sans que ce soit leur but, les débats vont participer à la mise en forme d'une modalité d'enseignement très spécifique à notre Association, avec des séminaires et des groupes de travail désarrimés des statuts des membres. Un enseignement parfaitement articulé, intriqué à la formation analytique partie prenante de celle-ci, orienté par la considération des investissements transférentiels dans la formation, dissocié d'une dimension académique dans sa procédure comme dans son évaluation.

Quasi un trait identitaire de l'APF, une spécificité qui intrigue les analystes en formation, interroge nos collègues et qui devrait nous interroger beaucoup plus, et qu'il est bien difficile de faire connaître, ou (re)connaître. C'est donc la marche du monde des années 68-70-80 qui en a été l'instigatrice.

La seconde situation, où une interrogation venue du monde sociétal et sa charge provocatrice orientant une modification interne dans l'Association, s'est produite quand la violence des débats, à propos du titre de psychothérapeute a fait rage. Afin de préserver la souveraineté des modalités de formation et du devenir de membre de l'Association, il s'est agi, comme l'écrit André Beetschen dans son rapport moral, de conduire une réflexion imposée par la réalité extérieure et de procéder (je cite) à « Une relecture attentive de nos statuts, afin que ceux-ci soient l'expression la plus fidèle de notre réalité institutionnelle et des principes qui nous guident. » C'est ainsi que si au départ il s'agissait de s'assurer d'une protection efficace si un contentieux devait survenir, il fut inscrit dans les statuts une différence entre « analystes en cours de formation » et « analystes ayant homologué leur cursus » : plus qu'une adaptation ou une modification, cela s'avère être plutôt le rehaussement d'une étape très particulière, celle de l'homologation de cursus à la charnière de l'engagement pour devenir membre. Une modalité absolument incompréhensible pour les sociétés dont le parcours de formation est évalué par des données quantitatives d'heures de séminaires ou de supervisions et des étapes administrativement ordonnées. Il suffit de participer à une seule réunion de la FEP pour s'en rendre compte.

On le voit l'ouverture au monde, la sensibilité à toutes ses questions commandées par l'inimitié inévitable envers la psychanalyse, ainsi que l'attention aux progrès que ce questionnement fait faire, provoquent des prises de position et des engagements conséquents, infirmant l'idée d'une Association frileuse mais laissant plutôt entendre le travail qui s'y fait.

Lire tous ces travaux confirme la vitalité d'un autre leitmotiv consensuel, repris par tous, et étayant les prises/non prises de position. C'est un accord unanime sur la spécificité de la psychanalyse d'être à la fois théorie, méthode et pratique, sans pouvoir dissocier ces trois aspects. Un accord sur cette spécificité fondée sur l'objet de l'investigation psychanalytique : les productions et les opérations de l'inconscient en rupture totale avec celles de la conscience. C'est-à-dire étrangère aux discours rationnels politiques ou scientifiques. C'est-à-dire un accord absolu me semble-t-il sur la laïcité de la psychanalyse.

Que ce soit sous la forme de l'annexion ou sous la forme de l'exclusion, le monde veut régler le compte de la psychanalyse en la désignant comme dangereuse. Les psychanalystes sont des charlatans, on réglemente la formation, ils fonctionnent comme des sectes et on contrôle l'exercice. On réglemente, on contrôle ou bien, comme dans le milieu hospitalier ou universitaire mais aussi médiatique et social en France ces derniers temps,

pas même d'accusation de charlatanisme ou de sectarisme : on efface, on supprime, la destructivité est encore plus radicale.

En 1926 Théodore Reik est l'objet d'une plainte pour exercice illégal de la médecine. Aux États-Unis, les psychanalystes eux-mêmes (A. Brill) dénoncent l'exercice de la psychanalyse par les non-médecins. Dans ce contexte Freud écrit son texte *La question de l'analyse profane*, non pas pour défendre les non-médecins mais pour défendre le caractère profane de l'analyse, laïque non inféodée à quelque discours qui soit, médical, philosophique, religieux ou politique. La psychanalyse ne pouvant être d'aucun de ces discours au risque de devenir sauvage. En dénonçant la psychanalyse sauvage, celle qui va vite et en toute transparence (donc sans la magie lente des mots ni l'intimité de l'expérience et loin de l'ambiance culturelle du moment) ce qui est réaffirmé comme objet de l'inimitié envers la psychanalyse est sa méthode elle-même. J.-B. Pontalis dans sa préface au texte le précise, c'est l'horreur de se livrer soi-même à la rencontre d'un soi-même divisé, étranger. La rencontre avec sa propre étrangeté concerne aussi la psychanalyse, Freud insiste, les autres champs, philosophique, médical, psychologique, lui permettent de redécouvrir sa propre étrangeté et lui permettent de demeurer pour elle-même un corps étranger.

Ce à quoi elle peut résister. Et on en fait la rude expérience quand on se dit que l'hostilité vient autant des sociétés d'analystes que du monde dit « extérieur ».

Et cela peut venir des psychanalystes autant que des profanes, autant de « nous » que de l'« autre » ou aussi de l'« autre étranger » en nous...

Michel Gribinski, pour souligner la pertinence métapsychologique de l'analyse profane, souligne le propos de Freud à Eitingon à propos de *l'analyse profane*, propos rapportés par Pontalis : « la laïcité de la psychanalyse permet d'émigrer comme nous l'entendons. »

Emigration, déplacement, un lieu et un ailleurs, la psychanalyse est un mouvement. Et peut-être déjà celui de ne pas s'installer où on est attendu.

### **Je terminerai en parlant d'un tel moment actuel de mise à l'épreuve.**

J'aurais pu choisir de parler de la façon dont l'APF est amenée à devoir défendre avec - ou contre - ses partenaires de la FEP, ce qui est appelé un particularisme ou un attachement anachronique au passé et qui n'est que notre façon de concevoir le cursus de formation et le processus pour devenir membre de notre Association, parce que c'est une occasion pour nous d'interroger ce qui fonde nos positions et nos convictions.

Mais j'ai choisi de parler d'une situation rencontrée par l'APF avec le sort réservé à la psychanalyse dans la société. La psychanalyse est exclue vigoureusement des lieux de soin et des universités, exclue comme pratique et comme théorie. L'attaque vise la psychanalyse elle-même. Elle ne vise pas seulement sa pratique, les psychanalystes ou la réglementation de celle-ci mais son existence comme science, comme théorie, comme outil ou comme objet de recherche. Cette entreprise d'effacement envisage la disparition du champ des connaissances d'une théorie de la vie de l'esprit, qui est ainsi aussi, de surcroît, une théorie du soin et de la créativité humaine. Ainsi est visée la destruction d'un pan de la culture occidentale. En effet, par-delà l'atteinte qui nous vise par l'attaque de nos lieux traditionnels d'exercice et de recherche et qu'il appartient aux professionnels de ces lieux (soignants, psychologues, psychiatres, chercheurs) de défendre, se justifie une indignation qui est d'une autre nature. Nous pouvons/devons nous indigner, personnellement en tant que psychanalyste peut être mais surtout en tant que citoyens, que se profile de cette façon, au-delà des questions de défense professionnelles, une véritable menace de formatage des pensées et de banalisation d'un « interdit de penser ». Pour exemple mais il y en aurait d'autres : la situation de la psychiatrie avec l'invasion des classifications symptomatiques et des logiques de management administratif au détriment de la clinique.

Comment une Société d'analyse peut-elle se situer ? Ça a été une question pour le Conseil, avec échanges de points de vue différents et débats.

La SPP s'est alarmée des propositions et des décrets gouvernementaux récents qui visent à réorganiser les soins en psychiatrie et l'exercice de la psychologie et cette Société a largement diffusé une tribune, insistant sur la menace d'appauvrissement des lieux de soin et de recherche, quand est ainsi promis à l'éradication le champ de référence qu'est la métapsychologie par la suppression de sa pratique, la psychanalyse.

Le Groupe de contact réuni le 10 octobre a non seulement compris la démarche de la SPP, ce qui est bien compréhensible mais a émis quasiment à l'unanimité le souhait de cosigner le texte à destination des médias et des autorités.

Les réserves de l'APF pour une telle co-signature sont de plusieurs ordres, les discussions avec Claude Barazer, puis au sein du Conseil, ont permis de les préciser. D'abord il n'est pas concevable de cosigner le texte de quelle qu'autre société et ensuite, même si la psychanalyse elle-même est menacée d'effacement, pourtant nous ne pensons pas que ce soit pertinent de renoncer à l'autonomie et à la laïcité de la psychanalyse telle que la promeut Freud et d'engager une défense professionnelle pour la psychanalyse et les psychanalystes ou une défense des professions qui ont recours à la psychanalyse, comme théorie ou comme pratique, ce à quoi engage ce texte de la SPP. Au fond il nous appartient peut-être avant tout de protéger l'institution analytique, comme on protège le champ ou l'espace de la cure, parce que c'est ainsi que se transmet l'analyse.

Enfin nous ne cautionnons pas l'arrogance des psychanalystes de s'approprier l'exclusivité des dommages d'un tel risque de destruction de la pensée critique dans la culture et dire que « seule la démarche psychanalytique peut soigner une personne dans sa spécificité, avec son histoire, son environnement social et affectif qui ont constitué sa personnalité ». Nous ne pouvons que souhaiter revendiquer une liberté par essence pour tous ! On se souvient de la formule (faussement) attribuée à Voltaire : « *Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire.* »

Alors, que faire ?

Nous pouvons envisager de signer un texte émanant d'une réflexion commune des sociétés d'analyse dans le Groupe de contact, texte qui serait utile pour alerter les instances, les décideurs et aussi les médias ou autres lieux d'information du champ culturel politique ou social, inquiets de cette atteinte à la liberté de choix et les soutenir.

Mais en réalité avons-nous vraiment d'autres moyens pour la défense et l'avenir de la psychanalyse que, d'une part la nécessité du maintien de nos exigences de formation et institutionnelles et leur respect en tenant notre place particulière dans le champ médico-social et culturel et d'autre part la possibilité de la promotion de nos travaux scientifiques ? Cela précise l'étroitesse de la ligne de crête.

Alors, parallèlement à cet engagement avec le Groupe de contact et les autres sociétés nous pensons utile d'engager une réflexion et un travail au sein de notre Association. Nous proposons de réunir les travaux déjà entrepris par les collègues membres ou analystes en formation - et il y en a de nombreux -, dans des colloques, articles, témoignages, et à partir de ce *corpus* amené à s'enrichir, engager une réflexion pour mettre en œuvre une façon de les porter dans l'espace public.

Concrètement cela se fait mais la mise en place est un peu ralentie par les problèmes d'indisponibilité du Site.

Alors actualité de la question ? Actualité au sens de l'actuel des névroses actuelles, quand la difficulté est générée par les réalités du monde éprouvées avec frustration ou incompréhension ? Peut-être mais à condition de se souvenir que, comme pour les psychés individuelles, tout en restant vigilant sur les conditions auto-conservatrices, cet actuel ne devient notre objet que de trouver un écho dans le réveil de difficultés internes antérieures, en l'occurrence celle du conflit inhérent à la transmission de la psychanalyse. Et de se souvenir aussi que l'on ne peut que continuer à vouloir donner une réalité psychanalytique à la réalité du monde. (*Navigare necesse est, vivere non necesse*).

Je mesure la dimension idéalisante et bienveillante vis-à-vis de l'APF de mon propos et compte sur la discussion qui s'ouvre.

## *Journée des membres*

*Philippe Valon*

Lorsqu'il m'a été proposé en 2020 d'ouvrir notre discussion sur le thème de notre rencontre d'aujourd'hui, ma première pensée, avec un peu de mauvais esprit il est vrai, a été : « L'APF me semble plutôt sur la voie de la fermeture ». Pour me disculper, je pourrais lâchement m'appuyer sur une déclaration, plusieurs fois répétée, d'un de nos éminents présidents : « L'APF est la société de psychanalystes la plus fermée du monde ». Je ne le ferai pas, sachant bien que cette mauvaise pensée était liée à deux événements survenus au cours de mon parcours de 25 ans à l'APF. J'ai par deux fois fait partie de groupes « censurés » et il me revient de parler de l'ouverture de l'APF !

J'admets qu'en disant censuré, je provoque un peu mais, sans entrer dans les détails, nous avons à quelques-uns proposé un ARCC, qui est devenu, sur l'amicale proposition du Conseil, un groupe de travail hors Institut de formation, ce même Conseil qui me demandait quelques mois plus tard d'intervenir aujourd'hui. Cette situation et son oubli m'ont paru être le signe inconscient d'une ambivalence institutionnelle et l'angle principal sur lequel lancer la discussion d'aujourd'hui.

Pour en dire un peu plus : nous proposons un ARCC qui se pencherait sur les conséquences actuelles dans la vie institutionnelle des sociétés de psychanalystes des années dites brunes, des affaires étouffées ou jamais mises au jour, des membres collaborateurs, avec le nazisme en Allemagne et en Autriche, avec l'occupant en France et ailleurs. Sujet peut-être un peu explosif pour l'APF qui a eu dans ses rangs jusqu'en 1988 Georges Mauco, dont les écrits antisémites dans une revue collaborationniste ne semblent pas avoir troublé sa carrière d'analyste de la SPP, puis de la SFP, puis de l'APF.

L'autre « censure » est plus ancienne : je participais comme analyste en formation à un séminaire organisé par Monique Lawday qui avait proposé comme titre pour l'année : *Y a-t-il une place pour l'homme dans la sexualité féminine ?*, titre qu'elle a dû remplacer, sur suggestion ferme du Comité de l'enseignement, par : *Quelle place pour l'homme dans la sexualité féminine ?*, évidemment beaucoup moins percutant.

J'ai donc accepté ce travail, avec deux réserves : je ne serai pas forcément « politiquement correct » et surtout, s'agissant d'une discussion entre les membres de l'APF, je souhaitai quitter la tribune dès la fin de mon introduction et reprendre ma place dans le groupe pour la discussion elle-même. De mon point de vue, il ne s'agit pas à la Journée des membres d'une discussion avec un auteur comme dans un débat du samedi mais d'une discussion groupale. J'y tiens d'autant plus que la question du groupe dans notre vie institutionnelle est largement délaissée, peut être en s'appuyant sur le rejet par Freud d'une pulsion grégaire.

Pourtant dans la deuxième livraison du *Bulletin de l'APF*, le 1<sup>er</sup> septembre 1967, paraissait la traduction, par Judith Dupont, de l'article de Ferenczi appelant à la constitution d'une Association psychanalytique internationale, à la réunion d'un groupe donc. Ce texte est celui d'une conférence de 1910, prononcée au congrès de Nuremberg. Ferenczi y milite ardemment pour la constitution de l'API et il déroule une série d'arguments propres à nous intéresser pour le sujet d'aujourd'hui. Il insiste sur les deux forces qui président au regroupement des psychanalystes en association. D'un côté, le regroupement favorise *l'ouverture* de la nouvelle science en augmentant sa visibilité sociale, en lui donnant une assise institutionnelle propre à attirer de nouveaux adeptes qui auraient pu être rebutés par l'inorganisation des temps héroïques. Ouverture à de nouveaux praticiens, formation de ces nouveaux, ouverture à d'autres champs du savoir (même si cette ouverture est guerrière, comme vers la médecine, la neurologie et la psychiatrie). Mais de l'autre côté, le regroupement favorise l'enfermement entre soi car, dit Ferenczi : « Je connais bien la pathologie des associations et je sais combien

souvent dans les groupements politiques, sociaux et scientifiques règnent la mégalomanie puérile, la vanité, le respect des formules creuses, l'obéissance aveugle, l'intérêt personnel, au lieu d'un travail consciencieux consacré au bien commun ».

Et il ajoute : « Les associations, dans leur principe comme dans leur structure, conservent certaines caractéristiques de la famille. Il y a le président, le père, dont les déclarations sont indiscutables, l'autorité intangible ; les autres responsables : les frères aînés, qui traitent les cadets avec hauteur et sévérité, entourent le père de flatteries mais sont tout prêts à l'évincer pour prendre sa place. Quant à la grande masse des membres, dans la mesure où elle ne suit pas aveuglément le chef, elle écoute tantôt tel agitateur, tantôt tel autre, considère le succès des aînés avec haine et jalousie, tente de les supplanter dans les faveurs du père. La vie de groupe fournit le terrain où se décharge l'homosexualité sublimée sous forme de haine et d'adulation. »

Il met donc au premier plan la question groupale, en la reliant immédiatement au groupe originaire qu'est la famille. Une des formes du transfert, non sur la personne de l'analyste, du superviseur, de la méthode mais bien sur le groupe associatif.

Je me suis donc attaché à la lecture de la plus associative des productions écrites des membres de l'APF, celle dans laquelle la trace de la vie associative est la plus nette : les rapports moraux des présidents, même si dans l'un d'eux il y est prétendu que la vie manque à ces rapports. « Un rapport, moral de surcroît, écrit le président d'alors, ne saurait par définition rien apporter que vous ne sachiez déjà. Il est le bilan de ce qui a été fait, dit, redit. L'actualité, l'imprévu lui font nécessairement défaut, il lui manque la vie... ». Je précise d'emblée que toutes les citations issues des rapports moraux sont ici anonymisées. Il ne s'agit pas tant de l'opinion de tel ou tel mais de ce que l'APF en tant que groupe entend par ouverture.

Je cherchais donc dans ces documents ce que l'APF peut entendre de si spécifique dans ce terme d'ouverture. Ouverture à quoi ou à qui ? S'agit-il de s'ouvrir à de nouveaux adeptes, comme le laisse entendre Ferenczi ? S'agit-il de s'ouvrir vers les autres champs du savoir, proches ou lointains ? S'agit-il de s'ouvrir vers les autres organisations groupales, de psychanalystes ou d'autres ? En fait toutes ces possibilités d'ouverture, qu'elles soient souhaitées ou redoutées et souvent souhaitées *et* redoutées, apparaissent avec une remarquable constance dans ces rapports. Mais aussi, beaucoup font l'éloge de notre fermeture. Pas dit comme cela bien sûr, ainsi parle-t-on avec satisfaction de notre aspect minoritaire, se plaint-on avec gourmandise de notre réputation d'élitisme intellectuel. Bref, nous sommes une société de petite taille mais de grande influence, comme si l'une dépendait de l'autre.

Dès les premiers rapports moraux auxquels nous avons accès, c'est-à-dire depuis 1970, il est question de s'ouvrir : « Une société d'analystes, la société des analystes, peut-elle se survivre en maintenant ce que l'un d'entre nous désigne comme un équilibre paradoxal et précaire. C'est là une idée qui nous tente tous à nos heures car elle évoque trop bien les paradoxes de l'inconscient et le caractère bricolé des équilibres qu'il maintient. Une autre position consiste pourtant à tenter de maintenir et tout d'abord de cerner les conditions minimales ou optimales pour que le champ spécifique de la pratique psychanalytique demeure *ouvert* et indépendant. »

Le terme d'ouverture est repris rapidement par un autre président mais parlant cette fois d'une nouvelle activité scientifique appelée *Réunions restreintes* car, je cite, « La nature des sujets abordés excluait la participation des personnes en cours d'analyse ou de formation ; mais improprement qualifiées [de restreintes], puisque leur propos était précisément de dépasser nos restrictions, de nous *ouvrir*, dans une parole collectivement échangée, à quelques questions fondamentales et pour cela même rarement abordées dans des sociétés d'analystes : l'analyse contrôlée, la fin de l'analyse, son interruption, [et] enfin, est-il possible de parler de l'analyse de formation ? » Donc il faut restreindre pour s'ouvrir.

C'est bien sûr le temps de l'abandon de l'analyse didactique et donc de la sélection avant l'analyse des candidats. Cette révolution dont notre Association s'enorgueillit, à juste titre, institue l'extra-territorialité de

l'analyse de l'analyste. Ouverture donc dans la formation, même si le rapport du Directeur de l'Institut de formation, à l'époque distinct du Président, se conclut sur une note moins lumineuse. À propos de la demande, venue des « élèves », que soient créés des séminaires de technique psychanalytique, des activités cliniques, telles des présentations de malades, consultations, discussions de cas et enseignement théorique de base, il écrit : « Je sais toutes les réserves et les interprétations qui peuvent être faites devant une telle demande, mais je sais aussi qu'on ne peut pas honnêtement l'écartier, la renvoyer à l'analyse personnelle de chacun, sans négliger gravement quelque chose qui doit être pris en considération. Il serait paradoxal que dans une association psychanalytique, nous fassions montre d'une *fermeture* qu'on n'oserait même plus avoir en milieu universitaire, compte tenu naturellement de la spécificité de l'analyse ». Le rapport moral de l'année suivante insiste beaucoup sur la fermeture, interprétée comme désintérêt, assoupissement des membres et des candidats pour l'activité scientifique et d'enseignement et il formule le souhait d'une ouverture sur l'autre, les autres sociétés, les congrès. Il se termine sur cette exhortation : « L'essentiel étant que nous n'oublions pas que, pour prétendre être des éveilleurs, il faut d'abord, soi, demeurer éveillé. Soyons des éveilleurs de jour, non des veilleurs de nuit ». Le rapport de la même année du Directeur de l'Institut de formation est plus sombre encore : « force m'est de constater [...] que nous sommes plus que jamais plongés dans nos propres ambiguïtés et figés par l'inertie ».

Restreindre, ouvrir : la déambulation dans les rapports présidentiels nous balance de l'un à l'autre en permanence et à peu près dans tous les secteurs de la vie de l'Association. Que ce soit dans le recrutement des analystes en formation (après l'abandon de la sélection des élèves), dans l'organisation des activités scientifiques et des publications, dans l'appréhension des autres courants théoriques du mouvement psychanalytique et enfin dans les relations avec les autres associations de psychanalystes, y compris la FEP et l'IPA.

Les premières années de l'APF sont marquées par un foisonnement de publications, une diversité théorique, fruits, pense l'un des présidents de cette époque, de ce qui a motivé la naissance de l'APF par rupture d'avec une société où régnait le dogmatisme. L'envers de cette diversité est la difficulté à consolider l'identité de groupe de l'APF. « Notre tâche de ce point de vue, poursuit ce Président, n'est pas terminée ». Il est amusant de voir qu'une coquille est passée inaperçue : il est écrit tâche sans accent circonflexe... ce qui change le sens. L'inconscient, comme le diable, se cache dans les détails !

Ce défaut d'identité est une des explications avancées pour rendre compte de la très faible participation des membres et élèves aux congrès internationaux, y compris le Congrès des psychanalystes de langues romanes. Seules quelques activités « intergroupes » en comité assez restreint semblent avoir leur faveur et, en général, pour y parler plus librement qu'à l'intérieur même de l'APF. Le rapport moral dit : « Ces activités tendent à instaurer un dialogue entre des analystes qui souvent s'opposent à l'intérieur des sociétés auxquelles ils appartiennent ». Comme si pour se parler il fallait un tiers plus ou moins neutre mais pas trop de monde car alors le risque est de perdre son identité ou de se rendre compte qu'on en n'a pas. À cette époque on commence à inviter des « étrangers » (sic) aux Entretiens, je les cite pour montrer l'incongruité du mot « étrangers » : ce sont Michel Neyraut et Nathalie Zaltzmann. Et il est précisé : « C'est dans un but de repérage et de réflexion que ces invitations ont été lancées, compte tenu d'une spécificité de l'APF dont on est au dehors plus averti que nous ne semblons l'être nous-mêmes ». Il ne s'agit donc pas tant de se laisser pénétrer par la pensée de l'autre, que de se reconnaître soi-même à partir de ce que l'on voit dans le regard de l'autre. J'oserai dire un but plus narcissique qu'objectal. Un président ose même parler à ce propos de narcissisme de groupe !

Une même ambivalence s'exprime à propos du recrutement : s'il n'y a plus de didactique, on reste attaché à ce que l'analyste du candidat soit membre de l'APF. Mais, je cite : « On ne s'interdit pas d'examiner une candidature venue d'un divan *étranger* ». Reste à savoir si ces candidats acceptés sont réellement accueillis ou simplement tolérés, ainsi certains d'entre eux ont-ils reçu le conseil d'entreprendre une nouvelle tranche avec un titulaire de l'APF. On ne s'interdit pas non plus d'examiner une candidature au titre de membre associé d'un analyste venu d'un autre groupe, y compris hors API. Le Président se félicite dans son rapport de



l'hospitalité de l'APF. Mais peu après on mettra en garde contre le risque que l'APF et son Institut deviennent le refuge des refusés !

À propos de refusé, un moment critique survient au Collège des Titulaires et là d'hospitalité il n'est plus question, même pas interne. Du fait de l'exigence d'une majorité des deux-tiers pour les élections de nouveaux membres, une minorité d'un peu plus d'un tiers avait provoqué le rejet d'un candidat au titre de membre associé, candidat manifestement soutenu par une large proportion de votants. Cette large proportion use alors de son nombre pour bloquer toute élection au titulariat, au titre de membre associé et à la validation de cursus pendant presque deux ans. Pas de solution négociée puisque le Conseil manifestement excédé, décide d'abaisser la majorité des 2/3 à la majorité simple pour contourner le blocage ! Je n'ai pas réussi à trouver quand on en est revenu aux 2/3. La crise est grave, cette fermeture totale et de l'Association et de l'Institut amène ce commentaire : « Cette absence de promotion interne est le plus grave symptôme que nous puissions rencontrer dans notre fonctionnement, tout comme notre jeu de redistribution des places au sein des Conseils et des Comités, avec exclusion des autres ». Et plus loin : « Tout comme le thème du bouc émissaire trouve sa confirmation quotidienne dans le fonctionnement d'un groupe, l'ostracisme trouve toujours des raisons impérieuses à son existence. » Il n'y va pas par quatre chemins et notons qu'en ce moment de détresse institutionnelle apparaît l'idée que l'APF fonctionne aussi selon les lois des groupes et pas seulement en fonction des relations de transfert et de contre-transfert enchevêtrées. Dans l'ensemble des 50 rapports que j'ai lus, cela n'apparaît que deux fois et encore fort furtivement, comme si l'ouvrage d>Anzieu sur la question était lettre morte à l'APF. Là vraiment une ouverture ne se fait pas. Le dogme du fonctionnement entièrement psychanalytique ne semble pas reconnaître l'étude psychanalytique des groupes ni que l'APF est à cet égard un groupe ordinaire. La question de l'enseignement est soumise à la même ambivalence. Le refus d'un enseignement quasi universitaire à la sauce Nacht promeut une sorte d'autodidactisme, qui convient aussi au refus de l'embrigadement fait de séduction et d'emprise à la sauce Lacan. Mais ces autodidactes ne risquent-ils pas de devenir des déviants ou pire, des renégats attirés par ce qui se développe à ce moment : Gestalt, Cri primal, Bio énergie ? Telle est la crainte exprimée dans un rapport moral. Je précise qu'autodidacte, déviants et renégats sont des mots issus des rapports présidentiels.

*Parler avec l'étranger*, beau titre d'un beau livre. On ne peut pas dire pourtant que l'APF brille par son aptitude à parler avec les étrangers. Je sais bien que l'étranger du livre est l'étranger interne mais pendant une dizaine d'années « Nos affaires étrangères » sera le titre du chapitre traitant des relations avec les autres sociétés, y compris françaises mais étrangères, au point que dans deux rapports successifs, on ne semble pas connaître le nom exact de la SPP, appelée Société parisienne de psychanalyse. Des relations conduites dans ce sens très précis, qui n'engage pas vraiment au dialogue mais tient plus de l'exhibition : « Nous pouvons dire que notre politique dirigée vers l'extérieur qui consiste à nous assurer une présence active dans les manifestations et les échanges les plus marquants a été soutenue », là il est question de nos orateurs mais plus loin à propos de la présence maigrelette des membres : « Peut-être qu'à l'APF nous sous-estimons l'intérêt de participer à des échanges avec des groupes avec lesquels nous pressentons une différence ». L'optique a changé : il ne s'agit plus tant de trouver notre identité au travers du regard porté sur nous mais bien de montrer notre excellence et de jouir de la curiosité dont nous sommes l'objet.

Nos activités dites ouvertes vont et viennent, il y a des éclipses, il y a des multiplications. Il y a celles pour nous montrer, il y a celles pour parler avec d'autres. Mais encore et toujours, il vaut mieux pour ces autres qu'ils nous ressemblent. Là nous sommes avec eux délicieux. Sinon, s'ils sont trop étrangers, l'arrogance, le mépris, le rejet reviennent. Bruit de couloir : « Je n'ai vraiment rien à dire à une professeure de droit ! » J'avais pensé : « Mais c'est elle qui a quelque chose d'intéressant à nous dire... et que nous pouvons écouter avec profit ». Nous montreraient-ils ces étrangers différents que de notre identité, de notre excellence admirable nous ne sommes pas si sûrs ?

À l'intérieur la curiosité ne semble pas non plus être l'attitude permanente : « Déplorons que ces Entretiens aient pu donner lieu à une réaction hostile moqueuse et assez discourtoise à l'égard de la conférencière étrangère, écrit un Président. L'inaccoutumée fut là une manifestation de suffisance intellectuelle que nous savons d'habitude mieux cacher. » Puis il tente une interprétation : « Je me demande s'il n'y a pas un lien secret entre une politique de sélection si sévère qui est la cause de notre rapetissement et la méfiance à l'égard de pensées étrangères qu'ont manifesté si explicitement les Entretiens de juin. »

Mais, comme pour amoindrir la force de l'attaque, il écrit quelques lignes plus loin : « Notre aspect minoritaire rend possible une autre approche de l'analyse, en rupture avec la dérive lénifiante qu'elle trouve majoritairement dans les pays européens. » Et de conclure : « je réintroduis ici le débat ouverture, fermeture. »

Débat continu puisque quelques années plus tard on trouve ce commentaire mi-figue mi-raisin : Ce fut une année sans conflit dit le rapport, puis : « Notre satisfaction pourrait être que l'APF puisse accueillir une diversité dans un accordement commun de tolérance et de compréhension. Ne sommes-nous pas là devant le problème pour chacun d'entendre un autre discours que le sien propre sans se sentir clivé ou détruit mais au contraire en pouvant se découvrir plus riche de l'expérience et de l'entendement de l'autre ? »

Certes on est sorti du blocage conflictuel total pour arriver à une année sans conflit (état provisoire je vous rassure) mais à la tolérance au conflit d'opinion, on n'y est pas !

L'ouverture aux étrangers de France, il faudra pourtant bien s'y résoudre, en particulier pour défendre notre exercice professionnel, nous qui professons partout et tout le temps que nous n'en sommes pas une, que les associations de psychanalystes ne sont pas des associations professionnelles, que nous n'avons pas en tant qu'association à signer quoi que ce soit. Il y a deux ans lorsqu'un Conseil, dont je faisais partie, signa un document rappelant aux pouvoirs publics l'apport de la psychanalyse et des psychanalystes dans le champ de la psychologie, de la santé mentale et plus largement des sciences humaines, nous avons essuyé quelques commentaires désapprouvateurs. Pourtant depuis fort longtemps l'APF a dû, avec les autres, s'engager dans un combat de défense de... la psychanalyse ou de la profession ?

La TVA par exemple, n'est pas *a priori* un sujet proprement psychanalytique. Elle apparaît pourtant dans trois rapports moraux successifs. L'APF a dû participer avec les autres sociétés à des négociations avec le ministère des finances pour que les psychanalystes n'y soient pas assujettis. Les médecins en étaient dispensés puisque leur acte était de soin par définition, dans ou hors assurance maladie mais pas les psychologues. La psychanalyse ne ressort pas du soin mais enfin on s'est tordu le bras et on a lutté pour eux en affirmant que leur acte ressortait du soin. Puis s'est posé le cas des non psychiatres et non psychologues, il a fallu lutter pour eux au même motif et avoir gain de cause finalement. Plus tard, il y a eu le statut des psychothérapeutes, rebelotte, avec le « Groupe de contact ». Et puis il y a eu l'autisme. Ça ne nous concerne pas mais il a bien fallu y aller, même si les candidats pour nous y représenter ne se sont pas bousculés. Il a fallu y aller car, vu de l'extérieur, du ministère des finances ou de l'Assemblée nationale, nous sommes une profession et que ce regard a quand même une certaine importance. Aujourd'hui nous savons mieux qu'autrefois qui nous sommes, du moins croyons-nous le savoir, il n'empêche que le regard des autres sur nous compte, aujourd'hui comme autrefois.

Dernier point de notre ambivalence et je m'arrête : en 1998 l'APF élit sa première Présidente avec le sentiment enthousiaste d'une avancée révolutionnaire. Oserai-je dire que la *British society* avait effectué cette révolution dès 1944, avec l'élection de Sylvia Payne et la SPP en 1959 avec l'élection d'Odette Maugé-Codet et élu 5 femmes à sa présidence, avant l'APF. Deux ans plus tard une femme succède à notre première Présidente. Bruits de couloirs le lendemain au Débat du samedi, venu d'un petit groupe d'hommes qui discute avec véhémence : « Encore une femme ! ». Le ton n'était certes pas celui de la satisfaction.

S'ouvrir oui, peut-être mais attention, pas trop car la castration menace.

## ***Présentation de cas***

***Catherine Rodière-Rein***

En reprenant quelques années plus tard les notes écrites sur cette patiente, je me suis sentie attristée voire accablée de l'ironie du destin. Par ailleurs, je dois vous prévenir que tant de temps s'est écoulé entre le moment où on m'a proposé cet exposé et le moment de sa rédaction, que j'ai oublié la consigne de se centrer sur quelques séances. C'est d'ailleurs une analyse qui s'est déroulée un peu comme un torrent et j'aurais été bien en peine d'en extraire une parcelle.

C'est une femme de petite taille, elle se tient bien droite, surmontée d'une masse de cheveux bouclés.

Elle se présente : elle est linguiste, elle a 49 ans, elle est d'origine Sud-américaine. Elle a deux expériences antérieures d'analyse ; l'une menée en allemand avec des résultats spectaculaires à ce qu'elle dit. Une seconde s'est déroulée en français et a tourné court. Elle n'aimait pas trop cette femme. Peu après le début de cette analyse, elle s'est trouvée enceinte à 42 ans à sa grande joie mais a fait une fausse couche et mis un terme à l'analyse juste après. Il y avait sur la table de l'analyste un petit miroir de sorcière et A. la soupçonnait de se mirer dedans pendant les séances. La sorcière avait-elle tué l'enfant ?

A. vient me voir après une longue période de dépression, teintée d'une tonalité qu'elle qualifie de persécutoire.

Elle me dit : « Mes parents sont très loin, tous deux en Amérique latine et dans deux villes éloignées. Ma mère est atteinte de maladie d'Alzheimer, mon père se met dans des états de confusion en prenant des mélanges d'alcool et de tranquillisants. » Elle-même et son compagnon vieillissent aussi, bon an mal an. Elle n'a plus de règles depuis un an. Tout cela m'est exposé avec clarté, précision et apparent détachement.

Elle est l'aînée. Elle a trois frères et une sœur avec lesquels elle est très liée. Tous, sauf sa sœur, sont dispersés dans divers pays d'Amérique et elle en Europe. Elle se rend assez souvent là-bas pour voir ses parents. Je la vois à raison de deux séances par semaine et nous nous débrouillons pour rattraper les séances manquées.

Elle me dit vivre dans la terreur qu'il arrive malheur à ceux qu'elle aime. On a l'impression qu'elle s'efforce de maintenir aussi fermement qu'elle le peut un tissu qui s'effiloche. Tous ou à peu près sont éparpillés dans l'espace, elle reste en contact par de nombreux échanges d'*e.mails*. Elle se sent responsable de tout et de tous. Son compagnon l'appelle parfois l'infirmière chef, sa mère la surnommait Florence Nightingale.

Elle a passé sa vie à courir d'un pays à l'autre et d'une langue à l'autre. Elle est linguiste et polyglotte, exilée de son pays et le plus souvent exilée de sa langue natale. Elle me citera une phrase de Heidegger qui veut que la langue soit la maison de l'homme, pour ce qui est de moi, complète-t-elle, je suis une SDF de la langue. Elle parle l'espagnol, la langue vernaculaire de son pays, l'allemand, le français, l'italien et l'anglais. Elle dit ressentir un décalage entre sa pensée et le son qu'elle émet pour la dire. En français, elle peut parler assez spontanément, même si elle fait des fautes qu'elle entend quand elle les prononce. Elle parle couramment ces langues mais n'est plus à l'aise dans aucune. Son conte préféré est *La petite sirène*, celle qui ne veut plus du milieu où elle est née, le fond de la mer et qui reste à jamais étrangère aux deux mondes. Dans sa version du conte, elle omet le fait que, dans la transformation opérée par la sorcière pour lui donner une morphologie humaine, la sirène a perdu la voix et ne peut plus s'exprimer dans aucune langue. Sa voix était le prix demandé par la sorcière.

Dans *Un muet dans la langue*, Edmundo Gómez-Mango écrivait : « La langue est un organe d'exploration du réel, elle est un palpeur, un pseudopode perceptif et sensible. »<sup>1</sup>

Si les langues restent pour elle outil d'exploration du réel, elles manquent pour la plupart de leur fonction sensible. Elle se sent trop souvent comme inanimée dans sa parole et s'exprime avec distanciation, alors qu'elle est pourtant d'une sensibilité explosive. Elle attribue sa facilité pour les langues à un manque de personnalité propre et à une tendance au mimétisme. Elle se plie aux règles du jeu de l'autre. Les premières séances la laissent exténuée ; elle pleure beaucoup, ce qui ne lui était pas arrivé depuis des années.

Sa riche vie comporte une suite de chocs violents.

Elle a 18 mois à la naissance de son premier frère, celui qu'elle appelle mon frère **aîné** ; son père l'amène voir sa mère à l'hôpital, elle monte sur le lit pour jouer avec sa mère qui l'ignore, se tourne vers son père et lui dit « emmène la, je suis trop fatiguée. » « Alors je me suis évanouie. » Elle fait nombre de rêves en français où son frère est né et sa tête explose. Je répète : « mon frère aîné **est né** et ma tête explose », ce qui lui occasionne comme un éclair de lumière.

Elle devient ensuite une adulte miniature, « à 3 ans j'étais la petite copine de mon père, le portrait craché de ma mère et qui lui vouait l'admiration sans borne dont il avait besoin. »

Une photo d'elle à 7 ans : elle trône sur le canapé, portant une poupée et flanquée de ses deux frères déjà nés. Elle commente : « on dirait une femme naine. »

À l'âge de 13 ans, elle est éblouie par un jeune poète, elle a retrouvé en lui la moitié qu'elle avait perdue. Elle se hisse d'emblée en position d'adulte, amante d'un homme plus âgé. Une pensée lui vient en éclair : « maintenant, je suis vraiment la femme de mon père. »

Elle se marie avec lui à 18 ans, ils vivent une vie de bohème, entretenus par ses parents, peu enthousiastes. À l'annonce de sa décision de mariage, sa mère réplique : « A. est morte ». La volonté de sa mère était qu'elle fasse de belles études et s'en tienne là. Très vite le mariage tourne court, le poète la trompe sans cesse, de préférence avec ses amies. Pendant quelques années je ne vivais que pour lui, c'était une passion dévorante : « une annulation de moi-même dans quelqu'un d'autre ». Ils se séparent mais le mariage défait a laissé une plaie béante jamais cicatrisée. Elle retourne un temps chez sa mère et reprend ses études, le travail intellectuel lui est salvateur. Son mari lui écrit encore à l'occasion pour lui demander des nouvelles, elle ne lui répond pas mais continue à le rencontrer souvent dans ses rêves.

Autre choc. Ses parents divorcent quand elle a 15 ans de la façon la plus orageuse, après trois ans de déchirements. Elle se rend compte rétrospectivement que la crise qui a amené son père à quitter sa mère s'est déclenchée lors de sa puberté. Son père, médecin, l'emmène alors souvent dans ses visites à domicile entretenant une ambiguïté quant à leur relation de parenté.

Pendant ses années d'étudiante survient la dictature dans son pays. Elle adhérerait alors aux jeunesses communistes, elle obtient une bourse d'étude en Allemagne et réussit à s'enfuir.

Elle s'échappe ainsi de la dictature et d'un pays qu'elle juge triste, ennuyeux, asphyxiant. Rempli d'une culture de la nostalgie.

Elle arrive en Allemagne à l'état de « loque humaine », encore sous l'empire de la terreur de la dictature. Elle survit et poursuit ses études. Là-bas son livre de chevet est l'*Hagakure*, le livre du samouraï. Elle est là-bas, à ses dires, la femme d'un pays sous-développé et noire de surcroît. Je sursaute, ne l'ayant pas vue noire.

Elle me dit que son arrière-grand-mère maternelle a eu avec un homme noir un enfant illégitime, le père de sa mère. Elle et son plus jeune frère chéri se considèrent comme noirs. En Allemagne, pendant les 15 ans où elle y habite, elle est en contrôle permanent de ses réactions. Elle a 2 compagnons successifs, puis laisse le second pour

---

1. E. Gómez-Mango, *Un muet dans la langue*, Gallimard, 2009.

venir en France où elle rencontre Paul, son actuel compagnon, le vrai. Quand elle pense à son séjour en Allemagne, elle se dit qu'il y avait quelqu'un d'apparence normale qui vivait à sa place, elle n'était pas là.

L'analyse se polarise successivement sur toutes les périodes de sa vie, reparcourues en désordre. Elle vient ponctuellement à ses séances, visiblement contente de venir, un contentement que je partage tant elle fait en sorte que je ne m'ennuie jamais auprès d'elle. Elle trouve que l'analyse la ranime.

Un autre choc, un drame survenu quand elle a 25 ans, le suicide par balle du deuxième mari de sa mère. Il était analyste et s'est tué à son cabinet. Elle était en vacances dans son pays à ce moment-là et c'est bien sûr elle qui doit l'annoncer à sa mère. Elle est le messenger des mauvaises nouvelles ; d'abord sans voix elle dit à sa mère la mort de Rossi. Celle-ci ne répond rien et enlève le collier qu'il lui avait offert.

Selon un schéma familial répétitif et envahissant, Rossi vivait pour moitié dans son appartement avec ses enfants adolescents, son cabinet y siégeait. Leur mère s'était suicidée quelques années plus tôt. L'autre moitié du temps il habitait chez sa femme, inséré de force dans une famille qui n'était pas la sienne. Le suicide de son beau-père a suscité un torrent d'émotions d'une violence insoutenable qui la mènent à sa première analyse. « C'est la chose la plus terrible que j'aie vécue. »

Elle ne voulait pas d'enfant avant de connaître Paul mais quand elle a su que sa sœur était enceinte, elle a cru bientôt l'être à son tour et a développé des symptômes de grossesse alors même qu'elle était catastrophée de son état, ce jusqu'à ce qu'une échographie lui montre l'absence d'enfant.

Elle vit avec Paul depuis une douzaine d'années. Ils campent dans son petit appartement. Ils étaient longtemps très amoureux, beaucoup de phénomènes télépathiques montraient que les pensées de l'un épousaient celles de l'autre. Une des choses qui l'ont amenée à me voir est la crainte que Paul ne s'ennuie avec elle.

Elle s'est attachée à ses filles et petite-filles. Il n'a jamais divorcé et laissé à sa femme leur appartement et ses affaires. Il lui verse de l'argent, elle sera son héritière, elle vient souvent aux repas de famille chez les parents de Paul. On retrouve là en miroir du côté de Paul, ce mixte d'imbrication et de désintrinsication qui parcourt sa propre vie.

De son côté règne une intrication similaire sur le plan matériel où ses parents ont fait en sorte que nombre de biens restent en indivision entre les frères et sœurs dans la plus grande confusion. Son père habite avec sa deuxième femme l'ancienne maison de son enfance, qui est propriété de la mère et où restent les tableaux qu'elle avait achetés, tandis que celle-ci vit dans un appartement meublé de bric et de broc. Une toile d'araignée invisible et impossible à défaire a été tissée par ses parents. Une substance collante dont on ne peut se dépêtrer.

Après ce parcours en tous sens de sa biographie, elle constate que si certaines séances la laissent épuisée, elle se rend compte après-coup de l'intensité de l'angoisse qui l'habitait. Le principal symptôme qui l'avait fait venir, la crainte insoutenable qu'il arrive malheur à un proche a disparu.

Paul lui demande de temps en temps des nouvelles de « sa sorcière ». Je suis longtemps la bonne sorcière, celle qui l'aide à débrouiller l'écheveau emberlificoté de sa famille. Elle montre une ardeur opiniâtre à démêler le vrai du faux. Elle me dit détester l'ambiguïté, le « *zweideutig* » et une partie de ses recherches de linguiste vise à traquer tout ce qui est équivoque dans un énoncé. Est-ce une pierre dans le jardin de l'analyse où le *Zweudetig* compte tant ?

Mais elle reste aux prises avec une préoccupation filiale primaire (comme une préoccupation maternelle primaire) concernant sa mère. Quand elle va la voir, elle se démène pour obtenir que la femme de ménage soit payée, qu'il y ait du bois pour la cheminée, qu'un kinésithérapeute vienne à domicile. Elle la stimule en lui montrant des vidéos de ballets. Sa mère autrefois si dominatrice et entière est devenue inoffensive, à la complète merci de son entourage. Elle était rayonnante et redoutable par ses propos acerbes. Vers l'âge de 40 ans, sa mère a eu un glaucome et a perdu la vision d'un œil. Cet œil mort, à moitié fermé était comme un personnage en lui-même. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'elle s'est fait mettre une prothèse, retrouvant alors enfin une allure moins inquiétante. On peut se demander si la permanente sollicitude de A.

ne vient pas en contre-investissement de puissants vœux de mort. C'est un point de butée qui ne pourra pas être élaboré.

Lors de sa fausse-couche, elle a échoué à devenir mère à son tour. Elle n'en a pas seulement été très attristée mais aussi atteinte narcissiquement me précise-t-elle.

Pendant l'analyse, son plus jeune frère ré-emménage chez leur mère avec femme et fille. Cette femme supposée très intelligente mais folle et nocive, s'insère dans la série des femmes sorcières qui se distinguent par leur intelligence supérieure ou par leur invincible bêtise. Ce qu'elle met en place se défait pendant ses absences, du fait de la malveillance de sa belle-sœur ou de l'inertie de son frère qu'elle adore. Ce dernier, médecin, ne gagne pratiquement pas sa vie. Il a d'abord suivi le programme maternel, devenir médecin, maintenant il suit mais un peu tard, son propre programme : être un jour champion cycliste. Il a alors plus de 35 ans mais ne démord pas de son rêve.

Elle va voir aussi son père qui habite la grande maison de son enfance. Tout y est impeccable et lisse, comme inhabité. Elle s'y sent perdue, nulle part, même si rien n'y a changé d'un *iota* depuis des dizaines d'années. Elle y voyage aussi vers l'enfance ou plutôt bascule brutalement dans un anachronisme, une enfance anachronique. Une enfance où, au lieu de la grande maison peuplée d'enfants, elle est seule avec son père absent et sa belle-mère hostile. Elle rêve souvent de cette maison comme d'un décor qu'elle ne reconnaît pas et sait pourtant avoir déjà vu.

Elle me dit : « mon père, je le vois abîmé, alors que j'étais le miroir où se reflétait sa splendeur ». Mon père n'est plus lui-même, il est en exil, ou en ex-il lui dis-je. Elle voit soudain de façon hyper-nette la fresque de Lorenzetti à Sienne avec le chevalier exilé du mauvais gouvernement qui passe la porte de la ville.

« Je ne crains plus les foudres de mon père », elle bute d'abord sur le mot foudre dont elle se rend compte qu'il est trop proche de foutre. Elle me parle des colères violentes qui le prenaient tout à coup. Elle se voit, enfant, comme assise sur un volcan. Elle me dit avoir de plus en plus le sentiment de l'avoir échappé belle par rapport à lui. Ma mère m'a confié à lui à la naissance de mon frère « aîné ». Quand il s'installait au lit pour la sieste, il se glissait entre les draps plus ou moins dénudé devant le cercle des enfants jusqu'au moment où il disait « maintenant laissez-moi dormir. »

« Je l'ai idolâtré tout en le voyant comme quelqu'un de malade. Il émettait des bruits de souffrance, j'étais à côté d'un animal malade. Maintenant, il est vieux, il a perdu sa puissance et il s'enfonce dans l'indifférence. »

La vie commune avec Paul redevient plus vivante. Un beau soir, en route vers la maison de campagne de Paul, ils voient un grand chien au milieu de la route. Ils s'arrêtent et voilà que le chien s'installe dans leur voiture. Renseignements pris le maître du chien s'est suicidé (encore un) et le chien recueilli par son frère est devenu fugueur. Ils ont permission de l'adopter, il s'attache à eux et devient un personnage important. Elle est contente de cette cohabitation qui leur rend plus d'animalité, ce qui lui est précieux, il leur fait du bien. Mais peu à peu, les gestes spontanés de Paul, jeux ou caresses, se tournent vers le chien. Elle rêve que le chien perd son collier ou est-ce elle qui risque de perdre son collier, celui qui la rattache à Paul ?

Elle me parle de son acharnement au travail, similaire à l'acharnement de ses parents, tous deux médecins à lutter contre la mort. Elle a un petit cousin de 18 ans que sa mère s'est obstinée à réanimer peu après sa naissance Il est en vie ; elle commente : « c'est un légume mais un très beau légume ».

Son père aime regarder par la fenêtre un colibri qui vient prendre le nectar d'une plante toute proche. Un jour, le chat s'empare de l'oiseau qu'elle réussit à lui arracher vivant encore. Elle s'imagine avoir pu le sauver et l'avoir vu s'envoler. L'instant crucial dans cette scène est le bref triomphe d'avoir pu « lui arracher l'oiseau de la gueule. » Arracher à la gueule de la mort, c'est tout ce qui compte.

Je suis frappée de son attirance, sa fascination, non pour la mort mais pour ce qui est suspendu entre la vie et la mort : ses parents, le cousin, le colibri. Elle lutte sans relâche pour remettre de l'ordre dans le chaos, pour

maintenir en vie ce qui est mourant. Son slogan favori est « *Wo Es war soll Ich werden* » - (slogan est son mot).

Avec Paul, les choses se délitent un peu, vient un moment où il a des accès d'impuissance, pour elle la terre perd alors l'axe sur lequel elle tourne. Si certaines figures sont en péril, mon père ou Paul, la maison s'écroule. Ses parents se dégradent au cours de l'analyse. Dans l'appréhension de la mort de sa mère, elle repense à ce que lui a dit celle-ci à la naissance de son plus jeune frère, à ses 11 ans : « s'il m'arrive malheur, c'est toi qui t'occuperas de lui. »

Elle me parle des sursauts de la mort de sa névrose qui soulève sa tête affreuse et ne veut pas la lâcher. Elle poursuit : « j'ai les cheveux de Méduse et vous aussi. » Elle est aux prises avec la vision de la cicatrice au bas ventre, la fente génitale, irréparable, une épouvante. Elle est durablement préoccupée d'une tache d'humidité sur un mur de chez elle qui lui apparaît comme un plaie suintante, quelque chose d'ineffaçable, elle associe sur la tache ineffaçable de Lady Macbeth et sa condamnation à la stérilité.

Elle craint que je ne la rejette. Une fois elle vient à une heure inhabituelle où nous n'avons pas rendez-vous, comme j'attends quelqu'un je dois lui dire que je ne peux la recevoir maintenant, elle est furieuse et amère, jusqu'à ce qu'elle se rende compte de son acte manqué. C'était un peu comme si je lui avais dit à mon tour, comme sa mère : « laisse-moi, je suis trop fatiguée. »

Au bout de quelques années, elle prononce un jugement sévère sur ses parents qui se sont montrés envers leurs enfants d'une toute puissance, d'une arrogance et d'une puérité totales. La férocité est dans leur nature. Ils ont toujours considéré les gens extérieurs à la famille comme des imbéciles méchants ou des fous.

Et puis arrive la catastrophe, l'accident du petit frère, le cycliste, percuté à vélo par un camion. Fractures multiples, traumatisme crânien avec lésions cérébrales et aphasie partielle. Elle est dès lors aspirée vers son pays, elle va et vient, elle bataille avec les médecins, avec la belle-sœur sorcière maléfique. À la première clinique où son frère séjourne, les infirmiers se prennent d'affection pour son frère. Quand elle va le voir, ils les appellent les jumeaux, elle petite, lui très grand, des jumeaux de presque 12 ans de différence d'âge. Sa vie ici ne compte plus, elle néglige Paul, seul compte l'état de son frère, ses progrès ou leur absence. Tout cela dure depuis plus d'un an, quand Paul envisage leur séparation et bientôt la projette dans un proche avenir. Elle m'annonce cela avec une totale impassibilité et c'est moi qui suis atteinte au cœur, navrée. Elle commente : « Jusqu'il y a peu, vivre sans lui était inenvisageable, maintenant ce sera juste un inconfort de plus. » Jusqu'alors c'était toujours elle qui avait déserté le couple. « Avec Paul, j'ai fait trop de concessions. En le perdant je perds aussi une famille, la sienne où je suis finalement restée une étrangère, une condition qui me colle à la peau, une condition inaliénable. Depuis l'accident de mon frère, ils m'ignorent. » Quant à moi, je recevrai une lettre de Paul avec la plainte symétrique de n'avoir aucune place dans la famille de A.

Aux prises avec le sort de son frère et le désamour de Paul, elle me déclare qu'elle ne veut pas de compassion même si elle ajoute qu'elle fait tout pour en recevoir. Elle ajoute : « Il faut que je garde la tête froide, il faut que vous gardiez la tête froide. »

Elle rêve encore qu'elle est perdue dans un paysage qu'elle ne reconnaît pas ou bien le chien s'est perdu, il est seul et elle est très angoissée. Le paysage s'associe au visage de Paul qu'elle ne reconnaît plus. Il porte un masque de férocité reptilienne. C'est un animal à sang froid, en témoigne sa fascination pour les poissons.

Elle me dit : « Je ne parviens pas à vous convaincre qu'il y a un crocodile sous mon lit, un animal à sang froid, ce sang froid dont je manque tant. »

La prédiction de sa mère s'est accomplie de façon déformée. C'est elle qui doit s'occuper de H. car c'est à lui qu'il est arrivé malheur. Elle est polarisée sur lui mais n'est plus angoissée : « j'ai traversé mon cauchemar ».

J'avais toujours été la bonne sorcière mais sa perception devient plus ambiguë. Les idées paranoïaques l'envahissent, méfiance vis-à-vis de Paul, horreur envers sa belle-sœur qui prend son frère en otage, le transbahute de clinique en clinique ; elle est traversée par l'idée de la tuer. La seule raison de ne pas le faire est qu'elle

est la mère de sa nièce. Elle néglige sa mère et son père, il va mourir dans l'année qui suit l'accident. Sa mère s'enfonce dans une totale hébétude, elle ne souffre plus. Ses frères et sœur entrent en guerre contre la belle-sœur qui cherche à leur extorquer de l'argent, qui exerce un pouvoir dictatorial sur le droit de visites à son frère. Sa pensée est tout entière occupée de son frère. Elle me dit : « l'identification au perdant, au faible, c'est ma nature ». Je lui demande si penser sans cesse à son frère équivaut à le maintenir en vie. Oui répond-elle, oublier c'est tuer. Elle est obnubilée par la pensée de son frère comme elle l'avait été par le poète et, récemment par sa mère. L'unique objet de son ressentiment est sa belle-sœur insérée dans la série de ses persécutrices.

Il y a souvent chez cette patiente une réversibilité des attributs d'un autre à elle-même ; peut-être est-ce un effet de ce qu'elle nomme son mimétisme. C'est au moment où Paul s'évoque à elle comme un animal à sang froid qu'elle nous invite à garder notre sang froid. La folie qu'elle impute à sa belle-sœur devient sa propre folie. Son exil, sa condition étrangère se redouble de l'exil de son père. J'ai comme elle les cheveux de Méduse.

Quand ils se séparent un peu plus mais pas tout à fait, pour parfaire l'ironie du sort, Paul lui propose ou impose la garde alternée du chien durant ses séjours à Paris. Elle prend d'abord ça comme une marque d'affection, une manière de garder un lien, puis se dit que c'est une mesure de rétorsion. Elle pense qu'un jour peut-être, elle retrouvera Paul mais ne veut plus vivre avec lui. Elle juge sa relation avec Paul, linguiste aussi, comme une relation faite de beaucoup de rivalité cachée, chacun offrait à l'autre un miroir narcissique. Elle pense qu'il n'a jamais aimé véritablement son corps. Autre trait réversible, à ses propres tendances homosexuelles qu'elle m'a parfois évoquées, répondent celles de Paul qu'elle croit avoir entendu dans son sommeil marmonner « mais je suis gay ! »

Je suis frappée par la récurrence des jeux de miroir. Elle a été, enfant, un miroir tendu à son père pour refléter sa splendeur. Dans sa vie avec Paul, elle lui a tendu un miroir qui reflétait ses qualités exceptionnelles. L'analyste, mauvaise sorcière se contemplait dans un miroir qui ne reflétait qu'elle-même.

Sa belle-sœur frôle la folie et lui fait frôler la folie. Ses frères et sœur ont le projet d'avoir recours à un juge des affaires familiales dans l'espoir de la contrecarrer. Elle est seule contre tous car plus préoccupée de H. que d'avoir la peau de sa femme. Elle a toujours enseigné à ses étudiants que la vérité n'est pas le consensus. Elle est seule, elle l'accepte, seule à détenir une vérité que personne ne veut entendre. Position paranoïaque ? ou plutôt celle d'une nouvelle Cassandre, celle qui est condamnée à prévoir de façon sûre les malheurs à venir et à ne jamais être crue.

Cassandre ne fait pas partie de la série de ses héroïnes qui sont Athéna, née toute armée de la tête de son père. Il y a aussi Antigone et Cordélia, la troisième fille du roi Lear, celle qui l'aimait vraiment mais le lui taisait. Athéna menait une vie chaste et masculine, celle que sa mère n'avait pas menée mais aurait voulue pour elle.

Elle affirme : « le premier but de mon analyse était de parvenir à plus de bonheur, le second est d'être en accord avec moi-même, j'y suis parvenue. »

– Vous m'avez écoutée pendant près de 7 ans. Si l'accident de mon frère a été si ravageur, c'est que quelque chose était pourri dans ma vie. Silence. Je crois que c'est fini.

– Moi : l'analyse ? Je suis saisie.

– Je ne sais pas, répond-elle, j'en ai la trouille mais plutôt finir ça et que quelque chose d'autre puisse continuer.

Elle me console : « l'hiver est fini. Je dois sauver ma famille qui est comme un groupe de marionnettes aux mains d'une poupée folle. »

Où j'entends à nouveau cette limite fragile, cette porosité, entre le mort et le vif, entre vivant et non vivant. Des marionnettes actionnées par une poupée. La belle-sœur prend son frère en otage. « Elle nous manipule tous, comme moi, il m'est pénible de le dire, j'ai manipulé Paul pendant des années en l'admirant, en étant toujours désirante et demandeuse. Mon propre côté manipulateur, rusé, me fait peur et me répugne. »



D'un voyage dans son pays à un retour ici, le lien à Paul se retisse puis se détisse. Elle se détache peu à peu de lui, blessée par ses accès d'hostilité, y compris à la mort de son père par rapport à son héritage. Elle se dit qu'après avoir jugé son pays comme un lieu d'ennui, elle se sent depuis un temps, plus vivante là-bas. Autrefois, elle avait une perception du temps claire ici, alors que là-bas tous les temps se télescopaient ou bien elle tombait dans une sorte de gouffre temporel.

Quand elle n'est pas trop agitée, elle arrive à travailler, ce qui lui fait du bien. Elle s'étonne toujours d'avoir perdu l'angoisse qui l'avait toujours accompagnée, elle se dit qu'elle l'a perdue car elle a perdu l'espoir. « L'accident de H. a été une bombe dont l'onde expansive a laissé en lambeaux la réalité que je connaissais. » La perspective de l'arrêt de l'analyse l'emplit de tristesse. « Quand j'y pense, j'ai envie de fondre en larmes, ce qui est très rare chez moi. »

Elle me dit avoir été longtemps le bon nourrisson secourable et à qui on peut porter secours. Maintenant émerge ici le mauvais nourrisson, celui qui est plein de rage, méchant. Ce qui ne l'empêche pas, je crois, de continuer à me ménager.

Je me rends compte à quel point j'ai tendance à prendre les autres pour des fous, Paul au début par exemple, j'avais vu une grande cicatrice sur son ventre dont il m'a dit que c'était dû à un éclat d'obus. Je l'ai pris pour un fou jusqu'à ce que j'aie compris qu'il avait fait la guerre en Israël. Mes parents aussi, ce sont des fous, ma belle-sœur, n'en parlons pas.

Je lui demande si la situation analytique est folle aussi. Ce à quoi elle répond sèchement : « au contraire, ça n'a pas été assez fou ici, j'ai trop gardé une carapace anti-folie et le débordement s'est produit au dehors. Heureusement, je peux en parler ici, sinon je ne sais pas jusqu'où je serais allée. » Elle fait nombre de rêves où se trouvent des suicidés et se demande si l'accident de H. n'est pas en fait un suicide.

Elle se rend tardivement à l'évidence que son frère restera lourdement handicapé. Elle projette un long séjour dans son pays, avec l'idée de prendre un jour son frère en charge. Son plus jeune frère, son jumeau de 11 ans plus jeune. Est-ce son fils œdipien ? L'enfant qu'elle a eu avec sa mère ? Ou seule ? En tout cas l'enfant qu'elle n'a pas eu avec Paul.

Elle m'annonce son départ pour la semaine prochaine.

Un passage de Freud : « Le transfert est un fragment de répétition, la répétition est le transfert du passé oublié sur l'ensemble de la situation présente »<sup>2</sup>

L'ensemble de la situation présente, autrement dit ce qui s'étend au-delà de l'arène du transfert et qui englobe le dispositif, le cadre mais aussi s'empare de la vie réelle. C'est ce qui est advenu avec l'accident de son frère et la réalisation déformée de la prophétie de leur mère.

Ses vœux de mort masqués par son prendre soin n'ont pu être formulés. Loin de là, sa compulsion au soin s'est emballée. La réalité est venue envahir le champ de l'analyse et est venue à la rencontre de sa problématique en l'environnant de grands malades, des survivants plus que des vivants.

Dans le cas de ma patiente, l'objet ne s'abîme pas dans la mort mais dans un état intermédiaire entre vie et mort où sa toute-puissance cherche sans cesse à empêcher qu'il ne soit pris dans la gueule de la mort.

Je formulerais l'hypothèse que ses vœux iraient plutôt vers une conservation de l'objet dans un cocon entre vie et mort en un état qui garantit aussi qu'il demeure inoffensif.

---

2. S. Freud, « Remémoration, répétition et perlaboration », *OCF*, PUF, 2005.



## *Réunions avec les analystes en formation*

# ***Compte rendu de la réunion des analystes en formation avec le Comité de l'enseignement***

***Françoise Laurent***

La rencontre avec les analystes en formation, organisée par le Comité de l'enseignement<sup>1</sup>, en présence de Dominique Suchet, Présidente et de François Hartmann, Secrétaire scientifique, membres *ex-officio*, a eu lieu cette année le samedi 12 mars de 10 heures 30 à 12 heures. Succédant à une année de confinement et à la rencontre en visioconférence organisée en 2021 par Pascale Michon Raffaitin (compte rendu dans le numéro 105 de *Documents & Débats*), elle a pu se dérouler « normalement », dans la grande salle de Notre-Dame des Champs.

Dix-huit analystes en formation ont répondu présent à l'invitation du Comité de l'enseignement. (Un rappel : 189 analystes sont inscrits à l'Institut de formation de l'APF.) Ce petit nombre a permis une disposition en cercle et que chacun se présente, faisant apparaître que la plupart des participants étaient récemment admis (depuis moins de trois ans) ; certains n'avaient eu que des contacts à distance pendant l'année suivant leur entrée à l'APF (2019- 2021). Quatre analystes en formation venaient de province (Nantes, Bordeaux, Marseille, Lyon).

Une grande partie de la discussion s'est engagée autour de deux thèmes principaux : *L'accueil et la découverte des activités de l'enseignement à l'APF*, d'une part, *L'incompatibilité entre transmission analytique et recours à la visioconférence*, d'autre part. À la fin de la réunion sont venues des questions portant plus précisément sur le statut des analystes en formation au sein de l'APF et à l'extérieur.

De fait, la rencontre a débuté et s'est déroulée, dans une large mesure, comme un groupe d'accueil. Le rôle essentiel du Groupe d'accueil et de réflexion a d'emblée été souligné par tous. Chaque fois, les 2 membres qui en sont chargés impriment leur style et incarnent cet accueil de façon singulière, selon les demandes des participants ; en somme, chaque groupe est différent et il n'y a pas de « cahier des charges » explicitant la mission du Groupe d'accueil.

Dominique Suchet a présenté les modalités de formation à l'APF, rappelant qu'elle comporte deux pôles, les supervisions et l'enseignement et qu'il ne s'agit pas d'un enseignement académique. La formation à l'APF ne suit pas le modèle Eitington mais le « modèle français ». Dans celui-ci, il n'y a pas de parcours préétabli, chaque analyste choisit librement parmi les propositions d'enseignement.

Les membres du Comité de l'enseignement ont adressé plusieurs questions aux analystes en formation : comment vivent-ils cette liberté ? Comment se repèrent-ils dans la multiplicité des activités proposées au niveau de l'enseignement ? Le Comité de l'enseignement a interrogé également la lisibilité et la clarté des informations véhiculées par la « plaquette » du programme annuel des activités, sachant qu'en toile de fond des activités proprement dites, ce document délivre une représentation de la structure institutionnelle de l'APF. Ainsi, la spécificité des activités proposées par l'Institut de formation, les différences entre « séminaires », « groupes de travail », « activités extérieures à l'Institut de formation » sont-elles perçues, comprises, comment sont-elles investies ? Autre questionnement, également porté par le Comité de l'enseignement : comment comprendre la très faible participation constatée, lors de ces quatre derniers mois, (qui sont les quatre premiers du programme

---

1. Composé, outre la Présidente et le Secrétaire scientifique, d'Isabelle Cahingt Jean Guégan, Cristina Lindenmeyer, Maria Marcellin, François Royer et Françoise Laurent comme secrétaire. À noter l'absence d'Isabelle Cahingt, empêchée pour cette réunion.

d'activité 2021/2022) pour la plupart des mardis de l'Institut de formation ? On la constate même pour les mardis cliniques, qui sont pourtant un temps fort de la formation.

Parmi les réponses : le témoignage d'une analyste - déjà anciennement engagée dans la formation - confiant que le sens des choix réalisés lui apparaît dans l'après-coup (*remarque qui reflète tout-à-fait la dynamique que condensera le temps de l'homologation de cursus*). Le désir fort et partagé par beaucoup d'analystes en formation que soit transmise par les membres l'histoire de l'APF, que ce soit par l'intermédiaire du Groupe d'accueil et de réflexion ou bien dans des séminaires ou autres manifestations. Plusieurs ont fait part du contraste entre leur enthousiasme à la lecture du programme, la richesse des propositions d'activités et leur déception lorsqu'apparaît l'inaccessibilité de certaines activités pour des motifs d'organisation (lieu, horaire, etc...). Les paramètres concrets de lieu et d'horaire seraient déterminants dans le choix des activités. Le fait que certaines activités de l'Institut de formation puissent être relativement délaissées en faveur de séminaires ou de groupes de travail a été abordé sous l'angle de l'engagement : celui-ci pourrait être davantage mobilisé s'agissant d'un « groupe » (séminaire ou groupe de travail) dont la vie, la tenue, dépendent plus étroitement de l'implication et de la présence effective de chacun des participants. Ceux-ci seraient dans une position plus active que dans les activités offertes par l'Institut de formation.

Mais au fond, à travers les différences d'investissement des diverses sortes d'activité, se jouent sans doute différentes façons de négocier la dynamique et le poids des transferts de formation, transferts sur les personnes, transferts sur l'Institution.

L'inaccessibilité, les obstacles concrets, les impossibilités indéniables, (exemplairement rencontrées pendant la pandémie), amènent certains à questionner la pertinence du recours à la visioconférence. Celui-ci fut très précieux pendant les périodes de confinement.

Pour les provinciaux, la question pourrait se poser avec une insistance particulière, après cette expérience. Pourquoi se priver d'un outil, certes insuffisant mais « mieux que rien » ? Ne pourrait-on pas l'envisager pour certaines activités ne mettant pas en jeu de présentation clinique, comme par exemple, les « Lectures de Freud » ?

Effectivement la centralisation de la formation à Paris pose un « problème » pour les provinciaux.

Dominique Suchet revient sur la question de la visioconférence, pour signifier qu'à l'APF, on récuse la qualité analytique d'un travail autre qu'en présence. Certes, la formation repose aussi sur un travail « scientifique » mais même ici il ne s'agira pas d'un travail purement intellectuel, la clinique est toujours présente d'une façon ou d'une autre. Même le pôle de l'enseignement est irrigué, impulsé par les courants transférentiels, sur lesquels s'appuie le processus de formation dans son ensemble.

François Hartmann envisage la possibilité d'une connexion à distance dans le cas des journées ouvertes. Il évoque également un recours possible à la visioconférence dans le cas d'activités ponctuelles, à la différence des séminaires qui demandent un investissement en continu. Ces éventualités sont à l'étude.

Voici de façon résumée les arguments amenés dans la discussion par les uns et les autres, auxquels j'ai ajouté, en italique, quelques formulations venues après coup, soit personnelles, soit émanant du Comité de l'enseignement : Concernant l'opposition continuité d'un groupe/événement ponctuel, l'exemple des derniers mardis « Lecteurs, lectures de Freud » montre qu'elle n'est pas si tranchée qu'on pourrait le croire : on constate que, même peu nombreuses, les mêmes personnes reviennent d'un mardi sur l'autre. Donc, si les membres interviennent de façon ponctuelle, du côté des analystes en formation, une continuité du groupe se constitue au fil de l'année, malgré le caractère théorique de l'activité. D'autre part, s'exprimer à un mardi (comme ailleurs) est une expérience « risquée », au sens où il y a de l'inconnu sur ce qui va advenir en présence dans le groupe pour les uns et les autres. Si certains avaient un accès en visioconférence, ils ne partageraient pas ce risque.

Toujours à propos de l'usage de la visioconférence, précieuse pour rester en lien tout de même lors d'empêchements tels que l'épidémie, on se rappelle qu'à l'époque de Freud, lorsqu'on était dans l'impossibilité de se rencontrer, on s'écrivait. Beaucoup... (cf. l'ampleur des correspondances de Freud).

À la différence de l'écriture, la visioconférence, avec l'immédiateté, ainsi qu'une certaine stimulation sensorielle par l'image et le son, donne l'illusion de la présence.

Si la mise en jeu pulsionnelle n'est évidemment pas la même en présence ou à distance, peut-on dire qu'elle est, dans ce dernier cas, évacuée, absente ? La pulsionnalité (voyeuriste/exhibitionniste notamment) n'est-elle pas, au contraire, intensément sollicitée ? Mais sur un mode partiel, solitaire et surtout sans risque, sans ce risque de la rencontre, qui expose à l'altérité, à l'imprévisibilité de l'autre <sup>2</sup>. *Et, grâce à cette épreuve, à l'actualisation et l'élaboration possible de sa propre conflictualité inconsciente ?* « Nul ne peut être tué *in absentia* ou *in effigie*. »

*Le risque de la formation à distance ne serait-il pas alors de générer une illusion de formation ?*

Dominique Suchet rappelle qu'en demandant son admission à l'APF, on sait que la plupart des activités scientifiques ont lieu à Paris ainsi que les enseignements de l'Institut de formation ; ceci ne semble pas évident pour certains analystes en formation présents.

Dans la discussion, il est fait alors référence à l'extraterritorialité de l'analyse.

Cette notion amenée par Laplanche, désignait l'extraterritorialité de l'analyse personnelle par rapport aux cursus de formation, aux institutions.

*L'intérêt de cette notion est d'ouvrir sur un « ailleurs », une topique, plus structurels, plus psychiques, que purement géographiques ou politiques. En effet, de quelle topique relèvent ces « savoir » et « non-savoir », ces oublis ou confusions, qui brouillent parfois les représentations que l'on se fait de l'institution analytique ? Quelle topique, notamment, pour cet ailleurs représenté par le « Paris de la formation » ?*

*En y réfléchissant après coup dans une réunion du Comité de l'enseignement, Maria Marcellin a regretté que l'on n'ait pas envisagé également les bénéfices qu'apporte le fait d'être « en province ».*

La fin de la réunion a amené un questionnement du statut des analystes en formation, à l'APF, vis-à-vis de l'IPA et de la FEP.

Ainsi un analyste en formation a mentionné qu'il apprécie la possibilité d'animer des séminaires ouverts à l'extérieur et le fait que la différence de statuts (analystes en formations/membres) ne fasse pas obstacle. C'est l'occasion d'une mise au point de la part de Dominique Suchet : ce cas de figure correspond en fait plutôt à une tolérance, pour prendre en compte des problématiques locales. Par ex : un isolement géographique, en région, là où il n'y a pas ou peu de membres et d'analystes en formation. Ou alors pour promouvoir la psychanalyse en milieu hospitalo-universitaire. En principe, seuls les membres de l'APF peuvent se réclamer de l'APF dans des activités ouvertes, sauf dans le cadre des journées scientifiques ouvertes où la parole peut être donnée à des analystes en formation, une pratique inenvisageable pour les autres sociétés de psychanalyse. D'une manière générale, les analystes en formation sont invités à participer activement à la vie scientifique, à part entière et sans que leur statut ne fasse obstacle, ainsi qu'à certains comités de la vie institutionnelle de l'Association.

Mais à la différence d'autres sociétés, l'APF ne donne pas de « liste » des analystes en formation à l'extérieur, que ce soit à l'IPA ou à la FEP. C'est pour cela que la revue de la FEP est distribuée aux analystes en formation par l'intermédiaire de l'APF et pas directement. Chantal Duchêne explique à ce propos que l'augmentation de la cotisation demandée cette année aux analystes en formation correspond au coût du *Bulletin de la FEP*.

---

2. Cet autre « étranger, puissance de meurtre » rappelait Pierre Fédida.

Cela peut être mal vécu pour un analyste en formation de devoir justifier personnellement de son appartenance à l'APF. En revanche, l'APF propose des analystes ayant homologué leur cursus pour intervenir aux journées scientifiques de la FEP (ce qu'elle est la seule société de psychanalyse à faire).

Dominique Suchet communique pour conclure deux informations importantes :

– L'une concerne le nouveau site APF, en phase d'élaboration. « Archaïque » dans sa conception, sa reprise et sa refonte par les nouveaux *Webmasters* sont très compliquées ; plusieurs analystes en formation l'aiment bien tel qu'il est, malgré le côté « archaïque ». L'accès numérique à *Documents & Débats*, notamment, est très apprécié. Il y aura à terme deux « entrées », communiquant entre elles : l'une par l'APF, l'autre par le site de *Le présent de la psychanalyse*, la revue de l'APF, site en cours de conception.

– Et concernant cette revue, Dominique Suchet signale que sa pérennité nécessite une plus ample diffusion, (il faudrait deux fois plus d'abonnements) et invite donc chacun à la faire connaître.

La réunion se termine sur ce thème de l'écriture, une analyste en formation évoquant l'existence d'un site, *Les enfants de la psychanalyse*, dans lequel on peut publier des textes et des articles, et interrogeant les possibilités d'expression ou publication, quand on est à l'APF. Le site APF en cours d'élaboration devrait justement offrir des possibilités nouvelles d'expression écrite.

À ce propos, Françoise Laurent indique que ceux qui animent un groupe de travail sont invités, dans le courrier récent sollicitant les projets d'activités 2022/2023, à adjoindre, s'ils le souhaitent, parallèlement au formulaire de présentation, un texte plus ou moins bref, à leur convenance, disant un mot de leur travail, éventuellement du chemin déjà parcouru, qui sera consultable sur la partie privée du site « ASSO ». Ce serait une façon de s'articuler davantage avec l'Association dans son ensemble, tout en respectant l'intimité de chaque groupe.

En conclusion, nous remercions vivement les participants de leur présence et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, en prévoyant cette fois-ci un créneau horaire plus généreux (deux heures au moins).





***Conseil, Institut, Comités  
et liste des membres de l'APF***

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Présidente* Dominique SUCHET  
*Vice-Présidents* Patrick MEROT – Miguel de AZAMBUJA  
*Secrétaire général* Jean-Michel LÉVY  
*Secrétaire scientifique* François HARTMANN  
*Trésorière* Chantal DUCHÊNE GONZÁLEZ  
*Président sortant* Claude BARAZER

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

*Secrétaire* : François HARTMANN  
Laurence KAHN, Philippe QUÉMÉRÉ  
Sarah CONTOU TERQUEM, Marc DELORME, Cécile MARCANDELLA.

## **COMITÉ DE PUBLICATION DE LE PRÉSENT DE LA PSYCHANALYSE**

Placé sous la responsabilité de Jacques ANDRÉ, il est composé de Claude ARLÈS, Isée BERNATEAU, Dominique BILLOT MONGIN, Sarah CONTOU TERQUEM, Mathilde GIRARD, Bernard de LA GORCE, Françoise LAURENT, Estelle LOUËT, Françoise NEAU, Martín RECA, Caroline THOMPSON, Mi-Kyung YI.  
*Directeur de la publication* Dominique SUCHET

## **DOCUMENTS & DÉBATS**

Placé sous la responsabilité du Conseil d'administration en exercice.  
La réalisation des numéros est confiée à Miguel de AZAMBUJA avec  
Joanne ANDRÉ, Éric FLAME, Benoît VERDON, Marita WASSER.

## **INSTITUT DE FORMATION**

### **ANALYSTES EN EXERCICE À L'INSTITUT DE FORMATION**

Viviane ABEL PROT, Athanasios ALEXANDRIDIS, Jacques ANDRÉ  
Claude BARAZER, André BEETSCHEN, Leopoldo BLEGER, Catherine CHABERT  
Dominique CLERC, Christophe DEJOURS, Jean-Philippe DUBOIS  
Lucile DURRMEYER, Brigitte EOCHE-DUVAL, Gilberte GENSEL  
Jean-H. GUÉGAN, Didier HOUZEL, Laurence KAHN  
Bernard de LA GORCE, Sylvie de LATTRE, Jean-Michel LÉVY  
Josef LUDIN, Paule LURCEL, Danielle MARGUERITAT, Vladimir MARINOV  
Patrick MEROT, Pascale MICHON RAFFAITIN, Nicole OURY  
Jean-Claude ROLLAND, Évelyne SECHAUD, Dominique SUCHET  
Jean-Yves TAMET, Olivia TODISCO, Hélène TRIVOUSS WIDLÖCHER  
Philippe VALON, François VILLA, Felipe VOTADORO

## **COMITÉ DE FORMATION**

*Secrétaire* : Leopoldo BLEGER  
Leopoldo BLEGER, Catherine CHABERT, Christophe DEJOURS, Brigitte EOCHE-DUVAL, Laurence KAHN, Sylvie de LATTRE,  
Patrick MEROT, Pascale MICHON RAFFAITIN, Philippe VALON.

## **COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT**

*Secrétaire* : Françoise LAURENT  
*Membres ex officio* : Dominique SUCHET, François HARTMANN  
*Membre représentant du Collège des Titulaires* : Jean-H. GUÉGAN  
Isabelle CAHINGT, Maria MARCELLIN, Cristina LINDENMEYER, François ROYER.

## ONT ÉTÉ MEMBRES D'HONNEUR

Annie ANZIEU – Jean-Louis LANG – Jean LAPLANCHE – Jean-Claude LAVIE – J.-B. PONTALIS – Robert PUJOL – Guy ROSOLATO – Daniel WIDLÖCHER

## MEMBRES TITULAIRES

Mme Viviane ABEL PROT	26, rue Vaneau – 75007 Paris	01 47 05 86 02
Dr Athanasios ALEXANDRIDIS	Karneadou 38 – Athènes 10676 – Grèce	00302107291993
Pr Jacques ANDRÉ	46, rue Vavin – 75006 Paris	06 82 96 29 55
M. Claude BARAZER	71, rue du Cardinal Lemoine – 75005 Paris	06 61 50 06 27
Dr André BEETSCHEN	5, place Croix-Pâquet – 69001 Lyon	04 78 28 54 57
Dr Leopoldo BLEGER	13, rue Béranger – 75003 Paris	06 38 21 70 10
Pr Catherine CHABERT	76, rue Charlot – 75003 Paris	01 42 77 27 70
Mme Dominique CLERC	41, cours Pasteur – 33000 Bordeaux	05 57 95 61 80
Pr Christophe DEJOURS	39, rue de la Clef – 75005 Paris	01 55 43 96 90
Dr Jean-Philippe DUBOIS	19, boulevard George V – 33000 Bordeaux	05 56 93 11 13
Dr Lucile DURRMEYER	27, rue des Cordelières – 75013 Paris	01 47 07 63 42
Mme Brigitte EOCHE-DUVAL	3, rue Dobrée – 44100 Nantes	06 86 97 14 11
Mme Gilberte GENSEL	41, rue Volta – 75003 Paris	01 42 76 05 27
Dr Jean H. GUÉGAN	2, rue Jean-Jacques Rousseau – 44000 Nantes	06 85 92 65 37
Pr Didier HOUZEL	95, rue Saint-Jean – 14000 Caen	09 81 09 36 58
Mme Laurence KAHN	68/70, bd Richard Lenoir – 75011 Paris	01 47 00 51 70
Dr Bernard de LA GORCE	9, avenue Maréchal Saxe – 69006 Lyon	04 78 37 94 52
Mme Sylvie de LATTRE	55, quai des Grands Augustins – 75006 Paris	06 72 53 62 25
M. Jean-Michel LÉVY	7, rue des Dames – 75017 Paris	01 42 49 31 89
Dr Josef LUDIN	Schillerstrasse 53 10627 Berlin Allemagne	01 42 63 09 43
Dr Paule LURCEL	24, villa Lourcine BP 50 – 75014 Paris	0049 30 755 65 430
Dr Danielle MARGUERITAT	26, rue Erlanger – 75016 Paris	06 81 58 20 20
Pr Vladimir MARINOV	13, rue des Abondances – 92100 Boulogne	01 46 51 55 68
Dr Patrick MEROT	13, av. Charles V – 94130 Nogent S/Marne	01 46 03 19 40
	8, rue Lacharrière – 75011 Paris	01 48 73 40 17
Dr Pascale MICHON RAFFAITIN	12, rue Oswaldo Cruz – 75016 Paris	06 26 63 16 87
Dr Nicole OURY	26, cours Eugénie – 69003 Lyon	06 26 63 16 87
Dr Jean-Claude ROLLAND	1350, route de Charnay – 69480 Morancé	06 78 78 65 24
Mme Évelyne SECHAUD	99, rue de Sèvres – 75006 Paris	06 86 37 25 49
Mme Dominique SUCHET	86, rue Montgolfier – 69006 Lyon	04 78 93 64 42
	8, rue Lacharrière – 75011 Paris	06 23 09 27 81
Dr Jean-Yves TAMET	57, rue Hénon – 69004 Lyon	06 80 13 06 65
Mme Olivia TODISCO	51, rue Dareau – 75014 Paris	06 80 26 80 90
Dr Hélène TRIVOUSS WIDLÖCHER	9, rue Édouard Jacques – 75014 Paris	01 43 35 11 62
Dr Philippe VALON	51, Rue Jules Guesde – 92240 Malakoff	01 46 84 09 62
	23, boulevard Victor Hugo – 78300 Poissy	01 39 11 90 59
M. François VILLA	30, bd de Strasbourg – 75010 Paris	01 42 49 71 42
Dr Felipe VOTADORO	5-7, bd Edgar Quinet – 75014 Paris	01 43 35 12 06

## MEMBRES SOCIÉTAIRES

Mme Laurence APFELBAUM	52, rue de Vaugirard – 75006 Paris	01 40 51 26 24
Pr Patricia ATTIGUI	12, rue Bichat – Imm. Lux – Allée B – 69002 Lyon	06 80 66 63 22
M. Miguel de AZAMBUJA	11, rue des Lyonnais – 75005 Paris	01 43 22 13 36
Dr Hervé BALONDRADE	17, rue Vergniaud – 33000 Bordeaux	05 56 44 29 30
Dr Bernard BASTEAU	117, rue de Ségur – 33000 Bordeaux	05 56 24 93 14
Mme Monique BICHAT	32 bis, avenue de Picpus – 75012 Paris	01 46 28 13 41
Mme Paule BOBILLON	22, rue des Remparts d’Ainay – 69002 Lyon	04 78 37 95 51
M. Maurice BORGEL	12, rue Rambuteau – 75003 Paris	01 42 77 01 95
Dr Jean-Claude BOURDET	44, rue de Tivoli – 33000 Bordeaux	05 56 08 60 21
Dr Jean BOUSQUET	13, place Dupuy – 31000 Toulouse	05 61 63 68 95
Pr Françoise BRELET FOULARD	5, rue Menou – 44000 Nantes	02 40 74 79 20
Mme Isabelle CAHINGT	18, rue des Pontonniers – 67000 Strasbourg	06 63 66 79 68
Mme Cécile CAMBADÉLIS SISCO	17, rue Montmartre – 75001 Paris	06 66 97 37 97
Mme Brigitte CHERVOILLOT COURTILLON	5, rue Clapeyron – 75008 Paris	01 42 94 08 09
Dr Élisabeth CIALDELLA RAVET	18, place Maréchal Lyautey – 69006 Lyon	04 72 74 16 22
Dr Marc DELORME	160, rue Pasteur – 33000 Bordeaux	05 56 24 35 03
Dr Fafia DJARDEM	33, rue de la Charité – 69002 Lyon	04 78 70 86 02
Mme Hélène DO ICH	4 bis, place de Verdun – 42300 Roanne	04 77 72 70 07
Mme Chantal DUCHÈNE GONZÁLEZ	30, passage Charles Dallery – 75011 Paris	07 85 46 42 51
Mme Corinne EHRENBERG	16, rue de Fleurus – 75006 Paris	01 42 22 10 16
Dr Maya EVRARD	45, avenue Bosquet – 75007 Paris	06 16 41 70 17
Mme Bernadette FERRERO MADIGNIER	52, rue Henri Gorjus – 69004 Lyon	06 08 71 67 80
M. Serge FRANCO	38 bis, av. de la République – 75011 Paris	06 84 08 37 79
Pr Bernard GOLSE	30, rue de Bourgogne – 75007 Paris	01 45 51 79 89
Dr François HARTMANN	13, passage Saint-Sébastien – 75011 Paris	0142 74 16 86
Mme Adriana HELFT	15, rue de Bièvre – 75005 Paris	01 42 71 23 46
Mme Monique de KERMADEC	87, av Raymond Poincaré – 75116 Paris	01 47 04 23 32
Dr Jacques LANSAC-FATTE	91, rue Frère – 33000 Bordeaux	05 56 79 38 29
Dr Françoise LAURENT	14, rue Sainte-Anne de Baraban – 69003 Lyon	04 78 28 28 47
Mme Jocelyne MALOSTO	8, rue Emilio Castelar – 75012 Paris	06 12 23 43 13
Dr Maria MARCELLIN	176, rue Legendre – 75017 Paris	01 42 26 63 72
Dr Frédéric MISSENARD	18, boulevard Arago – 75013 Paris	07 69 05 82 95
Dr. Luis-Maria MOIX	14, rue Serpente – 75006 Paris	01 42 77 05 77
Dr Frédéric de MONT-MARIN	22, rue Saint-André des Arts – 75006 Paris	06 84 20 21 92
Dr Kostas NASSIKAS	11, place Raspail – 69007 Lyon	04 78 61 25 00
Dr Michael PARSONS	36, Highsett CB2 1NY Cambridge UK	00 44 20 7622 0226
Mme Elaine PATTY	217, rue du faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris	06 07 21 65 07
Dr Philippe QUÉMÉRÉ	69, rue Pascal – 75013 Paris	01 43 36 12 04
Dr Martín RECA	28, boulevard Bonne Nouvelle – 75011 Paris	01 48 00 83 86
Dr Anne ROBERT PARISET	28, rue Desaix – 75015 Paris	01 45 75 40 16
Dr Daniel ROCHE	25, Cours de l’Intendance – 33000 Bordeaux	05 56 48 16 87
Dr Catherine RODIÈRE REIN	111, rue Saint-Antoine – 75011 Paris	01 48 04 57 14
Dr Alejandro ROJAS-URREGO	Grand-Rue 40 Montreux VD – Suisse	00 41 79 937 88 11
Mme Marie-Christine ROSE	27, rue de la Liberté – 34200 Sète	06 45 46 39 33
Dr Claire SQUIRES	9, boulevard Bourdon – 75004 Paris	01 48 78 86 38
Mme Pascale TOTAIN	22, rue des Chandeliers – 91120 Palaiseau	06 62 06 31 18
Dr Claire TREMOULET	44, rue Saint-Placide – 75006 Paris	01 42 84 33 03
M. Eduardo VERA OCAMPO	4, rue Audran – 75018 Paris	06 83 15 51 23
Pr Mi-Kyung YI	17, rue de Vintimille – 75009 Paris	06 76 83 10 34

## MEMBRES HONORAIRES

Dr Henri ASSÉO	6, rue Jeanne d'Arc – 75013 Paris	01 45 85 50 74
Dr Martine BAUR	1, rue du Plat – 69002 Lyon	06 79 50 98 13
Mme Dominique BLIN	16, avenue de Villars – 75007 Paris	01 43 35 46 03
M. Gérard BONNET	1, rue Pierre Bourdan – 75012 Paris	01 43 40 68 70
Dr Philippe CASTETS	90, rue de Bayeux – 14000 Caen	02 31 50 08 79
Dr Catherine CHATILLON	7, rue Francis Martin – 33000 Bordeaux	05 56 96 58 77
Pr Françoise COUCHARD	61, av. du Roule – 92200 Neuilly sur Seine	01 47 22 41 68
M. Albert CRIVILLÉ	17/19, avenue du Général Leclerc – 75014 Paris	01 43 35 08 69
Pr Guy DARCOURT	19, rue Rossini – 06000 Nice	04 93 82 12 59
Dr Jean-François DAUBECH	33, rue des Treuils – 33000 Bordeaux	05 56 24 16 73
Dr Colette DESTOMBES	57, rue Jeanne d'Arc – 59000 Lille	03 20 52 75 69
Dr Catherine DOCHE	16, rue de l'Ormeau Mort – 33000 Bordeaux	05 56 99 13 57
Dr Bernard DUCASSE	7, rue Francis Martin – 33000 Bordeaux	06 78 19 02 67
Mme Gabrielle DUCHESNE	13, rue du Docteur Lachamp – 63300 Thiers	
Dr Judith DUPONT	12, rue Gaëtan Pirou – 95580 Andilly	01 34 16 12 25
Dr Bernard FAVAREL-GARRIGUES	12, rue de Moulis – 33000 Bordeaux	05 56 81 84 85
Pr Jean-Michel HIRT	16, rue du Parc Royal – 75003 Paris	06 81 37 18 17
Dr Jacques LE DEM	77, chemin des Esses – 69340 St-Didier au Mont d'or	04 78 89 11 50
Dr Élisabeth LEJEUNE	38, rue des Cordelières – 75013 Paris	01 43 31 94 34
Dr Florence MÉLÈSE	4, rue Léon Delagrangé – 75015 Paris	01 45 31 89 26
Mme Agnès PAYEN CRAPLET	6, rue de l'Aude – 75014 Paris	01 45 38 50 10
Dr Gilles REBILLAUD	8, rue Huysmans – 75006 Paris	01 45 44 64 72
Dr Josiane ROLLAND	1350, route de Charnay – 69480 Morancé	06 81 28 55 41
Dr Monique SELZ	21, rue Castagnary – 75015 Paris	01 45 32 06 22



*Secrétariat de l'APF : Sylvia MAMANE  
24, place Dauphine, 75001 Paris  
tél. : 01 43 29 85 11  
courriel : [lapf@orange.fr](mailto:lapf@orange.fr)  
site internet : [associationpsychanalytiquedefrance.org](http://associationpsychanalytiquedefrance.org)*

